

**UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**



Mémoire de fin de cycle

**Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de master
Option : Finance d'entreprise**

Thème

Financement des entreprises par le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) : Avantages et mécanismes d'octroi de crédits

Réalisé par :

- MAAMES Sabrina
- SMAILI Meriem

Dirigé par :

- M. KABENE Ahmed

Soutenu devant le jury composé de :

M^{me}. RASSOUL Nadia	MCB; UMMTO	Présidente	à FSEGSC
M^{me}. KOUDACHE Lynda	MAA; UMMTO	Examinatrice	à FSEGSC
M^r. KABENE Ahmed	MCA ; UMMTO	Rapporteur	à FSEGSC

Année universitaire : 2023/2024

Remerciements

Nous remercions avant tout Dieu, le tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour réaliser ce travail.

Nous remercions nos chers parents qui nous ont aidés et guidés vers la voie de la réussite.

Nous désirons exprimer nos sincères remerciements pour notre promoteur Monsieur « **KABENE Ahmed** » pour son encadrement, son suivi et ses conseils qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Nous remercions Egalement les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer notre travail.

Nous tenons à remercier le personnel de l'agence CPA « 120 » qui nous ont encadrés et soutenu durant notre stage.

Enfin nous remercions tous ce qui nous a aidés de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Que dieu nous mène dans son chemin

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail qui est le résultat d'accomplissement de longues années d'études,

Aux êtres les plus chers à mon cœur que j'aime beaucoup qui m'ont permis de devenir la personne que je suis, à mes très chers parents comme preuve de reconnaissance de m'avoir toujours donné le meilleur de tout, leur grand amour, leur aide, leur compréhension, leur soutien durant ma vie et surtout tout au long de mes Etudes et à qui je souhaite une longue vie à mes côtés, je les remercie pour leurs sacrifices et leur contribution à ma réussite. Je prie Dieu le tout puissant de les protéger du mal et les récompenser de toutes les peines et sacrifices données auxquelles je ne rendrai jamais assez.

A ma chère sœur « SONIA » et mon cher frère « HAMZA » pour leur assistance, leur encouragement et leur soutien. Je vous aime beaucoup.

A mes grands-parents pour lesquels je souhaite une meilleure santé et longue vie.

A mon binôme « SABRINA » et à toute sa famille, avec qui je partage cette réussite, qui m'ont soutenu tout au long de ce travail, merci beaucoup.

Et à tous mes amis que j'aime et qui m'aiment et que je ne pourrai oublier.

Que Dieu vous préserve et vous procure santé et longue vie.

Meriem.

Dédicaces

Je dédie ce travail

A Mes très chers parents,

Toute l'ancre du monde ne pourra suffire pour exprimer mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon bien-être. Vous avez été toujours mon école de patience, de confiance, et surtout d'espoir et d'amour. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis ma naissance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours. Que ce travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos inoubliables sacrifices, bien que je vous acquitterai jamais assez. Que Dieu le tout puissant, vous accorde santé, bonheur et longue vie et fasse en sorte que jamais je ne vous déçois.

A mon cher frère « SAID » et mes chères sœurs « AMEL », « AMINA », « CELINE », merci pour votre amour et votre soutien, que dieu vous protège tous et nous garde unis et heureux pour toujours

A ma chère tante « Ourida » et sa famille, merci pour votre encouragement et vos conseils précieux

A ma binôme « MERIEM » ;

A toutes les personnes qui ont été présentes pour moi et m'ont soutenu durant mon Parcours

Sabrina.



Liste des abréviations

Liste des abréviations

- ABF : Agent à Besoin de Financement.
- AC : Actif Circulant.
- ACF : Agent à Capacité de Financement.
- ANC : Actif Non Courant.
- ARTS : Archival and Retrieval System
- ATCI : Algérie Télé Compensation Interbancaire
- BDL : Banque de Développement Local.
- BEA : Banque Extérieure D'Algérie.
- BFR : Besoin en Fonds de Roulement.
- BMTN : Bon à Moyen Terme Négociable
- BNA : Banque Nationale d'Algérie.
- BTPH : Batiment Travaux Publics, et Hydraulique
- CA : Chiffres D'affaires.
- CAF : Capacité d'Autofinancement.
- CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-salariés
- CCT : Crédit à Court Terme.
- CIB : Cartes Interbancaires
- CLT : Crédit à Long Terme.
- CMT : Crédit à Moyen Terme.
- CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés
- CPA : Crédit Populaire d'Algérie.
- DCT : Dettes à Court Terme.
- DG : Directeur Général.
- DLMT : Dettes à Long et Moyen Terme.
- E.B.E : Excédent Brut d'Exploitation.
- EDI : Echange de Données Informatisées
- F.R : Fonds de Roulement.
- FCP : Fonds Communs de Placement
- FRNG : Fond de Roulement Net Global
- KP : Capitaux Permanents
- MAJ : Mesure d'Accompagnement Judiciaire

Liste des abréviations

MRP : Multirisque Professionnelle

MVC : Mouvement d'affaire Confié

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

OPCVM : Les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

PDG : Président-Directeur Général

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petites Moyennes Entreprises.

RC : Registre de Commerce.

RIB : Relevé d'Identité Bancaire

S.I.G : Solde Intermédiaire de Gestion.

SICAV : Sociétés d'Investissement à Capital Variable.

T.C.R : Tableau des Comptes de Résultat.

T.N : Trésorerie Nette.

T.P : Trésorerie Passive.

TA : Trésorerie Active.

TCN : Titre de Créance Négociable.

TPE : Très Petite Entreprise.

V.A : Valeur Ajoutée.

VD : Valeurs Disponibles.

VE : valeurs d'exploitations.

VI : Valeurs Immobilisées

VR : Valeurs Réalisables.



Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Les avantages et inconvénients de crédit par signature	62
Tableau N°02 : Les ratios financiers	72
Tableau N°03 : Représentation des bilans financiers de l'entreprise durant les années 2018, 2019 et 2020 concernant le post de l'actif	106
Tableau N°04 : Représentation des bilans financiers de l'entreprise durant les années 2018, 2019 et 2020 concernant le poste du passif.	107
Tableau N°05 : Représentation des bilans financiers en grandes masses poste de l'actif	108
Tableau N°06 : Représentation des bilans financiers en grandes masses poste du passif	109
Tableau N°07 : Représentation de l'équilibre financier par la méthode des grandes masses	110
Tableau N°08 : Représentation des soldes intermédiaires de gestion	113
Tableau N°09 : Représentation de mouvement d'affaires confié	115
Tableau N°10 : Représentation du calcul de la capacité d'autofinancement	116
Tableau N°11 : Calcul des ratios de structure financière	117
Tableau N°12 : Calcul des ratios de liquidité	118
Tableau N°13 : Calcul des ratios de rentabilité	119
Tableau N°14 : Calcul des ratios de rotation (de gestion)	120
Tableau N°15 : L'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'exercice 2021	121
Tableau N°16 : Le passif du bilan prévisionnel de clôture pour l'exercice 2021	122
Tableau N°17 : Représentation des indicateurs de l'équilibre financiers	122



Liste des figures

Liste des figures

Liste des figures

Figure N°01 : Le financement de l'économie.	08
Figure N°02 : Désintermédiation ou économie de marchés de capitaux (ou des marchés financier)	10
Figure N°03 : Intermédiation ou économie d'endettement	10
Figure N°04 : L'intermédiation bancaire	24
Figure N°05 : Les besoins de financement d'une entreprise	38
Figure N°06 : Le cycle d'investissement	41
Figure N°07 : Le cycle d'exploitation	43
Figure N°08 : Besoin de financement du cycle d'exploitation	44
Figure N°09 : Représentation d'une opération de crédit-bail	65
Figure N°10 : Les différents modes de financement des entreprises	66



Sommaire

Sommaire

Introduction Générale..... 01

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Introduction 05

- Section 1 : Les rouages de l'intermédiation financière..... 06
- Section 2 : Intermédiation financière des banques..... 22
- Section 3 : Banques et entreprises : une interdépendance vitale..... 33

Conclusion 52

Chapitre 2 : Le financement bancaire des entreprises

Introduction 53

- Section 1 : Les crédits bancaires accordés aux entreprises 54
- Section 2 : Les mécanismes d'octroi de crédits aux Entreprises 67
- Section 3 : Les risques liés à l'opération de crédit et les moyens de prévention 77

Conclusion..... 87

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par la « Crédit Populaire d'Algérie »

Introduction 88

- Section 1 : Présentation générale du Crédit Populaire d'Algérie..... 90
- Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil (Agence CPA 120, Tizi-Ouzou) 99
- Section 3 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation..... 103

Conclusion..... 125

Conclusion Générale 126

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé



Introduction Générale

Introduction Générale

Le financement est un pilier essentiel pour la création et la croissance des entreprises. En effet, il permet aux entreprises de disposer des ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets, investir, et générer de la richesse. Les entreprises, en retour, jouent un rôle déterminant dans la redynamisation des économies, notamment en créant des emplois et en stimulant l'innovation.

L'entreprise, en tant qu'ensemble de moyens humains et matériels dédiés à la production, doit être compétitive pour s'imposer sur le marché et conquérir une clientèle cible. Cependant, son fonctionnement peut être fragilisé par un manque en apport en capital. Ce décalage entre les recettes issues de la production et des ventes et les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'entreprise crée un besoin de financement.

Face à ce besoin, les entreprises se tournent naturellement vers des sources de financement externes, et en particulier vers les banques. Ces dernières jouent un rôle central dans le système économique en orientant les capitaux disponibles vers les investissements les plus productifs.

La théorie d'intermédiation financière éclaire le rôle crucial des banques en tant qu'intermédiaires entre les déposants et les emprunteurs. Les banques collectent les dépôts de leurs clients et les utilisent pour octroyer des crédits aux entreprises. Ce rôle d'intermédiaire permet de réduire les asymétries d'information sur les marchés financiers et de déléguer le contrôle des projets financés aux banques pour le compte des emprunteurs.

C'est ainsi que s'illustre et s'explique la relation entre la banque et l'entreprise qui est fondée sur une coopération mutuellement bénéfique. Les banques accordent des crédits et assurent le financement des projets des entreprises, tandis que ces dernières fournissent aux banques des informations précieuses sur leur gestion, leur trésorerie, et leurs relations avec les partenaires. Cette relation de long terme permet aux banques de mieux connaître leurs clients et de minimiser les risques de non-remboursement des crédits.

L'octroi de crédit est la fonction principale des banques. Il s'agit de mettre à la disposition des entreprises des fonds leur permettant de réaliser leurs investissements contre la promesse de remboursement à une date ultérieure. Les banques proposent

différents types de crédits, adaptés aux besoins spécifiques des entreprises, tels que les crédits d'exploitation à court terme et les crédits d'investissement à moyen et long terme.

Toutefois, l'octroi d'un crédit est précédé d'une analyse rigoureuse du dossier de l'entreprise. Cette analyse permet à la banque d'évaluer le besoin réel de l'entreprise, sa capacité de remboursement, et les risques potentiels liés au projet. L'objectif est d'accorder des crédits rentables tout en minimisant les risques pour la banque.

L'octroi bancaire est un levier essentiel pour le développement économique, mais il est aussi confronté à des défis importants. Les efforts continus pour améliorer l'accès au crédit et pour soutenir les emprunteurs sont cruciaux pour renforcer le tissu économique du pays.

Problématique de recherche :

Dans cette optique, notre étude s'articule autour de l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation, en prenant pour cas d'étude la démarche suivie par le CPA 120, une banque bien implantée dans le paysage bancaire algérien. Notre objectif principal est de répondre à la question suivante :

- ❖ **Quels sont les avantages et les mécanismes d'octroi de crédits bancaires aux entreprises au sein du CPA ?**

A partir de cette problématique principale, plusieurs interrogations découlent :

- Quelles sont les principales formes de crédits proposées par la banque à sa clientèle d'entreprises ?
- Quelle est l'étude réalisée par le banquier pour l'accord d'un crédit d'exploitation à une entreprise ?
- Qu'entend-on de l'intermédiation financière ?
- Quel est le rôle spécifique des banques en tant qu'intermédiaires financiers ?
- Quelle est la relation qui existe entre les banques et les entreprises ?
- Quels sont les risques de crédit auxquels la banque s'expose suite à l'octroi d'un crédit et quels sont les moyens de prévention mis en place ?

Objectifs de recherche :

- Comprendre le rôle du CPA dans le financement des entreprises algériennes
- Identifier les avantages spécifiques du CPA pour ses clients.

- Définir les types de crédits accordés par le CPA Tizi-Ouzou
- Déterminer les conditions d'octroi de crédit aux entreprises de la wilaya de Tizi-Ouzou par le CPA.

Méthodologie de la recherche :

Pour apporter des réponses nécessaires à notre problématique, notre méthodologie de recherche est axée sur deux étapes : une recherche documentaire à travers la consultation des ouvrages, revues, documents officiels, rapports, articles, mémoires et thèses, pour élucider un certain nombre de concepts et théories en rapport avec le thème choisi. Cette étape nous a permis de mieux cerner notre problématique.

Au-delà de l'acquisition de connaissances pratiques, ce stage nous a permis de développer nos compétences et d'enrichir notre expérience professionnelle concrète. La mise en pratique de nos connaissances théoriques nous a confrontés aux réalités du monde du travail en banque, nous offrant ainsi une perspective précieuse sur ce domaine.

De plus, l'exploration du site internet de l'agence nous a permis de comprendre en détail les différents services offerts à la clientèle. Les informations précises et détaillées présentées sur chaque produit nous ont permis de cerner les avantages de chacun et de les associer aux besoins spécifiques des clients.

Enfin, le bilan de fin de stage a constitué un outil précieux pour mesurer nos progrès, identifier nos points forts et définir des axes d'amélioration concrets pour notre développement personnel et professionnel.

Cette méthodologie combinant approche théorique et pratique permet d'obtenir une compréhension globale et approfondie du rôle du CPA dans le financement des entreprises algériennes, en particulier dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Motif du choix du thème

L'objectif principal de notre travail est de présenter l'importance de la banque dans la création et le développement des entreprises à travers le financement bancaire. Les raisons du choix de ce thème est : d'approfondir nos connaissances sur le travail de la banque pour réussir à créer notre propre entreprise dans l'avenir et de l'actualité du thème et son importance dans la vie socioéconomique.

Structure du travail :

Pour répondre à notre problématique, nous avons subdivisé notre travail en trois (3) chapitres. Les deux premiers sont d'ordre théorique, le dernier chapitre est consacré au cas pratique.

Dans le premier chapitre intitulé «**Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne**», nous avons abordé la notion de l'intermédiation financière dans sa globalité. Ensuite, nous avons focalisé sur le rôle spécifique des banques en tant qu'intermédiaires financiers. Enfin, nous avons analysé la relation banque- entreprise.

Le deuxième chapitre intitulé «**Le financement bancaire des entreprises** », ou on va s'intéresser aux différents types de crédits bancaires, aux mécanismes d'octroi de crédits bancaire aux entreprises et aux risques, ses moyens de prévention et ses limites.

Le troisième chapitre intitulé «**Etude de l'octroi d'un crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »**», quant à lui, est réservé à une étude pratique menée au sein de la CPA « 120 » de Tizi-Ouzou, qui est une étude d'un cas de financement d'un crédit d'exploitation en illustrant les différentes étapes à suivre par le banquier afin d'octroyer un crédit d'exploitation.

*Chapitre 1 : Intermédiation
financière et bancaire : un pilier de
l'Économie moderne*

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Introduction

L'intermédiation financière joue un rôle crucial dans le développement économique d'une nation. Des études, comme celles de Levine et Zervos, ont établi un lien de causalité entre le niveau d'intermédiation financière et la croissance économique. En effet, elle permet de relancer le mécanisme de production, de promouvoir les investissements et de fournir le financement nécessaire aux agents économiques, en particulier aux entreprises.

L'entreprise, entité composée de moyens humains et matériels vouée à la production, se doit d'être compétitive et de conquérir un marché potentiel ciblé. Dès sa création, elle exprime des besoins en capitaux croissants pour financer ses activités et sa croissance. Pour répondre à ces besoins, elle fait appel à des intermédiaires financiers tels que les caisses d'épargne, les établissements financiers et, en particulier, les banques.

Les banques jouent un rôle central dans le système économique, en orientant les capitaux disponibles vers les emplois les plus productifs. Schématiquement, la banque utilise les dépôts collectés pour octroyer des crédits, agissant ainsi comme un intermédiaire entre déposants et emprunteurs. Ce rôle trouve sa justification dans la théorie d'intermédiation financière.

Afin de mieux cerner ce concept crucial, nous explorerons dans un premier temps l'intermédiation financière dans sa globalité. Ensuite, nous nous focaliserons sur le rôle spécifique des banques en tant qu'intermédiaires financiers. Enfin, nous analyserons en détail la relation entre les banques et les entreprises, piliers indissociables d'une économie dynamique.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Section 1 : Les rouages de l'intermédiation financière

Dans cette section, nous explorerons l'approche théorique de l'intermédiation financière, en nous concentrant sur ses formes et ses acteurs, avant d'aborder son rôle crucial dans l'économie.

1. L'approche théorique de l'intermédiation financière

Avant de présenter la théorie de l'intermédiation financière il est nécessaire de comprendre la notion d'intermédiation financière

1.1. Définition de l'intermédiation financière

La notion d'intermédiation financière telle que définie par Gurley et Shaw (1960), consiste en : « *l'achat des titres primaires aux emprunteurs ultimes et l'émission d'une dette indirecte pour les prêteurs ultimes* »¹. L'analyse de cette définition permet de mieux appréhender le concept d'intermédiation dans son ensemble.

Les titres primaires se référant aux dettes (crédits ou obligations) et aux actions émises par les agents non financiers tandis que les titres indirects sont des dettes issue des intermédiaires.² En d'autres termes, l'intermédiation financière³ consiste à mettre en relation des agents non financiers disposant d'une capacité de financement, appelés « prêteurs », avec d'autres agents non financiers ayant un besoin de financement, appelés « emprunteurs », et ceci par le moyen d'un organisme appelé intermédiation financière qui a pour fonction de collecter des fonds des agents à excédent de ressources et de les transformer pour les fournir aux agents ayant un déficit de financement.

En reprenant la terminologie du rôle des IF de Gurley et Shaw (1960), Gunther(1999) l'intermédiation financière représente le processus d'ajustement des besoins et des capacités de financement par l'intervention d'un agent spécifique, l'intermédiaire financier.

¹ GUERLEY et SHAW(1960), dans BERNOU. N (2005), « *les éléments d'économie bancaire. Activité, théorie et réglementation.* », Thèse de doctorat, Université Lumière2-Lyon.

² HAIRAULT, JEAN-OLIVIER ; PORTIER, Franck. « *Dix ans d'intermédiation financière en France* ». Revue d'économie financière, 1991, 16: 63-77.

³ Dees, Stéphane, « *Macroéconomie financière* », P .17

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Tobin et Brainard (1963) définissent l'intermédiation comme étant la satisfaction simultanée des préférences de portefeuille de deux types d'agents non financiers, les emprunteurs et les prêteurs.⁴

1.2. Théorie de l'intermédiation financière

Jusqu'aux années cinquante, la théorie n'intégrait pas véritablement les banques et les institutions de crédits du fait que les agents interviennent de manière décisive dans la transmission de l'épargne à l'investissement ainsi que dans la création monétaire.

La mise en évidence théorique de l'intermédiation financière s'est faite, à la fin des années cinquante à partir de l'étude d'une économie de marchés financiers. Les travaux de pionniers de R.W.Gold Smith⁵ en 1955 et de J.G.Gurley et E.S.Shaw en 1955 et 1956 font ressortir la montée de l'institutionnalisation du processus de l'intermédiation financière dans l'économie américaine.

Dans une approche beaucoup moins récente Gold Smith s'est interrogé sur les raisons de la complexité croissante des systèmes financiers des économies contemporaine. Néanmoins, cette approche n'a pas permis d'expliquer ni de justifier la prolifération des intermédiaires dans les économies en développement.⁶

Cette justification sera, par ailleurs expliquée par Gurley et Shaw (1960) dans « Money in a theory of finance ⁷ » qui, pour la première fois, analysèrent des institutions financière par rapport à leur fonction d'intermédiation en s'interrogeant sur le processus de financement de l'activité économique.

En fait, la notion d'intermédiation financière a connu une profonde mutation dans le temps suivant les définitions et les interprétations des théoriciens et des praticiens.

En général, les économistes ont repris la terminologie anglo-saxonne, développée par Gurley et Shaw, à savoir « Intermédiation », qui est défini comme le

⁴ DONGMO TSOBJIO Franklin, « *Activité d'octroi de crédit et rentabilité des banques commerciales au Cameroun* », Analyse et Politiques Economiques, Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de Master of science (M. Sc) en Sciences Economiques, Juillet 2013

⁵ R.W.GOLDSMITH (1955), dans Alexandere. Asselineau, Quelle peut être la « la raison d'être » des banques dans les systèmes financiers contemporain ? Une approche par les théories microéconomiques des intermédiaires financiers, document extrait de cahier de recherche 1/2006, p 07.

⁶ CHICHTI Jamel Eddine (2000) : « *Intermédiation financière des banques et des assurances* ». Imprimerie officielle, 446p.

⁷GURLEY J.G. ET SHAW E.S, « *Money in a theory of finance* », édit. B.I.W, New York, 1960, p.36

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

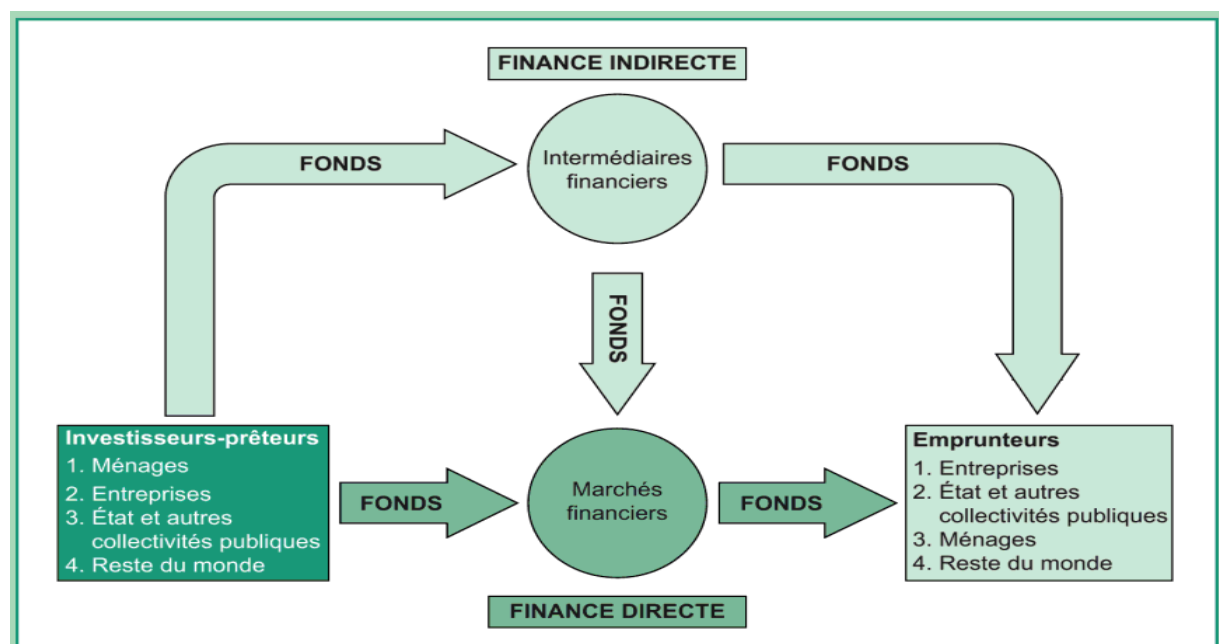
processus d'ajustement des besoins et des capacités de financement par l'intervention d'un agent spécifique, l'intermédiaire financier, dont le rôle consiste à collecter l'épargne des prêteurs ultimes par émission des titres indirects en vue de financer les emprunteurs ultimes par acquisition des titres primaires.⁸

Le modèle d'intermédiation financière de Gurley et Shaw a sans doute présenté l'expression théorique la plus synthétique de l'intermédiation et leur cadre conceptuel demeure actuel et suscite même un regain d'intérêt avec le développement des marchés. Ce cadre est construit à partir de la distinction entre finance directe et finance indirecte.⁹

2. Les formes de l'intermédiation financière

Dans le cadre de cette approche classique et comme l'illustre le schéma ci-après, il s'agit de distinguer les aspects suivants :

Figure N°01: Le financement de l'économie



Source : MISHKIN, Frederic S. *Monnaie, banque et marchés financiers*. Pearson Education France,

2010.

⁸ LAGOUTE Christine (2005) : « *Le paradoxe des banques britanniques* », Revue d'économie financière n°77. Paris 2000, p 47.

⁹ Sylvie de Coussergues. « *La banque structure marché gestion* » 2e _éd .Paris. Dalloz, 1996.p 5.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

❖ Capacité et besoin de financement des agents économiques

Gurley et Shaw distinguent deux catégories d'agents économiques : les ACF ou excédentaires et les ABF ou déficitaires. Certains agents économiques ont des investissements inférieurs à leur épargne donc ils disposent de capitaux et dégagent alors une capacité de financement, ils sont prêteurs. D'autres agents ont une épargne inférieure à leurs investissements, ils présentent alors un besoin de capitaux ou un besoin de financement, ils sont emprunteurs.¹⁰

La différence entre l'épargne et les investissements représente, si elle est positive, une capacité de financement et, si elle est négative, un besoin de financement. Au plan macroéconomique, les ménages dégagent une capacité de financement, Les entreprises et les administrations publiques ont, d'une manière générale, des besoins financement.

❖ Les deux processus de financement d'une économie

Les agents à besoin de financement s'adressent aux agents à capacité de financement afin de leur emprunter leur excédent de revenu selon deux modalités : la finance directe et la finance indirecte. La première suppose la confrontation des offreurs et des demandeurs de capitaux sans intermédiaires financiers, la seconde suppose l'existence d'un intermédiaire financier qui sert à mettre à la disposition des agents non financiers les fonds nécessaires au financement de leurs activités et à collecter davantage de capitaux des épargnants pour assurer la continuité du processus de financement. Selon ces deux auteurs, cette distinction constitue le fondement de base de la théorie d'intermédiation financière.

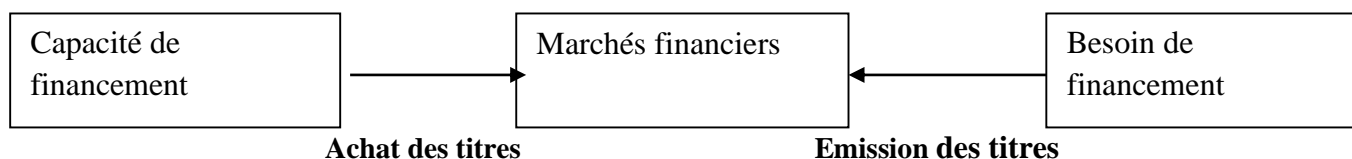
▪ **La finance directe** : (Ou intermédiation de marché ou intermédiation passive) : Dans ce cas, les agents à besoin de financement vont céder des titres aux agents à capacité de financement en contrepartie des fonds demandés. Les transferts d'excédents vont se faire de manière directe via un marché financier (comme les Bourses des valeurs ou les marchés obligataires). Les agents à besoin de financement vont émettre des titres de dettes (obligations) ou des titres de propriété (actions) sur un marché pour financer leurs besoins d'investissement. Ces titres seront acquis par les agents à capacité de financement pour investir leurs excédents.¹¹ Comme l'illustre le schéma ci-après :

¹⁰ Ibid.

¹¹ Pierre-Andre GUALINO, « *Macroéconomie Financière* » Dunod, 2019

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Figure N°02 : Désintermédiation ou économie de marchés de capitaux (ou des marchés financier).

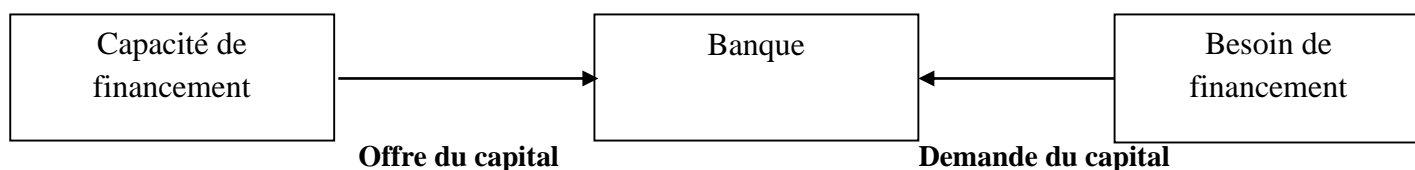


Source: NET, Matt Biscay-SkyMinds; MATT, Matt Biscay-SkyMinds Net. Le circuit économique. 2012.

▪ **La finance indirecte** : (ou intermédiation de bilan ou intermédiation active) :

Dans ce cas, le financement est intermédié par une institution financière qui, d'une part, collecte les ressources excédentaires des agents à capacité de financement et d'autre part, octroie des prêts pour financer les besoins des agents à besoin de financement. La collecte de ressources se fait à la fois sous forme de dépôts et sous forme de produits d'épargne et s'enregistre au passif de l'intermédiaire financier. L'octroi de prêts finance les dépenses d'investissement des agents à besoin de financement. Ces prêts sont enregistrés à l'actif de l'intermédiaire financier. On parle ainsi d'intermédiation de bilan car l'opération d'intermédiation passe via le bilan de l'institution financière¹². Comme l'illustre le schéma ci-après :

Figure N° 03 : Intermédiation ou économie d'endettement



Source : Ibid.

¹² Ibid

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

3. Critiques adressées au modèle de Gurley et Shaw

- Le raisonnement des deux auteurs s'est enfermé dans le cadre de la macroéconomie. L'adoption d'un cadre d'analyse purement néoclassique assez éloigné de la réalité ; ce cadre sous-tend un marché financier parfait, élément qui, en soit, n'est pas compatible avec l'existence d'intermédiaires financiers ;
- L'absence d'une démarche endogène des intermédiaires financiers. Sur ce point Gurley et Shaw ont été critiqués par ULMO en 1998. Il souligne que leur terminologie peut conduire à une confusion en écrivant : « *Les ressources des intermédiaires financiers, pour l'essentiel, ne sont pas des titres mais des comptes de dépôt ou d'épargne. Et de même, leurs emplois-dits titres indirects - sont, en effet, des crédits, c'est-à-dire des créances a priori non négociables* »¹³.
- L'adoption d'un raisonnement exclusivement macroéconomique, démunie de fondements microéconomiques. Alors que, le fondement microéconomique est très important, car il est essentiel de prendre les intermédiaires financiers en tant qu'unité économique et non en tant qu'acteur du marché financier.
- L'explication du rôle des intermédiaires financiers dans un monde statique ignorant leur contexte environnemental comme la concurrence. Ils négligent la concurrence qui règne entre d'un côté, les intermédiaires financiers, et d'un autre côté les intermédiaires et le marché. Malgré ces critiques, il n'empêche que Gurley et Shaw ont le mérite d'avoir initié une nouvelle voie de recherche qui, au fil des années, a permis l'apparition d'une théorie très cohérente et complète de l'intermédiation financière. Il suffit de feuilleter les manuels d'économie monétaire et financière les plus récents, pour s'apercevoir que la définition initiale de l'intermédiation financière établie par Gurley et Shaw est toujours d'actualité.

4. Les différents types d'intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers sont des entreprises dont l'activité principale consiste à fournir des services et des produits financiers. Les institutions telles que les banques, les compagnies financières, et les compagnies d'assurance proposent une

¹³ ULMO.Y, « *intermédiation, intermédiaires financiers et marché* », revue trimestrielle de l'association d'économie financière, N°89, juillet 2007, pp 23-42.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

large gamme de produits qui incluent les comptes bancaires, les prêts commerciaux et immobiliers, les investissements financiers et une variété de contrats d'assurance.¹⁴

L'intermédiaire financier assume deux risques que les individus ne voudront pas prendre : il sélectionne les emprunteurs et leur prête, en faisant ceci il immobilise des fonds alors qu'ils restent liquides pour les individus. Ceci est possible car l'intermédiaire, lorsqu'il rembourse un client (retrait ou paiement de prime), il y a forcément un autre client qui lui prête (dépôt, cotisation ou souscription) ; donc sauf en cas de crise de liquidité ou de baisse de crédibilité de l'intermédiaire, le comportement de masse est statistiquement prévisible.¹⁵

On peut dégager deux remarques importantes à propos de l'évolution des intermédiaires financiers :

- ❖ du point de vue de croissance, une fraction considérable des prêts accordés par certains intermédiaires financiers traditionnels (prêteurs sur gages, associations de crédit rotatifs) est dirigée vers la consommation au lieu de financer des investissements.¹⁶
- ❖ l'apparition des nouveaux intermédiaires et la mutation des fonctions de ceux déjà existants, ont été largement influencées par la structure financière d'une économie (élément à détailler dans la sous-section suivante).

Les fonctions d'un système financier sont à court et à moyen termes constantes à travers le temps et à travers les pays (Levine 1997¹⁷) ; mais si on examine en détail les fonctions de chaque intermédiaire à part, on trouve qu'ils se sont métamorphosés à travers le temps, et que certaines institutions n'existent que dans certains pays, et même dans ce cas, il est probable qu'elles n'aient pas les mêmes fonctions à remplir.

4.1. La Banque Centrale

Historiquement, La Swedish Riksbank est la plus ancienne banque centrale à voir le jour ; elle a été créée initialement en 1656 en tant que banque privée (sous le

¹⁴ BODIE .Z. & MERTON .R « *Finance* » traduit par THIBIERGE. C, Pearson, Paris, 2^{ème} Ed., 2007, p 28

¹⁵ BESSON J-L « *Monnaie et Finance* » Office des Publications Universitaires, Alger, 1993, p 117.

¹⁶ PATRICK H.T, « *Financial Development and Economic Growth in Underdeveloped Countries* » Economic Development and Cultural Change, vol. 14, n° 2, 01.1966, p 188.

¹⁷ LEVINE, Ross. « *Financial development and economic growth* »: views and agenda. Journal of economic literature, 1997, 35.2 : 688-726.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

nom de la Banque de Stockholm), mais suite à une panique en 1668 la banque a reçu l'aide du gouvernement en contrepartie d'une réorganisation de la banque sous l'autorité du parlement. Cependant, la banque garde son entière indépendance vis-à-vis du trône. La majorité des banques centrales Européennes ont été créés entre les Dix-huitième et Dix-neuvième Siècles ; l'Angleterre et l'Ecosse : 1695, la Danemark : 1736, l'Allemagne : 1765, en plus de la Première Banque des Etats Unis créée en 1791 à la suite de la déclaration de l'indépendance.¹⁸

Depuis ce temps, les banques centrales ont vu leurs fonctions évoluer considérablement, cependant, cette évolution n'a pas été unanime. Si on compare les banques centrales actuelles, on trouve qu'elles n'ont pas toutes la même importance, pas les mêmes fonctions et probablement pas la même structure, mais on peut considérer quelques fonctions que la plupart des banques centrales tendent à remplir :¹⁹

- L'activité la plus traditionnelle de la banque centrale est l'émission des moyens de paiement (billets et pièces), l'importance de cette activité a diminué avec l'accroissement de l'utilisation des chèques et des moyens de paiement électronique plus récemment. Le volume de l'émission dépend théoriquement des réserves en or et en devises, cependant la politique monétaire peut affecter ce volume surtout dans les pays où le degré d'indépendance de la banque centrale est très bas ;
- La banque centrale est considérée comme la banque de l'Etat ; elle centralise les opérations des comptes du Trésor, elle effectue les encaissements et les virements de l'Etat, elle avance des fonds non rémunérés au gouvernement, elle détient les réserves d'or et de devises étrangères, et gère les opérations de change. En plus de ces opérations, la banque centrale est le premier conseiller du gouvernement en matière de politiques économiques ;
- Afin de faciliter les transferts entre circuits monétaires, les banques commerciales ont opté pour la centralisation des règlements interbancaires multilatéraux à la chambre de compensation tenue par la banque centrale, ces règlements s'effectuent par mouvement de leurs comptes ouverts dans cette institution. Après chaque séance (sauf pour les systèmes très développés où la télé-compensation se fait

¹⁸ AUGÉY D. & BRAMOULLE G « *Economie Monétaire* » Dalloz, Paris, 1998, pp 193-207.

¹⁹ DIATKINE S « *Institutions et Mécanismes Monétaires* » Armand Colin, « Coursus », Paris, 2^e Ed., 1996, pp 52-64.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

instantanément), un solde global se dégage pour chaque banque qui sera incorporé à son compte (en atteignant un certain seuil, la banque peut être invitée à alimenter son compte), les règlements se font donc au montant du solde et non pas à la totalité des montants transférés ;

- En cas de besoin de liquidité, les banques commerciales peuvent s'en procurer de différentes manières (vente d'effets détenus, marché monétaire), mais c'est possible qu'elles soient obligées à faire appel au refinancement par la banque centrale, cette dernière est alors considérée comme prêteur ultime. Durant les crises de liquidité, même si son statut d'institution indépendante lui donne le droit de refuser un financement qu'elle juge inapproprié, la banque centrale est tenue de garantir la disponibilité de la liquidité dans le but de rassurer les épargnants et éviter d'aggraver la situation ;
- Une autre procédure utilisée dans le but de garder un bon niveau de confiance de la population dans le système financier est l'assurance des dépôts. Les banques commerciales payent une cotisation à un organisme relié à la banque centrale, en contrepartie cet organisme se porte garant des dépôts en cas de retraits massifs ou de risques de faillite. Ce mécanisme a été initié aux Etats Unis, et s'est répandu dans plusieurs pays dans le monde ; on estime qu'il a permis d'éviter certaines crises, et d'atténuer l'intensité d'autres.

4.2. Les Banques Commerciales

Les premiers banquiers étaient initialement des gardiens de coffres-forts, ils détenaient les bijoux et l'argent que les individus évitaient de garder chez eux par crainte de vol. Les individus payaient la location du coffre et recevaient des certificats attestant de la valeur de leurs dépôts. Avec la vulgarisation de cette pratique, il était plus facile de payer une dette en endossant un certificat de dépôt au lieu de se déplacer, retirer l'argent et le remettre au créancier. Même entre les différents banquiers, une entente générale s'est installée afin de faciliter la conversion des certificats. Pour éviter la perte de ces derniers, il était même possible de diviser un certificat de dépôt en coupures de cent ou cinquante unités chacune.

La quantité des dépôts étant devenue importante, avec une tendance à utiliser plus les certificats de dépôt comme mode de paiement, les banquiers étaient en mesure de prêter, initialement, une partie de ces dépôts ; et plus tard ils pouvaient prêter une

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

quantité jusqu'à quatre fois la quantité de pièces gardées dans les coffres. Cette procédure de création monétaire avec multiplicateur est devenue très répandue parmi les banquiers afin de répondre à une demande croissante de fonds.²⁰

Actuellement, les banques représentent le pivot de tout système financier dans le monde, même là où le financement via les marchés prend de l'ampleur ; les systèmes de paiements sont typiquement organisés autour des banques, les intermédiaires non-bancaires et les marchés des capitaux dépendent des services de transactions offerts par les banques, les ménages placent leurs épargnes dans les banques, et ces dernières sont aussi le premier créancier des entreprises.²¹

En tenant compte des fonctions communes entre les différents intermédiaires financiers, les banques commerciales²² se démarquent par quelques caractéristiques supplémentaires²³ :

- La collecte des dépôts est un aspect très important pour chaque banque, elle détermine sa part du marché, sa capacité à distribuer des crédits et sa trésorerie. Le rapprochement des guichets bancaires de la population ainsi que la vulgarisation des moyens de paiement modernes ont beaucoup aidé à augmenter le taux d'épargne des ménages ;
- La distribution des crédits est l'activité centrale des banques. Selon la théorie du multiplicateur, une banque peut créer plus de monnaie en accordant des prêts que ce qu'elle détient en dépôts. Ceci est possible grâce au nombre important des épargnants, l'avantage de cet effet d'échelle est que le problème des retraits excessifs peut être évité ;
- Malgré toutes les précautions, le risque de liquidité suite aux retraits excessifs est toujours envisageable, pour s'immuniser, les banques sont obligées de tenir une réserve de liquidité déterminée selon sa taille, le nombre des clients et les conditions économiques prévalant ;

²⁰ NARASSIGUIN P « *Monnaie, Banques et Banques Centrales dans la Zone Euro* » De Boeck, Bruxelles, 2004, pp 19-20.

²¹ CAPRIO G. Jr. & Levine R « *Reforming Finance in Transitional Socialist Economies* » The World Bank Research Observer, vol. 9, n° 1, 01.1994, p 7.

²² Selon les différents systèmes financiers, on peut inclure dans la catégorie des banques commerciales : les caisses d'épargne, les banques d'épargnes mutualistes, les sociétés coopératives de crédit.

²³ NARASSIGUIN P, op.cit , pp 85-88.

BENCIVENGA V.R. & SMITH B.D, « *Financial Intermediation and Endogenous Growth* », The Review of Economic Studies, vol. 58, n°2, 04.1991 , p 195.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

- En cas d'insuffisance de ressources, les banques font appel au marché interbancaire, à la banque centrale ou au marché des titres négociables. Les taux d'intérêt appliqués sur les marchés interbancaires varient selon le montant, la durée et surtout le type de crédit (crédit de trésorerie, découvert bancaire, prêt personnel, crédit immobilier) ;
- Les banques développent aussi un certain nombre d'activités financières telles que l'investissement en titres financiers émis par l'état ou par les entreprises, l'assistance des entreprises pour des opérations de souscription, d'introduction en bourse et d'offres publiques d'achat. Dans le volet gestion du patrimoine, les banques commerciales créent des fonds d'investissement au bénéfice des agents non financiers ;
- La gestion des moyens de paiement et leur modernisation constituent une tâche importante pour les banques, ceci permet d'attirer un nombre croissant de clients et augmente l'efficacité de ces institutions.

L'évolution des systèmes financiers, particulièrement en matière de structure financière, a engendré la divergence entre deux systèmes bancaires ; d'un côté il y a celui où les banques dites « universelles » occupent une place importante dans la sphère financière en incorporant le rôle de plusieurs intermédiaires à la fois, et celui où les banques se spécialisent dans l'industrie du crédit, dans la prestation de services, ou dans la gestion du patrimoine.

L'économie qui se base sur des petits prêteurs (petites banques) favorise le financement à court terme, alors qu'un système financier centralisé (basé sur un nombre réduit de grandes banques) économise sur les coûts de l'information et peut s'engager dans des financements longs puisqu'il peut compenser les pertes dues aux projets inefficaces par les gains des projets efficaces.²⁴

Une particularité très importante des banques universelles est qu'elles collectent des dépôts et sont simultanément prêteuses et actionnaires. Elles ont un ou plusieurs représentants au conseil d'administration des entreprises emprunteuses, ce qui leur donne un grand pouvoir de contrôle contribuant à l'augmentation de productivité des

²⁴ AMABLE B. & CHATELAIN J-B « *Systèmes Financiers et Croissance : Les Effets du « Court-termisme* », Revue Economique, vol. 46, n° 3, 05.1995, p 835

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

entreprises²⁵. Empiriquement, Steinherr et Huveneers (1994) ont trouvé que parmi les pays de l'OCDE, là où les banques sont universelles, la croissance est légèrement plus rapide qu'ailleurs.²⁶

Cependant, la propriété publique et la grande concentration de l'activité bancaire peuvent générer plusieurs problèmes; premièrement, la forte concentration peut réduire la compétition entre les banques existantes, réduire leur efficacité et décourager l'émergence de nouvelles banques; deuxièmement, lorsqu'un nombre réduit d'entreprises détient le pouvoir dans le système financier (dans certains pays, les banques non détenue par l'état appartiennent à des groupes d'entreprises spécifiques), l'octroi de crédit est probablement biaisé vers les propriétaires, la compétition dans le secteur réel est ainsi altérée ; troisièmement, la propriété des banques par la banque centrale crée un conflit d'intérêts avec les responsabilités de cette dernière à faire valoir une politique monétaire sereine.²⁷

4.3. Les Fonds d'Investissements

Les fonds d'investissement sont des institutions qui collectent des participations auprès d'un large éventail d'investisseurs (des ménages jusqu'aux investisseurs institutionnels) et les placent dans un portefeuille diversifié. La différence majeure entre les banques et les fonds d'investissement réside dans la façon d'obtenir les fonds ; alors que les banques utilisent les dépôts de leurs clients, les fonds d'investissement émettent des parts à souscrire par les investisseurs.²⁸

4.4. Les Compagnies d'Assurance

Les compagnies d'assurance sont des institutions financières spécialisées dans le transfert et le partage des risques ; elles reçoivent des primes de la part de clients souhaitant se prémunir contre un quelconque risque (accidents corporels ou matériels, catastrophes, vols) et s'engagent à leur verser des prestations si le risque couvert par le contrat d'assurance survient. En plus des assurances imposées par la loi, tels que la sécurité sociale ou les assurances automobiles, il existe un certain nombre de prestations

²⁵ Idem, « *La Concurrence Imparfaites entre les Intermédiaires Financiers est-elle Toujours Néfaste à la Croissance Economique ?* », Revue Economique, vol. 47, n° 3, 05.1996, pp 766-767.

²⁶ HUVENEERS C. & STEINHERR A « *On the Performance of Differently Regulated Financial Institutions: Some Empirical Evidence* » Journal of Banking and Finance, vol. 18, n° 2, 01.1994, p 305.

²⁷ CAPRIO G. Jr. & LEVINE R, op .cit , p 8.

²⁸ DIATKINE S, op .cit, p 30.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

facultatives, telles que les assurances vie, domicile, récoltes et autres, dont la vulgarisation dépend majoritairement de la culture de l'assurance chez la population.

Pour pouvoir faire face à leurs engagements, les compagnies d'assurances profitent de l'abondance de fonds dont elles disposent pour investir dans les marchés financiers ; cette participation se fait généralement par le biais des fonds d'investissement qu'elles créent et dirigent. Les compagnies d'assurance n'étant pas des institutions de dépôts, leurs actifs ne sont pas garantis par l'état, ce qui leur pousse à s'orienter principalement vers l'investissement dans les obligations et les actions très peu fluctuantes.²⁹

4.5. Les Caisses de Retraite

La présence et le fonctionnement des caisses de retraite dépendent essentiellement du régime de retraites appliqué dans le pays en question. A ce propos, on peut distinguer entre deux régimes :³⁰

- Un régime par répartition implique la prise en charge des retraités par les salariés (et les fonctionnaires libéraux) ; autrement dit, les cotisations payées par les salariés sont utilisées pour payer les pensions des retraités. Ce régime est encore utilisé dans plusieurs pays Européens, cependant le vieillissement des populations (espérance de vie allongée et taux de natalité faible) et les taux de chômage en hausse représentent un défi aux caisses de retraites, leurs dues dépassent leurs ressources (Le rapport des primes et pensions payées par les caisses de retraite de l'Union Economique Européenne au PIB est passé de 5% en 1960 à 14,7% en 1993)³¹ ;
- Un régime par capitalisation est un régime typique des Etats Unis qui s'apparente aux fonds d'investissements ; les employés cotisent tout au long de leurs carrières, à leurs retraites ils reçoivent des pensions proportionnelles au capital épargné (contrairement au régime par répartition où le montant de la pension dépend du nombre d'années de cotisation).

²⁹ BESSON J-L, op .cit.

³⁰ BODIE Z. & MERTON R, Op.Cit , p 61.

³¹ BISIGNANO J « *Towards an Understanding of the Changing Structure of Financial Intermediation: An Evolutionary Theory of Institutional Survival* » Société Universitaire Européenne de Recherches Financières, Amsterdam, 1998, pp 76-77.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Dans les deux régimes, les caisses de retraites sont considérés comme de gros investisseurs sur les marchés des capitaux vu les fonds importants qu'ils détiennent avec des dates d'éligibilité très lointaines.

4.6. Le trésor public

Le trésor public est l'expression financière de l'Etat. Il est le caissier des administrations publiques dont il assure les encaissements et les décaissements, et leur banquier. En tant que banquier, le Trésor exerce les fonctions d'un intermédiaire financier. Ces ressources proviennent donc de la création monétaire effectuée par le Trésor ou à son bénéfice et de l'épargne des agents non financiers qui, en tant que prêteurs ultimes, souscrivent les titres émis par le Trésor. Le Trésor utilise ces ressources pour agir sur le financement de long terme et sur le développement économique.

4.7. Les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM)

Les organismes de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM) sont formés par les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et par les Fonds communs de placement (FCP). Ils acquièrent des titres primaires sous la forme d'actions et de titres de créances émis par les non-résidents, l'Etat, les entreprises non financière et surtout les institutions non financière. Ils émettent des actifs secondaires sous la forme de titres de propriété pour les SICAV et de parts de copropriété (droit sans regard sur la gestion du fonds) pour les FCP.

5. La fonction de l'intermédiation financière dans le processus de la finance indirecte

La théorie financière a été développée au départ dans un contexte de marché parfait, qui suppose en particulier l'absence de coûts de transaction, et des asymétries d'information et la parfaite divisibilité des actifs. Dans ce contexte, il n'y a aucun motif pour justifier les activités d'un intermédiaire. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que de nombreuses théories microéconomiques des intermédiaires financiers sont apparues. Ces théories avancé le rôle des intermédiaires financiers en tant qu'unité économique dans la réduction des imperfections de marché. Dans ce qui suit, nous allons présenter le rôle des intermédiaires financiers, dans la réduction des coûts de transaction et des

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

asymétries d'information et son rôle de fourniture de liquidité, ainsi que de gestion des risques.

5.1. La réduction des coûts de transaction

Les intermédiaires financiers permettent de réduire le coût des transformations financières en réalisant des économies d'échelles, car les intermédiaires financiers en premier lieu travaillent sur des gros montants et en second lieu exploitent les avantages issus de leur spécialisation et en dernier lieu les intermédiaires financiers peuvent offrir une gamme diversifiée de services à leur clientèle.

5.2. La réduction des asymétries d'informations

La relation entre prêteurs et emprunteurs, est souvent frappée d'asymétries d'information, au sens où les emprunteurs ont plus d'informations que les prêteurs. Les intermédiaires financiers permettent de réduire ces asymétries informationnelles et contribuent ainsi à une meilleure allocation des ressources dans l'économie. Ces avantages proviennent, en premier lieu, de la disposition des intermédiaires financiers aux informations privées dont le marché n'a pas connaissance et en second lieu de leur garantie des informations confidentielles et en dernier lieu les intermédiaires financiers peuvent diminuer le coût de surveillance en mettant en point des méthodes statistiques ou comptables et en utilisant des méthodes spécialisées

5.3. L'assurance de liquidité

A l'ère de la mondialisation, les agents économiques ont besoins de détenir des actifs liquides ayant deux propriétés : (la valeur stable et incontestée, disponible lors des opérations d'échange avec des biens, services et des titres). La monnaie est le seul actif à posséder ces deux propriétés. Les intermédiaires financiers, spécialement les banques en créant de la monnaie, fournissent une « assurance liquidité », nécessaire au bon fonctionnement de l'économie.

5.4. La gestion des risques

Face à la montée excessive des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), les marchés ont peu réduit d'une certaine manière les problèmes d'asymétrie d'information et des coûts de transactions, face à cette situation le rôle des banques est remis en cause, les banques ne sont plus sollicitées pour leurs fonctions de réducteurs d'asymétrie d'information et des coûts de transactions, dans

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

une circonstance où les NTIC se développe davantage. Mais elles sont sollicités pour leurs capacités à gérés les risques. Cette approche a été développée par GURLEY et SHAW qui ont montré comment l'intermédiation financière est une activité qui produit de la sécurité et de la liquidité. L'activité d'intermédiaire financier produit de la sécurité par la mutualisation des risques.

D'une part, il est moins risqué pour un épargnant d'être créancier d'un intermédiaire financier possédant une multitude de débiteurs (et pouvant compenser ainsi l'insolvabilité de quelques-uns d'entre eux par la solvabilité de tous) que d'être directement créancier d'un nombre forcément restreint de débiteurs. D'autre part, en regroupant des actifs financiers à risques indépendants, l'intermédiaire peut réduire le risque par unité d'actif financier. Cette atténuation du risque peut aussi s'expliquer par le professionnalisme de l'intermédiaire qui peut beaucoup mieux qu'un particulier apprécier les risques d'un contrat financier³².

Le rôle des intermédiaires financiers à passer d'un rôle de réducteur des coûts de transaction, d'asymétrie d'information, d'assurance de liquidité à un rôle de gestionnaire des risques.

³² DEHOVE. Mario, « *institutions et théorie de la monnaie* », Mars 2001,p 2

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Section 2 : Intermédiation financière des banques

Au cœur de l'économie, la banque agit comme un véritable pont entre les agents économiques disposant d'un surplus de ressources et ceux qui en ont besoin pour financer leurs projets. Ce ballet complexe, l'intermédiation bancaire, joue un rôle crucial dans le développement économique et la stabilité financière. Dans cette section, nous explorerons en profondeur les différents aspects de l'intermédiation bancaire. En premier lieu, nous définirons la banque et son rôle d'intermédiaire financier. Ensuite, nous analyserons les différentes typologies et activités bancaires. Nous examinerons également les ressources mobilisées par les banques pour mener à bien leurs missions. Enfin, nous nous pencherons sur les fonctions essentielles que la banque assume au sein de l'économie.

1. Définitions de la banque

La définition exacte et complète de ce qu'est une banque est difficile en raison de la diversité des opérations exercées et des différents types d'établissements bancaires. La notion de banque évolue en fonction du contexte temporel, spatial et des fonctions qui lui sont assignées.³³ Pour une compréhension approfondie, nous aborderons cette notion sous plusieurs aspects : étymologique, juridique et économique, qui sont interconnectés.

1.1. Aspect étymologique

Le terme "banque" trouve son origine dans le mot italien "banca" qui signifie "banc" et le mot « BANQUE » n'apparaît dans la langue française qu'au milieu du XV^{ème} siècle. Les premiers banquiers étaient des changeurs de monnaie qui installaient leurs tables sur des bancs et échangeaient différentes pièces de monnaie en circulation en Italie à cette époque.³⁴

1.2. Aspect juridique

En Algérie, les articles 66 à 72 de l'ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003, complétée et modifiée par l'ordonnance n° 10-04 du 28 août 2010 relative à la monnaie et au crédit, également définissent la banque comme étant : « *une personne morale qui*

³³ LALALI.R, « contribution à l'étude de la bancarisation et la collecte des ressources en Algérie ;cas des banques de la wilaya de Bejaia », UAMB ;2003, p12.

³⁴ P. GARSNAUL et S.PARIANI « *La banque fonctionnement et stratégie* » édition : economica, Paris, 1997.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

effectue à titre de profession habituelle et principalement les opérations de la banque ainsi que certaines opérations connexes à leurs activités ».

Selon l'article 67 de la même ordonnance, les opérations de la banque comprennent :

- Réception de fonds du public ;
- Octroi des crédits ;
- Mise à disposition de la clientèle des moyens de paiements et la gestion de ceux-ci.

La banque peut également effectuer d'autres opérations, telles que :

- Règlement et transferts monétaires (virements, chèques, cartes de paiement,.. etc.)
- Courtage monétaire ;
- Garantie et engagements ;
- Allocation, gestion et contrôle des risques ;
- Le conseil ;
- Location des coffres forts, &.etc.³⁵

1.3. Aspect économique

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opération de crédit ou en opérations financières³⁶, ce qui caractérise une banque par rapport à une institution financière non bancaire c'est son pouvoir de création de monnaie.³⁷ En d'autres termes, les banques ont la capacité de créer de la monnaie en créditant le compte d'un client sans nécessairement avoir reçu un dépôt au préalable.³⁸ Autrement dit, la banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci, à partir de deux processus distincts :

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreur et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire (points 1 et 2 schémas suivant)

³⁵ Article 66 à 72 de l'ordonnance 03-11 du 26/08/2003, modifiée par l'ordonnance 10-04 de 28/08/2010.

³⁶ YEVES Bernard et COLI Jean-Claude, « *Dictionnaire économique et financiers* », Seuil ; Paris, 1996, p.170

³⁷ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « *Dictionnaire des sciences économiques* », Edition Mehdi, Algérie, 2013, p.23

³⁸ S.BOUKRAMI « *vade-mecum de la finance* », Edition O.P.U 1992.P 535

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de la désintermédiation ³⁹(points 3 et 4 schémas suivant).

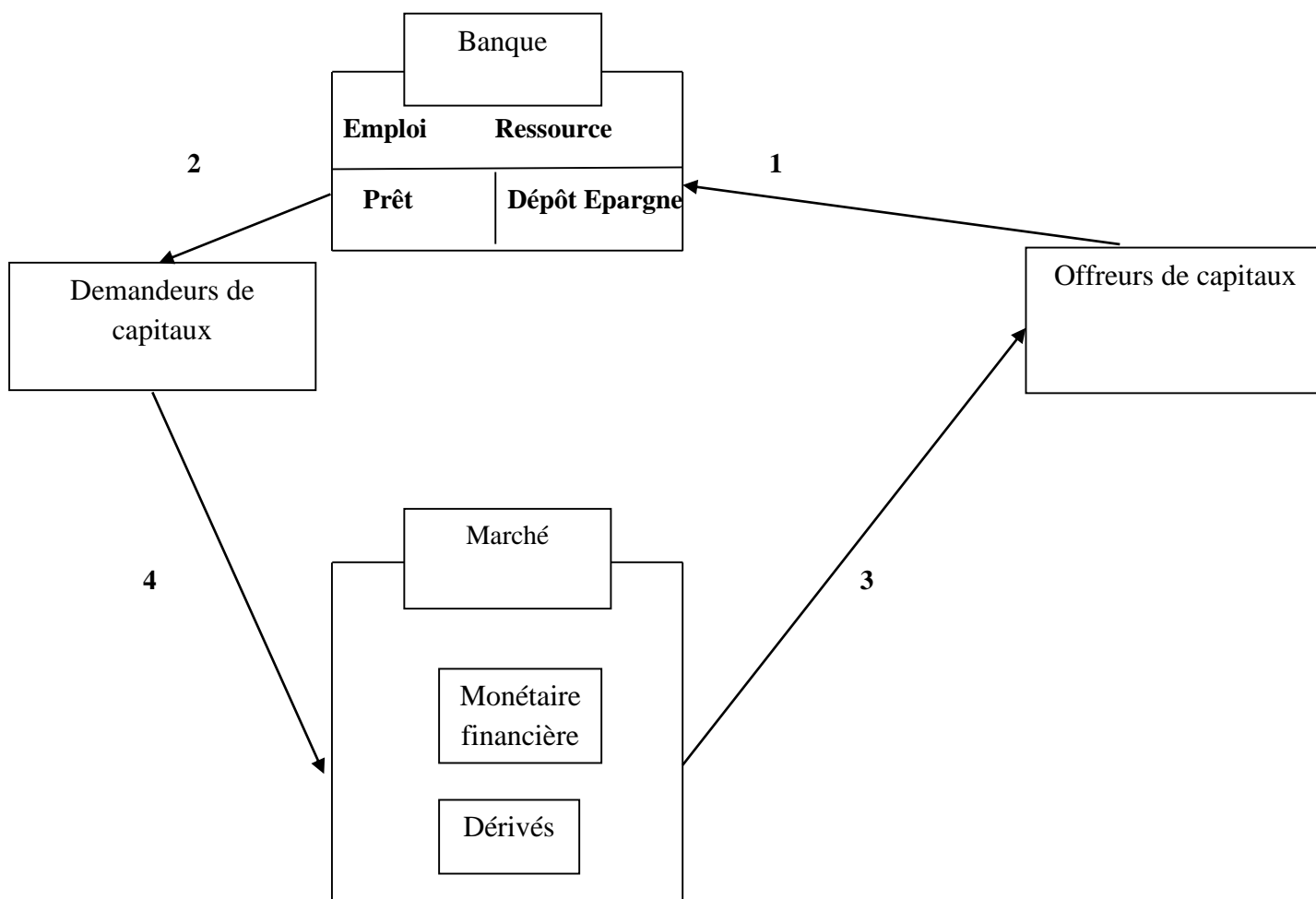
✓ **Intermédiation :**

- Les offreurs de capitaux confient leur dépôt et leurs épargnes.
- Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements.

✓ **Marché directe (désintermédiation) :**

- Les offreurs de capitaux investissent directement sur les marchés ;
- Les demandeurs de capitaux se financent auprès des marchés.

Figure N°04 : L'intermédiation bancaire



Source : Gestion et politique de la banque ; 8eme édition, Paris 1981

³⁹ P.GARSUAULT. S. PRIAMI : « La banque, fonctionnement et stratégie. », 2ème édition, economica, Paris 08

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Ce schéma illustre le rôle économique de la banque. Les agents à besoin et à capacité de financement « demandeurs, offreurs de capitaux » entrent directement en relation sur les marchés des capitaux. Les agents à besoin de financement émettent des titres souscrit par les agents à capacité de financement. Ce qui revient pour les premiers à emprunter des capitaux aux seconds. Une durée et un prix « le taux d'intérêt ».

D'une part, les emprunteurs dont le besoin de financement découle d'opérations d'investissement émettent des titres à long terme, alors que les prêteurs préfèrent les placements à court terme. Mais surtout, les marchés des capitaux sont des marchés imparfaits où règnent l'incertitude et l'asymétrie d'information, certains agents détiennent des informations que les prix ne reflètent pas. L'intervention d'un intermédiaire financier réside dans le processus de financement indirect par la banque en s'interposant entre le prêteur et l'emprunteur. L'intermédiaire émet des titres à terme et à risque mieux adapté aux préférences des prêteurs : il collecte des capitaux qu'il redistribue par la suite sous forme de crédits aux agents à besoin de financement.

❖ *Définitions de l'intermédiation financière des banques*

Afin de cerner les contours de cette activité, il est nécessaire de proposer une revue des différentes définitions de l'intermédiation financière des banques :

Selon l'approche classique de Gurley et Shaw (1960) définissent La banque comme étant un intermédiaire financier et monétaire, dont l'activité principale est l'intermédiation entre les agents à excédent de ressources et les agents à déficit de financements, recevant des premiers des dépôts liquides à vue ou à terme contre rémunération, et octroyant aux deuxièmes des crédits rémunérés à taux d'intérêt débiteurs largement supérieur aux taux d'intérêt créditeurs dont bénéficient les déposants.⁴⁰

Selon Jean Pierre Parat : « *Les intermédiaires financiers bancaires peuvent être définis comme des établissements bancaires qui collectent des ressources dégagées pour des particuliers, des entreprises ou des pays extérieurs à la métropole et les émettent à la disposition d'autre particulier, entreprises ou pays extérieurs à la métropole pour la couverture de leurs besoins de financement* ⁴¹ ».

⁴⁰ MARTY, ALVIN L. GURLEY and SHAW, « Money in a Theory of Finance. » Journal of Political Economy, 1961, 69.1 : 56-62.

⁴¹ PATAT.JP (1982) : « *Monnaie, institution financière et politique monétaire* », Economica, Paris.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Selon HADJ SADOK.Tahar « *La banque est un intermédiaire financier qui redistribue sous forme de crédits les fonds qu'il collecte auprès des agents économiques en vue de réaliser un profit* »⁴²

Scialom L définit la banque à son tour comme suit : « *Une banque est un intermédiaire financier spécifique, dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts. Elle prête à moyen-long terme et emprunte à court terme.* »⁴³

Pour mieux comprendre la notion d'intermédiation bancaire on doit présenter les typologies des banques et leurs activités.

2. Typologie de la banque

La typologie des banques nous permet de souligner l'existence de plusieurs catégories de banques :⁴⁴

2.1. Banque centrale (banque d'Algérie)

La Banque Centrale est une institution publique indépendante qui joue un rôle crucial dans le système financier d'un pays. Elle est chargée de veiller à la stabilité et au bon fonctionnement de ce système, et de conduire la politique monétaire.

La banque centrale se définit comme « *l'institution financière qui en sein d'un système bancaire hiérarchisé assure la fonction du prêteur en dernier ressort, elle conduit la politique monétaire et exerce des fonctions de régulation de système financier* »⁴⁵.

En outre, la banque centrale se définit comme l'autorité publique chargée de contrôler le financement de l'économie en assurant l'émission des billets, surveiller et gérer le système bancaire et financier. L'indépendance de la banque centrale peut être opérationnelle car elle n'est pas obligée de suivre la politique du gouvernement sauf si celle-ci est dans le cadre de l'attente de son propre intérêt. Son indépendance est également relative au mode de désignation des membres du conseil car ce n'est pas les pouvoirs politiques qui les désignent.

⁴² HADJ SADOUK.Tahar « *Les risques de l'entreprise et de la banque* » Edition Dahlab, 2007, p10

⁴³ LAURENCE Scialom « *Économie bancaire* ». Collection repères, 2013.

⁴⁴ S.COUSSESGUES, op.cit, P13

⁴⁵ ALAIN. B, « *dictionnaire d'économie* », édition Armand colin, paris, 2001, p 28

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

2.2. Banque commerciale

Les banques commerciales sont également appelées banques de détail. Ce sont les types les plus connus. En effet, les banques commerciales sont des banques où nous avons tous les comptes bancaires et des comptes d'épargne. Ces banques fournissent des services bancaires à leurs clients particuliers ou entreprises. Parmi ces services bancaires, on peut citer :

- Fournir des comptes bancaires et tous les services qui y sont attachés, tels que la fourniture de moyens de paiement ;
- Différents crédits ou prêts ;
- Dépôt (compte d'épargne)

Dans les banques commerciales, il existe différents types de banques : les banques traditionnelles, les banques en ligne, les banques mobiles ou les nouvelles banques. On peut trouver également des banques de dépôts uniquement. Ces types de banques ne fournissent aucun service autre que les dépôts.⁴⁶

2.3. Banque d'affaire

Une banque d'affaire est une banque qui se spécialise dans la gestion de l'épargne longue et dans l'emploi de ses ressources pour des placements longs (prise de participation dans des entreprises, actifs immobiliers et fonciers, etc. &).⁴⁷

2.4. Banque mixte

Qui sont des banques qui partagent les caractéristiques des banques de dépôts (commerciales) et des banques d'affaires.

2.5. Banque d'investissement

Les banques d'investissement sont, également, appelées banques à moyen et long terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans⁴⁸. Leur activité consiste à accorder des crédits dont la durée est supérieure à deux ans, elles ne peuvent recevoir de dépôt qu'avec l'autorisation de la commission de contrôle des banques pour une même durée.

⁴⁶ Le guide de la banque, comptes, carte bancaire, services, Edition P.19

⁴⁷ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, op.cit, p.200.

⁴⁸ Ibid

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

2.6. Banque islamique

Le système bancaire islamique qui possède des préceptes de l'islam, s'organise autour de trois principes fondamentaux à savoir⁴⁹ :

- Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- Partage du profit ou des pertes résultant d'investissements ;
- Promotion des investissements productifs, créateurs de richesses et d'emplois».

3. Les ressources bancaires

Les ressources bancaires représentent l'ensemble des dépôts bancaires ou fonds récoltés pour une banque donnée : les dépôts des clients, les provisions, les obligations, les emprunts interbancaires, les fonds propres, les certificats de dépôts, etc

3.1. Les dépôts des clients

Ce sont des fonds reçus par la banque qui peuvent être soit de la trésorerie de l'entreprise, soit constitué par les particuliers, avec et sans stipulation d'intérêt, avec les droits pour la banque d'en disposer pour les besoins de son activité, mais à condition d'assurer pour les déposants un service de caisse. Il y a deux types de dépôts, ce qu'on va développer dans le prochain élément de notre recherche.

- Dépôts à vue : ce sont des dépôts où le déposant peut les retirer à n'importe quel moment. Ils sont matérialisés par l'ouverture des différents comptes (les comptes cheques, les comptes courants).
- Dépôt à terme : contrairement aux dépôts à vue, les dépôts à termes constituent l'ensemble des dépôts qui sont déposés au niveau de la banque pour une période déterminée ou fixe à l'avance.

3.2. Les provisions

Ce sont des fonds constitués pour faire face à l'accomplissement d'un événement probable concernant les activités de la banque ; on peut citer deux types de provisions :

- Provision réglementée ou légale dont la constitution est obligatoire.

⁴⁹ BOUYAKOUB .F « *l'entreprise et le financement bancaire*», éd. CASBAH, Alger, 2003, PP.271, 272.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

- Provision pour risque et charge, elle représente une partie sacrifiée, au moins provisoire par les associés à la distribution d'une partie du résultat net.⁵⁰

3.3. Les obligations

Une obligation est une valeur mobilière qui constitue une créance sur son émetteur, elle est donc représentative d'une dette financière à moyen, long terme, parfois même à perpétuité. Cette dette est émise dans une devise donnée, pour une durée définie et elle donne droit au paiement d'un intérêt fixe ou variable, appelé coupon qui est parfois capitalisé jusqu'à sa maturité.

3.4. Les emprunts interbancaires

Les prêts interbancaires sont des opérations de prêt de liquidités réalisées sur le marché interbancaire entre les différentes banques et parfois, également, avec la banque centrale.

Les prêts interbancaires sont généralement des opérations de placement de trésorerie très courte.

Ils permettent aux banques emprunteuses, en recherche de liquidités de se refinancer, Les prêts interbancaires peuvent être adossés à des garanties (effets ou titres) ou réalisés en blanc (sans garantie).⁵¹

3.5. Les fonds propres

Correspondent aux moyens mis à la disposition d'une banque par ses actionnaires, ou d'autres investisseurs, ainsi qu'aux bénéfices qu'elle a réalisés et qui n'ont pas été distribués.⁵²

3.6. Les certificats de dépôts

Le certificat de dépôt est un titre de créance Négociable (TCN) et plutôt rarement utilisé par les petites entreprises en raison du montant minimum requis. Il entre dans la catégorie des placements à court terme, et même à très court terme puisqu'il peut être souscrit pour une durée comprise entre 1 jour et 1 an. Au-delà de 1

⁵⁰ BOUKROUS, Djamilia. « Les circuits de financement des PME en Algérie : Etude d'un crédit bancaire », Mémoire de Magister en sciences économiques, Université d'Oran, 2008. p 18.

⁵¹ DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID Makhoulouf « Le crédit à la consommation » Promotion 2020/2021 ; p 14

⁵²Ibid

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

an et jusqu'à 7 ans, le placement sous cette forme reste possible mais prend alors le nom de bon à moyen terme négociable (BMTN).⁵³

4. Les fonctions de la banque

Les activités exercées par la banque peuvent être regroupées en trois familles. En effet autre, les activités traditionnelles d'intermédiation, on trouve les activités de marché et la prestation de service.

4.1. Les activités d'intermédiation

La collecte des ressources et la distribution des capitaux représentent les fondements de l'activité bancaire et du rôle économique de la banque. Cette intermédiation a pour finalité de satisfaire les demandes d'emprunt ou de placement de capitaux.

L'intermédiation constitue le cœur de l'activité de la banque et la base de sa rentabilité du moment qu'elle produit une marge résultant de la différence entre les produits reçus sur les emplois et le coût des ressources collectées.

La fonction d'intermédiation apparaît essentielle et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus.⁵⁴

Le principe de l'intermédiation bancaire s'exerce à la fois dans le temps et dans l'espace de façon habituelle.

A. Dans le temps

C'est la fourniture de moyens de financement (crédit) à leur clientèle, à un moment où ceux-ci en sont dépourvus.

Il y a alors création monétaire soit totalement soit partiellement.

B. Dans l'espace

C'est le transfert de moyens de paiement (chèque, virements, cartes de crédit &.) d'une place commerciale à une autre.

La banque se trouve au centre de l'activité financière et détient une réelle compétence dans le traitement de l'information sur la solvabilité des emprunteurs. Elle assume, de plus, le risque de défaut et le gère en développant la méthode de division des risques.

⁵³Ibid

⁵⁴ LOBEZ Frédéric « Banque et marchés du crédit » Edition Puf, mai, 1997, p08

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

4.2. L'octroi de crédit

La loi du 19 août définit le crédit comme étant tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique pour le compte de celle-ci un engagement par signature⁵⁵.

Les banques apportent aux agents économiques les crédits nécessaires à leurs activités de consommation ou de production et en peut les classer comme suit :

- Les crédits aux entreprises
 - Crédits de fonctionnement
 - Crédit d'investissement.
- Les crédits aux particuliers
 - Crédits de trésorerie.
 - Crédits de l'habitat ou crédit immobilier.

4.3. La collecte des dépôts

Selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, « *sont considérés comme fond reçus du public les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer*⁵⁶ »

La collecte des dépôts est une mission essentielle des banques, elle représente un enjeu considérable pour chaque établissement, car elle détermine pour chaque banque sa part de marché, sa capacité à distribuer des crédits, sa trésorerie, son rôle sur le marché en tant que prêteur ou emprunteur.⁵⁷

4.4. La gestion des moyens de paiement

Au sens de l'article 110 de la loi n°90-10 du 14/4/90, la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci constituent des opérations de banque.

⁵⁵ La loi n 82 du 18 août 1986 portant le régime des banques marque de la refonte du système bancaire Algérien.

⁵⁶ BOUHRIZ DAIDJ Aicha « *innovation technologique des services bancaire et financiers* » mémoire de magister Tlemcen, 2004

⁵⁷ Ibid

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui ne permettent à toute personne de transférer des fonds déposés auprès d'une banque et cette quelle que soit le support ou procédé technique utilisée ⁵⁸ :

Les moyens de paiement sont :

- Les billets de banque
- Le chèque bancaire
- Le chèque de voyage
- Les cartes de crédit
- Les virements
- Les effets de commerce.

4.5.La création monétaire

Seules les banques ont le droit de la créer de la monnaie dans un pays. En effet, elles peuvent créer et gérer des dettes. C'est ce qu'on appelle la monnaie scripturale. Les impacts de cette politique de la monnaie dans l'économie nationale sont essentiels. Ainsi, il y a « l'injection de liquidités dans le circuit économique » produite par cette création de monnaie qui contribuera par la suite à gonfler l'effet multiplicateur du crédit.

Par ailleurs, si le crédit octroyé par les banques est utilisé à des fins d'investissement, cette situation engendrera une autre suite d'investissements. C'est ce que l'on appellera l'effet d'accélération. L'économie du pays sera entretenue et améliorée par l'intermédiaire de ces banques qui encourageront, par cette création de monnaie, l'accès aux crédits de consommation par les ménages, et d'autre part la création de nouvelles situations d'investissement liées aux premiers investissements financés par les crédits.

4.6.Une mission d'assurance

Cette mission s'exerce vis-à-vis des clients de la banque et du risque d'insolvabilité de ceux-ci. Lorsque ce risque est matérialisé, la banque peut intervenir en fournissant les liquidités sans lesquels le client ferait défaut. Cette assurance implicite, qui est exercée de façon discrétionnaire au cas où le marché s'avérerait incapable d'absorber une émission donnée⁵⁹.

⁵⁸ MANSOURI Mansour « *Système et pratique bancaires en Algérie* » 2006, Edition HOUMA, P247.

⁵⁹ LOBEZ Frédéric, op. cit, p09

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Section 3 : Banques et entreprises : une interdépendance vitale

La scène économique se joue à deux. D'un côté, les entreprises ont un besoin constant de financement pour fonctionner et se développer. De l'autre, les banques proposent des solutions financières, dont le crédit est un pilier central. Cette relation est cruciale car les banques trouvent profit à financer les entreprises en croissance, qui elles-mêmes ont besoin de ces ressources pour survivre.

Dans cette section, nous nous pencherons sur les rouages de cette collaboration.

1. Identification des besoins de financement des entreprises

Le développement d'une entreprise ne peut s'envisager que par une étude de ses besoins et de son financement.⁶⁰

Les besoins de financement de l'entreprise se manifestent en matière de besoins liés au cycle d'exploitation de l'entreprise, notamment le financement des stocks et le besoin de fonds de roulement. Aussi, elle exprime des besoins en matière de financement de projets d'investissement (extension, renouvellement des équipements, investissement de création), et enfin ceux liés à l'innovation.

Pour mieux appréhender les besoins des entreprises, une compréhension préalable de la notion d'« ENTREPRISE » s'avère nécessaire. En effet, il est important de passer en revue quelques généralités sur ce concept fondamental. Cette étape préliminaire nous permettra de définir un cadre conceptuel solide et d'aborder la suite de notre réflexion avec une meilleure compréhension du sujet.

1.1. Généralité sur l'entreprise

1.1.1. Définition de l'entreprise

En réalité le mot « entreprise » comporte plusieurs définitions selon les auteurs classés d'après les différents domaines de formation tels que les juristes, les spécialistes en sciences de gestion, en sciences humaines. D'une manière générale, l'entreprise *est « une structure économique et sociale, financièrement indépendante, produisant des biens et des services destinés à un marché concurrentiel ou monopolistique. Elle constitue l'unité fondamentale de l'économie de marché ».*⁶¹

⁶⁰ AHOUSSOU B-A., 2011, « *Financement de l'entrepreneuriat rural dans la région du centre de Cameroun* », Thèse de Doctorat en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Liège-Comloux- AgroBiotech.

⁶¹ « <http://fr.wikipedia.org/wiki/entreprise>, consulté le 04/03/2024

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Etymologiquement, le terme dérive de « entreprendre », daté d'environ 1430-1440 avec le sens de « prendre entre ses mains ». Aux environs de 1480, il prit l'acception actuelle de « prendre un risque, relever un défi, oser un objectif».

Trois aspects ressortent de cette définition :

- L'entreprise produit : elle crée ou transforme des biens ou des services susceptibles de satisfaire les besoins des individus, des autres entreprises ou des collectivités ;
- L'entreprise produit pour le marché, cela veut dire qu'elle vend les biens ou les services qu'elle produit ;
- L'entreprise est financièrement indépendante, c'est-à-dire qu'elle produit et vend de sa propre autorité, sous sa responsabilité, à ses risques et périls.

Selon HADJ SADOUK Tahar, « *Il y a ENTREPRISE dès qu'un individu ou un groupe d'individus disposent du capital monétaire nécessaire, accepte le risque dans un projet économique, et ce dans le but de rendre maximale la différence entre les sommes payées et les sommes encaissées*»⁶²

1.1.2. Les typologies de l'entreprise

En nous basant sur les définitions de l'entreprise avancées précédemment, nous pouvons classer les différents types d'entreprises selon plusieurs critères : économiques, juridique et la propriété du capital.

1.1.2.1. Classification selon les critères économiques

Dans ce type, les entreprises sont classées économiquement selon la taille et la nature d'activité.

A. Classification selon la taille (dimension) des entreprises

La taille de l'entreprise est un critère fondamental, selon ce type de classification on se base sur quelques indicateurs tel que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, les capitaux propres, ...etc.

Cependant, plusieurs spécialistes intéressés par la question de taille de l'entreprise, retiennent les critères des effectifs salariés pour classer les entreprises. « *Ce choix se justifie par le fait que l'effectif est une variable non sujette aux fluctuations de*

⁶² HADJ SADOUK Tahar, op. cit , p04.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

la monnaie, présentant un caractère d'universalité ainsi que des comparaisons dans le temps et entre les pays ⁶³».

On distingue :⁶⁴

- Les grandes entreprises : qui ont un effectif dépassant 500 personnes et qui réalisent des chiffres d'affaires en milliards d'unités monétaires.
- Les PME : Catégorie particulièrement hétérogène qui regroupe les petites et moyennes entreprises allant de quelques salariés jusqu'à 500 personnes.
- Les TPE : Très petites entreprises (pas ou très peu de salariés) qui sont nombreuses et connaissent des problèmes de gestion spécifiques.

B. Classification selon la nature d'activité

Cette branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes, groupement d'intérêts économiques, On distingue⁶⁵ :

- **Les entreprises agricoles** : Entreprises dont l'activité est en lien direct avec l'exploitation de la nature et est soumise aux aléas climatiques.
- **Les entreprises industrielles** : Entreprises transformant les matières premières en produits finis ou semi-finis (barres de fers, fil acier, ...).
- **Les entreprises commerciales** : Acheter pour vendre sans véritable activité de transformation.
- **Les entreprises de services** : Caractère immatériel de leur production, mais peuvent avoir activité de transformation ou présentation physique de produits (films, pub, transport, ...).

La nature d'activité définit aussi le processus technologique, la forme du marché, le cycle économique. Cette classification rappellera sans cesse qu'il faut toujours relativiser l'analyse de la fonction d'entreprise selon la nature d'activité.

⁶³ Notes de cours de comptabilité générale (inédit), ULK, Kigali, 2002

⁶⁴ CHANTAL B, MARTINE P, « *Economie et gestion de l'entreprise* », 4ème Edition, France, 2006, p14.

⁶⁵ <https://www.marketing-etudiant.fr/cours/e/lentreprise-et-ses-frontieres.php>, consulté le : 15/03/2024.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

1.1.2.2. Classification selon les critères juridiques

La forme juridique d'une entreprise permet de distinguer les principaux types suivants :

a) Les entreprises individuelles

C'est la forme des entreprises très simple sans formalisme, mais avec une responsabilité indéfinie sur les biens propres, car en cas d'échec, il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur.

b) Les sociétés commerciales

Elles sont marquées par la personnalité de leurs associés et les sociétés de capitaux dans lesquelles l'important est l'apport de capitaux : les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux et les sociétés mixtes.

- **La société de personnes** : sont dont les associés se sont réunis la confiance mutuelle en considération de leurs personnalités et qui sont responsables personnellement et solidairement des dettes contractées car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de la société et celle des associés ; exemples : SNC, SCS.
- **Les sociétés de capitaux** : sont les sociétés dans lesquelles la personnalité des associés n'est pas prise en compte. Leurs responsabilités sont limitée à leurs apports ; exemples : SARL, SPA.
- **Les sociétés mixtes** : sont des sociétés où les associés sont réunis en considération de leurs personnalités, ils reçoivent des parts sociales et leurs responsabilités sont limitée à leurs apports.

1.1.2.3. Classification selon la propriété du capital

Ce critère permet de classer les entreprise en : entreprises privées, entreprise publiques et entreprises mixtes.

a) Entreprises privées

Ce sont tous les entreprises individuelles ou sociétés dont les capitaux appartiennent à des personnes privées.

b) Entreprises publiques et sociétés d'économie mixte

Ces entreprises ont un statut juridique divers dont le capital et le pouvoir de décision appartiennent en totalité ou en partie à l'état ou à des collectivités locales.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

1.1.3. Mission de l'entreprise

La mission définit les activités ainsi que les grandes orientations d'une entreprise, elle répond à des questions telles que : « *Quel est notre business ou encore qui sommes-nous et à quoi voulons-nous arriver ?*⁶⁶ », elle doit être clairement définie car elle constitue une fondation solide sur laquelle devrait se bâtir des réalistes objectifs, plans et activités. Il est donc important pour toute organisation (comprendons dans notre cadre une organisation à but lucratif) de se définir elle-même avant d'entamer quoique ce soit. Cela permettra de mobiliser toutes les forces vives de l'organisation en vue d'atteindre l'objectif commun.

1.1.4. Objectif de l'entreprise

Les objectifs ou visées stratégiques se définissent en terme de résultats que l'organisation tant d'atteindre par son action.

Ces résultats sont des mesures de la performance à la quelle veut tendre l'organisation. La fixation des objectifs est d'une importance cruciale car « *tant que la direction de l'organisation ne se fixe pas des mesures des performances en terme des positions à atteindre et par un engagement spécifique au niveau de l'action à entreprendre, il y a un grand risque que la mission stratégique puisse rester une bonne intention, mais jamais une réalisation*⁶⁷ ».

1.2. Les besoins de l'entreprise

Lors de sa création, puis au cours de son développement, l'entreprise au moment opportun, doit détenir les ressources financières nécessaires pour faire face à ses échéances, et utiliser au mieux les moyens dont elle dispose. Afin d'exercer son activité, l'entreprise doit d'abord engager des dépenses avant de percevoir des recettes : réalisation des investissements matériels (terrains, installations, constructions) ; achats des matières et fournitures, prévoir la rémunération de la main-d'œuvre). Ce n'est qu'ultérieurement, à l'issue de la production et de la commercialisation, que des recettes seront encaissées après la réalisation des ventes. Il y a donc un décalage dans le temps entre les paiements et les encaissements concernant aussi bien les investissements que l'exploitation. C'est ce décalage qu'on appelle besoins de financements.

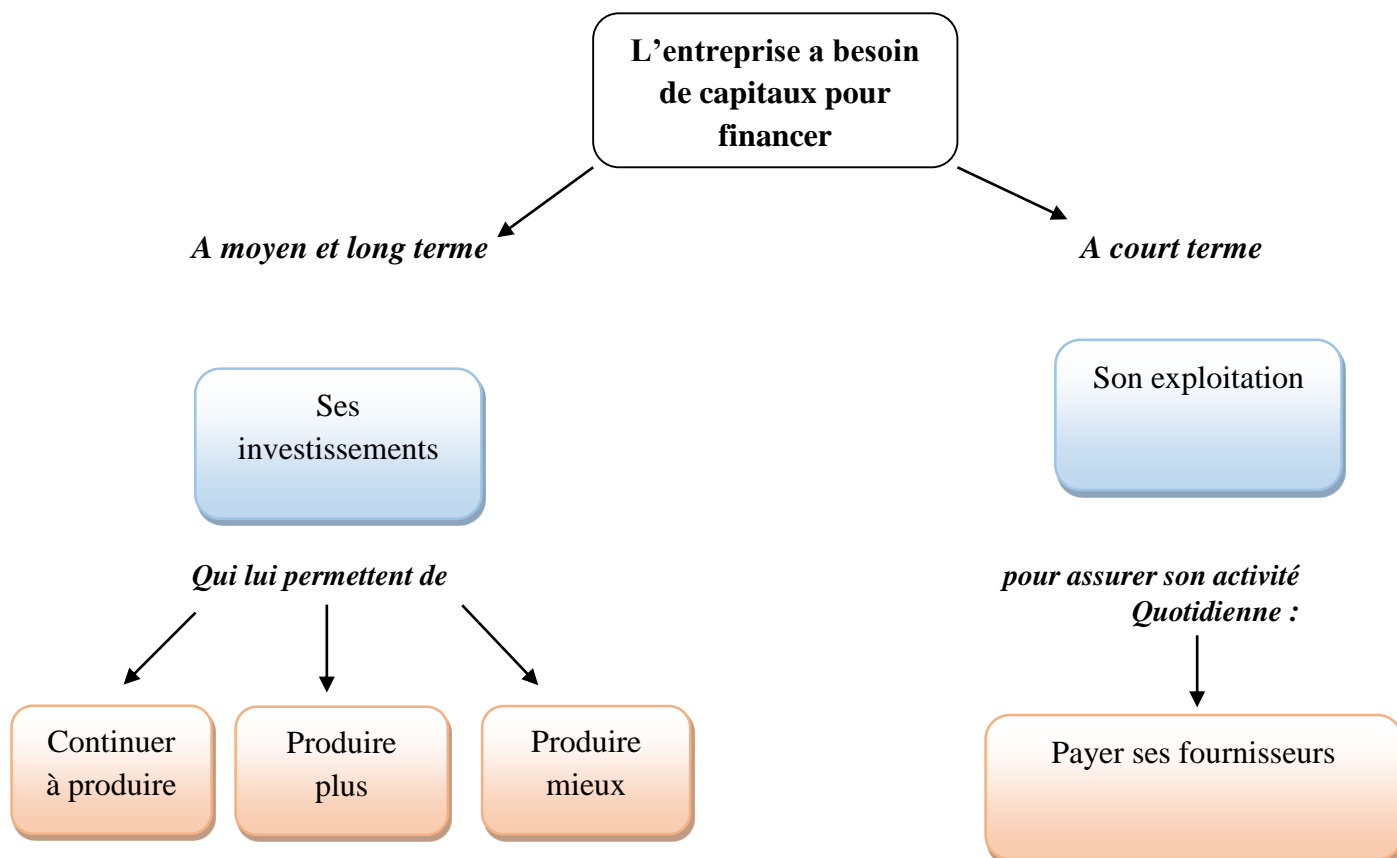
⁶⁶ THOMSON, A. and STRICK LAND, Dans OKOKO OSAMBO "Cours de management stratégique » ,2007, p.28

⁶⁷ Ibid.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Par son activité, une entreprise est confrontée à deux types de besoins de financement : un besoin de financement à long terme et un besoin de financement à court terme⁶⁸.

Figure N°06 : Les besoins de financement d'une entreprise



Source : GAVROY.T, HATERT.J et JUNGELS. J-C, « Comment financer la croissance de son entreprise », Ed. Edipro, Belgique, 2010.

1.2.1. Les besoins lié au cycle d'investissement

1.2.1.1. La notion d'investissement

De l'avis de J-Y-SAUQUIN et C.H D'ARCIMOLE, (2001)) « *L'investissement est un accroissement des outillages et des énergies disponibles. Investir, c'est améliorer en consentant un sacrifice. C'est aussi prélever un arbitrage entre le présent et l'avenir* ». Pour une entreprise, investir c'est mettre aujourd'hui en œuvre des moyens financiers pour à travers des activités de production et de ventes, générer des ressources

⁶⁸ BOUKROUS Djamila, op .cit, p.79.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

financières sur plusieurs périodes ultérieures. Autrement dit, « *on appelle l'investissement c'est l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle nous attendons des gains futurs, étalés dans le temps.* »⁶⁹ Il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise.

Et selon Eric MANCHON, p332 « *L'investissement c'est l'acquisition de biens ou de services en vue d'une rentabilité différée dans le temps* ». Cette belle définition montre que l'investissement est un acte volontaire « *contrairement au besoin d'exploitation, dont les déterminants échappent en partie au chef d'entreprise, l'investissement est une décision de gestion parfaitement autonome. C'est d'ailleurs pour quoi l'approche bancaire peut être beaucoup plus rigoureuse : la plupart des atouts et des paramètres sont dans les mains du décideur* » (Eric MANCHON. p333).

A cet effet, nous classons les investissements selon leur :

A. nature en :

- **Investissements corporels :** Ils consistent en l'acquisition de terrain, de locaux, d'équipement et d'installation toujours inscrit à l'actif du bilan, ils répondent à des objectifs varies :
 - Création d'une capacité de production compte tenu de la demande prévue lors de la constitution de l'entreprise : investissement de création ;
 - Maintien de la capacité par le renouvellement des immobilisations au terme de la durée de vie : investissement de remplacement : investissement de renouvellement ;
 - Accroissement de la capacité pour assurer le développement : investissement d'extension ;
 - Orientation vers de nouvelles activités : investissement de modernisation ;
 - Réalisation de gain de productivité afin de réduire les coûts, accroître les marges, la compétitivité : investissement de productivité.
- **Investissements incorporels :** Les investissements incorporels (de recherche, formation et logiciels) sont complémentaires des investissements matériels qu'ils précèdent, accompagnent ou suivent.

⁶⁹ MOURGUES. N, « *Le choix des investissements dans l'entreprise*», édition Economica, 1994, p15.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

- Ainsi les investissements de recherche précèdent les investissements matériels lorsqu'ils aboutissent à améliorer, adapter ou imaginer des procédés et matériels nouveaux ;
- Les investissements en formation accompagnent les investissements matériels dont ils permettent l'usage efficace par l'adaptation des qualifications des utilisateurs ;
- Les investissements en logiciels se poursuivent au-delà de l'acquisition des matériels informatiques et, de même, les investissements dans l'action commerciale se poursuivent après la mise en fabrication du produit.
- **Investissements financiers** : Les investissements financiers sont les acquisitions de titres de participation, de titres immobilisés qui donnent le droit de propriété ou de créances. Ils tendent à se développer dans les grandes entreprises, Ils tendant à se développer les grandes entreprises, les investissements financiers permettant :
 - D'élargir la compétence de l'entreprise à d'autres domaines d'activités ;
 - D'obtenir des effets de synergie en tenant compte des complémentarités entre diverses sociétés ;
 - De contrôler des ressources d'approvisionnement, des débouchés et des technologies ;

En résumé les investissements corporels, incorporels et financiers sont complémentaires. Ils représentent les moyens de mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise dont ils constituent les éléments du développement futur.

B. Par finalité

- Investissement productif ou investissement non directement productif.

C. Par Objectif

- Investissement de renouvellement, investissement de modernisation, investissement de développement ou d'extension ou d'autres types d'investissements.⁷⁰

⁷⁰ ARMAND. D. et ALL, « *Manuelle de gestion* », vol 2, 2^{ème} Edition, Ellipses, 2004, P.144

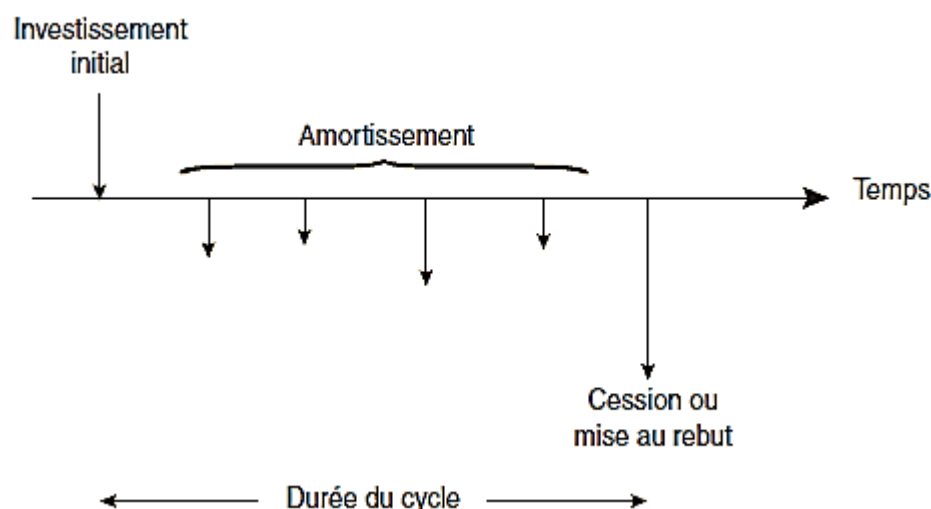
Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

1.2.1.2. La notion de cycle d'investissement

Le cycle d'investissement est défini comme étant l'ensemble des opérations relatives à l'acquisition ou à la création des moyens de production incorporels (brevets, fonds commercial...), corporels (terrain, construction, matériel de transport, etc.), ou financiers (titres de participation, etc.). Il englobe également la partie immobilisée de l'actif de roulement (stock, créances, ...etc.)⁷¹

Le cycle d'investissement est un cycle généralement long car, les opérations se déroulent sur un certain nombre d'années, et qui accompagne le développement de l'entreprise et conditionne sa pérennité et son efficacité « *le cycle d'un investissement, qui s'identifie à sa durée de vie, se termine lorsque l'actif ne contribue plus à sécréter de flux de liquidités, soit parce qu'il est cédé, soit parce qu'il est déclassé* ». ⁷²

Figure N° 07 : Le cycle d'investissement



Source : HUBERT DE LA BRUSLEIRIE, Analyse financière, information financière diagnostic et évaluation, 4eme Edition, DUNOD, Paris 2010, page 8.

La figure ci-dessous montre que le mécanisme d'amortissement économique exprime le retour à la liquidité progressif et étalé dans le temps des actifs corporels. L'horizon d'investissement en actifs physiques relève du long terme. Celui-ci peut

⁷¹ BELKAHIA. R, & OUDAD. H (2007), « *Finance d'entreprise : Analyse et diagnostic financiers : Concepts, outils, cas corrigés* », Imprimerie Najah el Jadida Casablanca

⁷² Gérard CHARREAUX (2000), « *Finance d'entreprise* », 2 ème Edition EMS, p 28.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

durer jusqu'à trente ans ! Il peut même être repoussé à l'infini en cas de biens physiques qui ne se déprécient pas avec le temps, tels les terrains.

1.2.1.3. Les besoins de financement relatifs au cycle d'investissement

Lors de la création de l'entreprise, et puis au cours de son développement, le rythme des investissements dépendra des stratégies choisies. Le maintien de la capacité de production dans le cadre de stratégies de focalisation ou de spécialisation, sans accroissement de l'activité, ne nécessitera souvent que des investissements de remplacement lorsque les équipements arrivent en fin de vie ou sont devenus insuffisamment performants. Alors que les stratégies de diversification, de domination par les coûts ou de croissance interne se traduiront par un rythme d'investissements de modernisation ou de capacité destinée à accroître la capacité de production plus soutenue. Enfin, les stratégies de croissance externe ou internationalisation exigent souvent des investissements financiers (prises de participations, filiale commune, acquisitions..) ponctuels mais importants. En effet, aucune stratégie ne peut être mise en œuvre sans avoir préalablement estimé les besoins de financement liés aux investissements nécessaires.

1.2.2. Les besoins liés au cycle d'exploitation

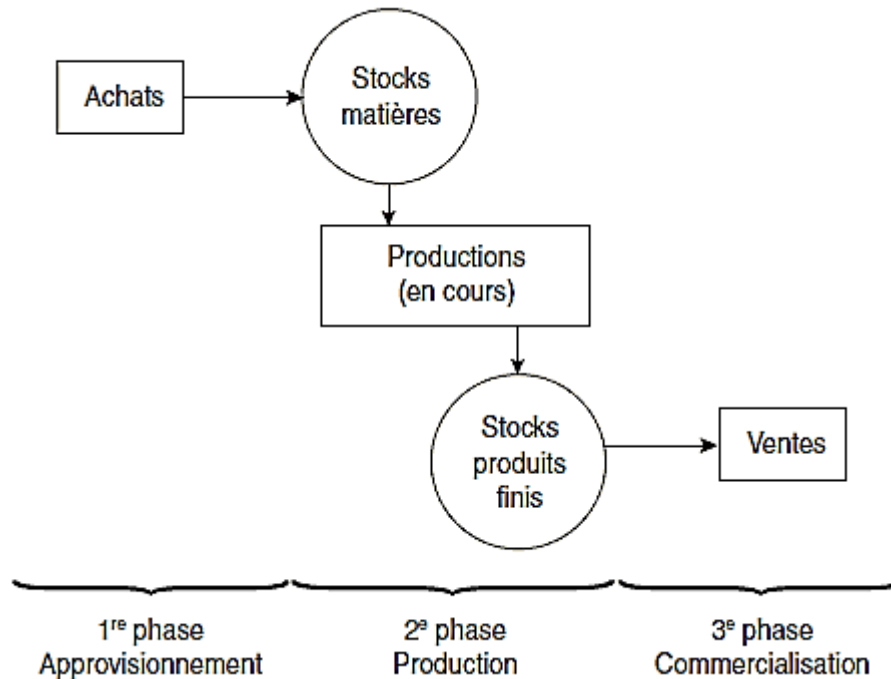
1.2.2.1. La notion du cycle d'exploitation

Il désigne toutes les opérations nécessaires à la réalisation des activités économiques, commerciales et productives de l'entreprise. Selon le domaine d'activité de l'entreprise, la durée du cycle d'exploitation peut varier de quelques jours à plusieurs années. Le cycle d'exploitation correspond à l'ensemble des opérations successives qui vont de l'acquisition des éléments de départ (matières premières, marchandises...) jusqu'à l'encaissement du prix de vente des produits (ou des services) vendus.⁷³

⁷³ BARREAU. J, DELAHAYE.J, & DELAHAYE .F, « *Gestion financière : DECF 4* », 14eme édition, Dunod, 2005.

Chapitre 1 : Intermediation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Figure N°08 : Le cycle d'exploitation



Source : HUBERT DE LA BRUSLEIRIE, Analyse financière, information financière diagnostic et évaluation, 4eme Edition, DUNOD, Paris 2010, page 5.

La figure ci-dessus montre que le cycle d'exploitation d'une entreprise comprend trois phases :

- phase d'approvisionnement : dans cette phase, l'entreprise achète les différents biens et services nécessaires à son activité ;
- phase de production : dans cette période, l'entreprise transforme les différents biens pour en faire un produit fini ;
- phase de commercialisation : on l'appelle également, phase de vente, dans laquelle l'entreprise vend ses différents biens et services.

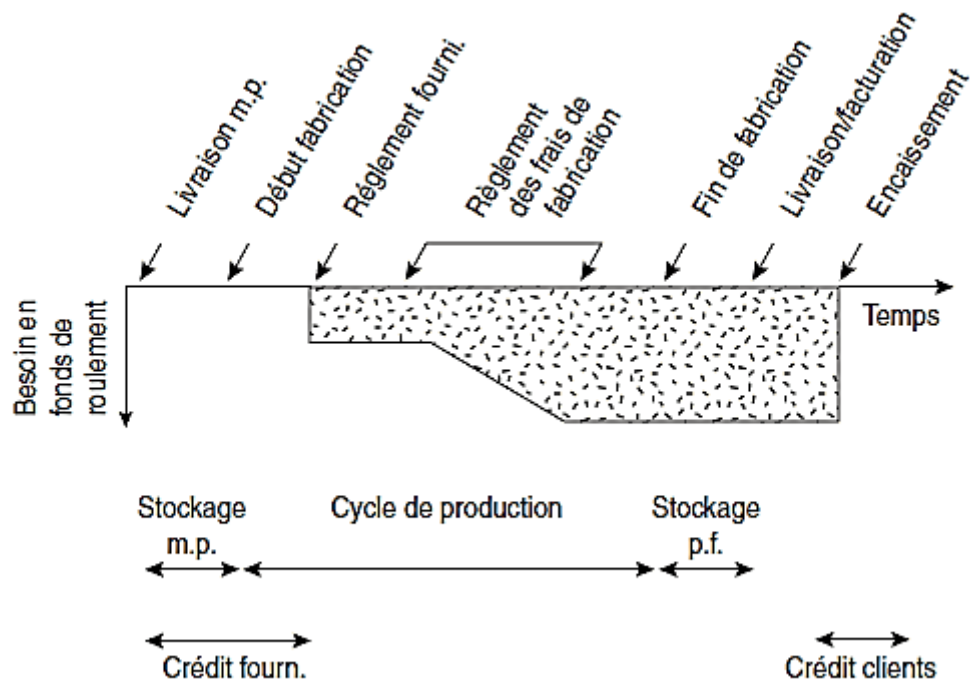
La durée du cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale varie en fonction des durées nécessaires à l'approvisionnement et à la vente. De manière générale, ce cycle est toujours plus court que celui d'une entreprise industrielle, où une phase de production (parfois de plusieurs mois) est nécessaire, mais plus long que celui d'une entreprise de prestation de services, où il n'y a pas d'opérations de production à proprement parler.

Chapitre 1 : Intermediation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

1.2.2.2. Les besoins de financement relatifs au cycle d'exploitation

La figure ci-après illustre l'augmentation du besoin de fonds lié au déroulement du cycle d'exploitation, jusqu'à sa résorption finale à l'échéance du délai de crédit accordé au client.

Figure N°09 : Besoin de financement du cycle d'exploitation



Source : HUBERT DE LA BRUSLEIRIE, *Analyse financière, information financière diagnostic et évaluation, 4eme Edition, DUNOD, Paris 2010, page 6.*

Le besoin d'exploitation est le solde net des actifs des créances et des dettes qui sont générés par cycle de production et de vente de l'entreprise. Les besoins liés à l'exploitation peuvent se résumer comme suit :⁷⁴

- **Un besoin de financement à court terme**

Une fois que l'entreprise a acquis les immobilisations qui lui sont indispensables, elle va devoir financer son activité quotidienne c'est-à-dire financer la constitution de ces stocks de matières premières qui seront utilisés tout au long d'une période donnée pour être intégrés dans le processus de production. De plus, toute au

⁷⁴ ROUSSELOT P, VERDIE J-F, « *La gestion de la trésorerie* », 2e édition Dunod, 1999, pp : 11- 22.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

long de l'année, l'entreprise peut être amenée à accorder des délais de paiement à ses clients, ces créances sont considérées d'un point de vue comptable comme une sorte de prêt accordé par l'entreprise à ses clients. Celle-ci doit donc être en mesure de les financer ou en tout cas être dans la capacité de financer ses activités courantes sans avoir un besoin impérieux des sommes non encore encaissées car représentent ces créances clients.

Ces dépenses sont comptabilisées dans des comptes de classe 3 (pour les stocks) ou certains comptes de classe 4 (pour les créances clients) et constituent ce que l'on appelle en comptabilité l'actif circulant. Généralement, la durée de détention de ce type d'actif par l'entreprise ne dépasse pas quelques semaines. Elle doit donc trouver des financements à courte terme capable de satisfaire ces besoins de financement à courte terme. En conséquence, le financement de l'actif circulant par une entreprise suppose que l'entreprise dispose des ressources financières suffisantes pour en assurer le financement pendant une période relativement courte. C'est un besoin à courte terme pour financer son actif circulant

- ***Un besoin de financement immédiat***

De la même manière qu'en tant que particulier vous disposez généralement d'une certaine somme d'argent au débit de votre compte courant pour financer vos dépenses quotidiennes, une entreprise doit pouvoir disposer à tout moment de ressources financières mobilisables immédiatement pour combler les dépenses de fonctionnement quotidiennes. Ces besoins de financement à très courte terme représentent pour l'entreprise des besoins trésorerie. En ce sens, la trésorerie correspond à la part des ressources financières dont dispose l'entreprise qui n'a été utilisée ni à l'acquisition d'immobilisation ni au financement de l'actif circulant. En conséquence, l'entreprise, pour faire face à ses dépenses quotidiennes, doit disposer d'un certain montant financier mobilisable immédiatement qui est comptabilisé à l'actif du bilan, dans les comptes de trésorerie (classe 5). Une entreprise a donc des besoins de financement qui peuvent être classés selon leurs échéances. C'est un besoin à très courte terme pour faire face aux imprévus quotidiens.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes.⁷⁵

1.2.2.3. La notion de besoin en fonds de roulement

L'analyse financière du cycle d'exploitation fait intervenir la notion de Besoin en Fonds de Roulement (BFR). Le BFR s'intéresse aux éléments cycliques et varie en fonction du niveau de l'activité(en rapport avec le chiffre d'affaires). Il a un caractère permanent et correspond aussi à l'investissement nécessaire dans le cycle d'exploitation du fait du décalage dans le temps entre les recettes et les dépenses d'exploitation ; étant donné que dans tout cycle, les dépenses précèdent les recettes.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) se définit comme « le solde des emplois circulant hors trésorerie active (stocks, clients, autres créanciers...) sur les dettes courantes hors trésorerie passive».⁷⁶ Ce solde peut être un solde débiteur ou créditeur.

- Si le solde est positif, les emplois sont supérieurs aux ressources.
- Si le solde est négatif, c'est une ressource dégagée par l'exploitation. Dans ce cas, on parlera alors de « BFR négatif ».

$$BFR = \text{actifs circulant} - \text{dettes courantes}$$

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est composé des comptes suivants :

Les stocks (matières premières, produits et travaux en cours, produits en cours, produits finis), et les créances d'exploitation (encours clients, avances et acomptes versés sur commandes à des fournisseurs, autres créances d'exploitation, charges constatées d'avance , effets escomptés non échus), et aussi les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, avances sur commande reçues de clients, produits constatés d'avance et autres dettes d'exploitation).

Techniquement, le BFR est la différence entre l'actif circulant (Stocks + créances de court terme) et le passif circulant (dettes de court terme) : $BFR = \text{Actif circulant} - \text{passif circulant}$

⁷⁵ BANCEL. F , « *Les choix d'investissement, méthodes traditionnelles* », édition Economica, 1995, p: 47.

⁷⁶ Ric MANCHON (2001), « *Analyse bancaire de l'entreprise* », 5ème édition, Economica, Paris, p135.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Enfin, pour que l'entreprise arrive à produire et vendre, il est nécessaire d'utiliser les ressources financières, donc ne peut survivre que si elle réussit à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de ses investissements.

De ce fait elle se retrouve dans l'obligation de compléter par des ressources externes parmi eux on trouve les crédits bancaires.

1.2.3. Les besoins liés à l'innovation

La concurrence acharnée entre les entreprises pousse ces dernières à innover afin d'offrir des nouveaux produits et services de haute valeur ajoutée.

Plusieurs entreprises comptent sur la créativité et l'innovation pour survivre sur un marché en pleines mutations et en forte concurrence.⁷⁷

Cependant, ces entreprises innovantes trouvent des difficultés énormes en matière de financement et ces difficultés que rencontrent les entrepreneurs dans le cadre de leur processus d'innovation sont dues essentiellement à la nature des projets innovants qui sont plus risqués et coûteux que les projets normaux.

Pour ces raisons, les banques se montrent circonspectes dans l'octroi des financements, ce qui pousse les entrepreneurs à chercher d'autres modes de financement plus appropriés en particulier le capital-risque.⁷⁸

2. Les financements de l'entreprise par la banque

Pour satisfaire les différents besoins en capitaux des entreprises soit pour sa création et son développement, soit pour assurer ses échéances d'exploitation, la banque propose des financements spécifiques à chaque nature de besoin.

2.1. Pour le financement des Equipements et des investissements de l'entreprise

Les ressources durables que la banque met à la disposition de l'entreprise par biais des techniques de financement à moyen et à long terme, permettront à celle-ci d'acquérir des moyens de production qui seront une source de bénéfice pour l'entreprise. Les bénéfices générés assureront ainsi le remboursement des capitaux

⁷⁷ BOLDRINI J-C, (2008), « Caractériser les pratiques de conception des PME pour mieux accompagner leurs projets d'innovation », Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, 21(1), 9–34.

⁷⁸ ANAIRI, Fadoua ; RADI, Saïd. « Sources de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et contraintes de survie ». European Scientific Journal, 2017.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

prêtés par la banque. La durée de financement sera fonction de l'importance de l'investissement projet, et aussi et surtout de la rentabilité de l'entreprise. Une entreprise défaillante par exemple ne pourra pas être à la hauteur d'honorer ses engagements vis-à-vis de la banque.

2.2. Pour le financement des besoins d'exploitation des entreprises

Les financements mis en place par les banques sont seulement destinés à compléter des déséquilibres de trésorerie provenant des décalages entre les ressources et les dépenses de l'entreprise. Ce financement sera à court terme de quelques jours quelques mois. Le banquier ainsi met en place différentes formes de crédits qui permettent selon le cas à l'entreprise d'anticiper les recettes, de retarder les dépenses ou globalement de financer un besoin de trésorerie.

Le chapitre suivant se penchera plus en détail sur ces différentes options et explorera les moyens spécifiques par lesquels les banques peuvent financer les entreprises. Avant cela, nous terminerons le présent chapitre en exposant la relation qui existe entre la banque et l'entreprise.

3. La relation banque-entreprise

L'entreprise, la banque : voilà deux acteurs centraux de l'environnement économique dont le destin est intimement lié. D'aucuns, pourtant, considère la banque comme un simple élément de l'environnement de l'entreprise au même titre que l'administration fiscale, la douane, l'institution judiciaire, les services fonciers, etc.⁷⁹

Une telle vision n'est pas seulement réductrice ; elle ne reflète absolument pas la réalité des choses et minimise une situation concrète qui n'a cessé de s'imposer au point qu'il est actuellement inconcevable qu'une entreprise digne de ce nom se crée ou se développe sans un accompagnement bancaire, selon divers mode de crédits qui seront détaillés dans le deuxième chapitre.

A l'inverse, on ne peut concevoir une banque sans cette fonction essentielle de pourvoyeur de fonds indispensables à la création et au développement des entreprises. C'est là, en fait, la mission première d'une banque et à notre humble avis, les banques nationales n'y ont jamais failli.

⁷⁹ CECLCE. G, « *L'entreprise et la banque* », édition banque, paris 1983, p 90

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

En effet, pour des raisons historiques et compte tenu du modèle de développement choisi par notre pays, les grandes banques nationales, par nécessité puis en fonction de leurs stratégies, ce sont créées et développées autour du marché des entreprises. Dans aucun autre pays à structure économique proche de la nôtre, les banques n'ont concentré autant de risques dans leurs portefeuilles consacrés, jusqu'à récemment, quasi exclusivement aux besoins de leurs clientèles entreprises. Ce n'est que depuis quelques années, en effet, que de nouveaux produits ont été mis à la disposition d'une autre clientèle constituant de nouveaux segments de marché.

Certes, ces nouveaux produits que sont le crédit immobilier, le crédit à la consommation, le financement des micro-entreprises et le micro crédit, ont élargi la gamme de financement, ce qui fait que, aux seuls risques entreprises, sont venus se greffer de nouveaux risques rendant impérative la rénovation des instruments de suivi, de surveillance et de maîtrise des engagements de la part des banques.

Mais fondamentalement, c'est en fonction des besoins des entreprises, de leurs évolutions et de leurs sollicitations que les services « engagements » des banques ont été structurés, que des chartes de responsabilité et de pouvoirs ont été configurés, que des systèmes d'information et de comptabilisation ont été mis au point et que des modèles de gestion et de qualification des hommes ont été développés. C'est en somme, une partie importante de la banque, toutes capacités financières, managériales et humaines confondues, qui ont été orientées au fil des années, pour servir l'entreprise algérienne dans tous les moments de son évolution, y compris lorsqu'elle a vécu de grandes difficultés.⁸⁰

3.1. Les attentes de la banque de son entreprise

La banque est l'intervenant principal du processus de financement en raison de ses rôles essentiels, elle répond aux besoins de financement avec plusieurs attentes. Ces attentes sont citées comme suit :

- Une communication directe et une personnalisation des contrats entre la banque et son entreprise ;
- Des informations comptables intermédiaires ;
- Un point régulier sur l'Evolution de l'entreprise ;

⁸⁰ BOUYACOUB F, op. cit , p234-249.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

- Une information détaillée lors d'un changement significatif dans la stratégie de l'entreprise doit être signalé
- Comme l'entreprise ; ne pas être placée devant le fait accompli. La banque ne lui permet pas de subir les événements et souhaite conserver la maîtrise de ces activités.

L'entrée en relation avec l'entreprise est matérialisée par l'ouverture auprès d'une banque d'un compte dans une des catégories relatives à la nature juridique concernant ladite entreprise. Ceci constitue ainsi la base de sa relation avec la banque. Ce compte défini comme une convention que les créances qui pourraient naître de leur relation d'affaires. Ils sont ouverts aux entreprises commerciales et industrielles pour les besoins de leurs activités professionnelles. À sa banque.

3.2. Les attentes d'une entreprise de sa banque

Avec la multitude d'établissements qui composent le paysage bancaire national et international, le choix d'une banque pour l'entrepreneur ne manque pas à cause de la diversification du secteur bancaire aujourd'hui, il convient seulement de prendre en compte certains critères pour la sélection de son futur partenaire bancaire⁸¹. Les attentes d'une entreprise de sa banque sont diverses, on peut mentionner sur le plan de la disponibilité et compétence ; une gestion dynamique des comptes sur le fond et sur la forme ; personnalisation de service ; des détails et des explications sur les nouveaux produits qui présente un intérêt pour les entreprises ; rapidité de la prise de décision, des réponses claires, rapides et fiables ; une information régulière pertinente sur le secteur d'activité. Pour l'entrepreneur, il est préférable de connaître les attentes envers sa banque pour identifier les offres qui répondent le mieux, et ce sur le moyen terme, on cite les offres suivantes :

- Demande de prêt professionnel ou établissement d'une ligne de crédit.
- Besoin de conseils sur d'éventuels investissements.
- Accompagnement par un service client personnalisé.
- Service d'assurance et de gestion.
- Services bancaires et paiements sécurisés en ligne.
- Virements internationaux...etc.

⁸¹ <https://www.creer-entreprendre.fr/>; consulté le 20/03/2024

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

3.3. Avantages et inconvénients de la relation

- **Les avantages de la relation**

Les entreprises permettent à une banque d'accumuler les informations privées sur la gestion de l'entreprise, les caractéristiques de sa trésorerie, sur ses relations avec les fournisseurs et les clients, sur d'éventuels incidents de paiement ou de ses métiers. Ainsi, la relation de long terme procure à la banque qui la pratique, à un moindre coût, autant d'information sur une même entreprise qui ne pourrait le faire une autre banque qui n'est pas impliquée dans la relation. Par conséquent, cette relation permet à la banque de connaître avec précision l'historique des remboursements passés de l'entreprise qui sollicite un nouveau crédit, elle lui permet de distinguer les entreprises sincères qui dissimulent une partie de leur résultat afin de minorer le montant de leur remboursement.

- **Les inconvénients de la relation**

La mise en place d'une relation entre la banque et l'entreprise peut se traduire par un certain nombre d'inefficience dans le fonctionnement du marché du crédit et dans l'équilibre du secteur bancaire. La banque entretient une relation de clientèle avec une entreprise qui dispose en effet des informations inaccessibles aux autres banques. Cette rente informationnelle rend plus délicat pour l'entreprise un éventuel changement de banque en cas désaccord. Cette rupture d'une relation entre entreprise et une banque pourra en effet être interprétée par d'autre banque comme un signal de difficulté que la banque partenaire ne veut plus assumer.

Chapitre 1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Conclusion

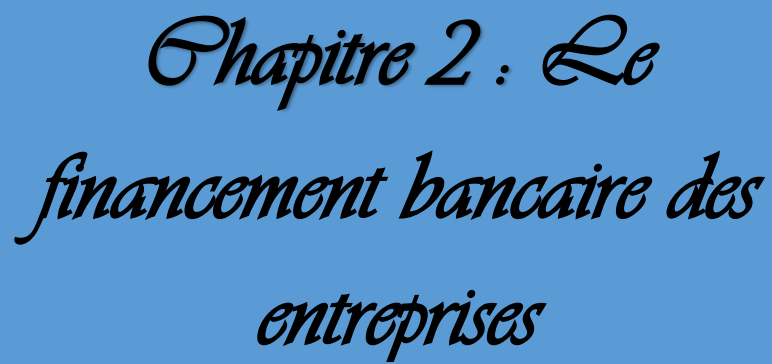
En conclusion, ce chapitre a permis d'explorer en profondeur la notion d'intermédiation financière, en soulignant ses aspects fondamentaux et son évolution au fil du temps.

Dans un premier temps, nous avons posé les bases de la définition et des fonctions de l'intermédiation financière, en soulignant sa nature à la fois ancienne et nouvelle, et les différentes interprétations dont elle a fait l'objet de la part des théoriciens et des praticiens.

Ensuite, nous nous sommes focalisés sur l'un des acteurs clés de l'intermédiation financière : la banque. Son rôle central dans le financement de l'économie a été mis en évidence, à travers la collecte des ressources auprès des agents excédentaires et l'octroi de crédits à ceux qui en ont besoin. Cette position centrale a été confortée par les théories fondatrices de l'intermédiation financière bancaire et leur contribution au financement des économies.

Enfin, la relation entre les banques et les entreprises a été analysée comme un pilier fondamental de l'économie. La banque occupe une place centrale en tant que partenaire financier indispensable, offrant une gamme de services et de conseils stratégiques aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.

Au cœur de cette relation, les banques proposent des solutions de financement sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises, qu'il s'agisse de crédits à court, moyen ou long terme. L'exploration détaillée de ces solutions fera l'objet du deuxième chapitre, dédié au financement des entreprises par les banques.



*Chapitre 2 : Le
financement bancaire des
entreprises*

Introduction

De nombreuses études confirment que le financement bancaire est la première forme de financement externe à laquelle les entreprises font appel. En effet, la difficulté d'accéder aux autres moyens de financement et la volonté de garder le contrôle poussent les propriétaires-dirigeants des entreprises à privilégier le financement bancaire.

Le financement bancaire se présente sous plusieurs formes de crédits avec des durées et des objectifs différents que la banque accorde, à savoir les crédits à court terme et les crédits à moyens et à long terme. En parlant de crédit, il est indispensable de rappeler qu'il constitue l'essence même du métier du banquier. Le banquier, apportant son aide aux financements des entreprises pour l'octroi des crédits, s'intègre dans le cycle de vie de l'entreprise, contribuant à la stabilité financière de celle-ci.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le crédit est une opération risquée et c'est la raison pour laquelle le banquier essaie de maîtriser les mécanismes d'octroi de crédits et avoir le bon réflexe d'analyse des risques qu'il peut rencontrer, ainsi que les moyens nécessaires pour se prémunir contre ses éventuels risques.

Cela se réalise par la collecte d'un maximum d'informations concernant le demandeur de fonds et son environnement. Une étude du dossier est indispensable, du fait qu'elle aide le banquier à évaluer la situation de l'emprunteur, sa moralité, sa capacité de remboursement, sans oublier le niveau du risque lié à ce financement. En effet, cette étude donne lieu à la mise en place d'une procédure assez longue commençant par la constitution du dossier et s'achevant par la décision finale (favorable ou défavorable), en passant par l'étude de tous les paramètres permettant l'évaluation des risques et l'appréciation de l'entreprise sollicitant le financement.

Ce deuxième chapitre s'articule en trois temps. Premièrement, nous définirons la notion de crédit bancaire. Deuxièmement, nous exposerons les éléments clés à prendre en compte pour analyser les mécanismes d'octroi de crédits aux entreprises. Enfin, nous passerons en revue les différents risques encourus lors de l'octroi de crédit bancaire, Nous proposerons également des moyens de prévenir ces risques et discuterons de leurs limites.

Section 1 : Les crédits bancaires accordés aux entreprises

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants du financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique.

Les formes des crédits bancaires sont multiples, leurs durées et leurs objectifs sont différents. On distingue les crédits à court terme et les crédits à moyens et à long terme. Les premiers sont destinés à financer le cycle d'exploitation et la trésorerie de l'entreprise alors que les seconds sont destinés pour le financement des équipements et des investissements de celle-ci.

Cette section se consacre à l'exploration du monde du crédit bancaire en Algérie. Nous y passerons en revue les généralités du crédit bancaire, de mettre en évidence son rôle, puis nous nous pencherons sur les différents types de crédits disponibles : court terme, moyen et long terme, sans oublier le crédit-bail.

1. Définition du crédit

Etymologiquement, le mot crédit vient du verbe latin « credere¹ », qui signifie « croire ». Et effectivement, celui qui consent un crédit « croit » en celui qui le reçoit.

Un banquier appelle par conséquent un crédit toute opération par laquelle, ayant foi en son client, il lui accorde concours de ses capitaux ou de sa garantie.

1.1. Définition économique

Plusieurs définitions ont été attribuées au crédit, nous pouvons retenir les suivantes : « ...tout acte à titre onéreux par lequel, une personne met ou promet, de mettre des fonds à signature tel qu'un aval, un cautionnement ou de garantie... »²

Pour en retenir que la définition donnée par G.PETIT- DITAILLIS cité par Farouk BOUYAKOUB, dans son ouvrage intitulé « l'entreprise et le financement bancaire » : « faire crédit, c'est faire confiance, mais c'est aussi donner librement la disposition affective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service³ ».

PRUCHAUD.J, quant à lui, affirme que « le crédit bancaire est en général l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers

¹ Dictionnaire Larousse, P 264.

² L'article 104 de la loi monnaie et crédit

³ BOUYAKOUB.F,op .cit .P17

appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier les intérêts convenus et de lui restituer à l'époque fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie ⁴».

Pour Bernard .V, et COLLIJ.C, « *le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement⁵ ».*

Des trois définitions ci-haut reprises, nous déduisons principalement trois notions inséparables dans l'octroi des crédits. Il s'agit entre autre de la confiance qui doit exister entre les parties contractantes, et à cela s'ajoute le facteur temps qui est extrêmement important dans ce genre d'opération. Enfin, le crédit ne peut pas se séparer du risque.

Soulignons que si l'une des conditions ci - haut citées n'est pas remplie, on ne parle pas du crédit.

1.2. Définition juridique

Le crédit au sens de l'article 32 de la loi bancaire du 1^{er} Avril 1^{er}86 est défini comme suit :

« Tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou permet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne moral ou physique, ou contacté pour le compte de celle-ci un engagement par signature⁶ »

Au titre de l'ordonnance N° 03-11 du 26 Aout 2003 portant sur la monnaie et le crédit dans son article N° 68, le concept de crédit est défini comme suit :

« Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. Sont assimilées aux opérations de crédit, les opérations de location assortie d'options d'achat, notamment le crédit-bail⁷ ».

⁴ PRUCHAUD .J, « *Evolution des techniques bancaires* », Editions scientifiques RIBER, Paris, 1960, p.50

⁵ BERNARD V. et COLLI J.C., « *Les crédits bancaires aux entreprises* », Revue bancaire, P.43.

⁶ Article n°32, loi du 1^{er} Avril 1^{er}86 de la législation bancaire relative à la monnaie et au crédit

⁷ L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

2. Fonctions d'un crédit bancaire

Tout d'abord pour que le crédit existe, il faut au préalable, que les ressources financières soient constituées. C'est-à-dire épargnées pour ne pas être directement consommées mais pour être utilisées ultérieurement⁸.

La fonction d'un prêt bancaire est de fournir au client d'une banque les fonds nécessaires pour réaliser leur projet. Les intérêts bancaires permettent aux banques aussi d'y trouver leur compte. La plupart des prêts bancaires sont effectués avec des garanties afin de protéger la banque contre les cas de défaut de paiement.

3. Le rôle du crédit

Le crédit permet les échanges, stimule la production, encourage le développement et crée de la monnaie.

- Permet les échanges : permet d'assurer la continuité du processus de production et de commercialisation sur le marché interne ou externe.

- Stimule la production : permet au chef de l'entreprise d'acheter les outils de production adaptée et accroître la qualité ou la quantité de sa production

- Crédit instrument de création de la monnaie : les agents économiques disposent d'un crédit à vue dans une banque dont elle prête une part à un tiers, le processus de création monétaire s'établit on dit alors que « les crédits fond des dépôts »⁹.

4. Les types de crédit bancaires accordés aux entreprises

Face à la conjoncture économique actuelle, il est difficile pour un particulier de vivre sans recourir aux crédits proposés par les banques. Ceux-ci permettent en effet de couvrir les dépenses occasionnées par l'achat d'un véhicule, d'une maison, d'un terrain ou d'un équipement quelconque. Cependant, nombreux sont ceux qui ignorent les diverses formes possibles de cette technique de financement.

Ils se composent des crédits que les banques accordent aux entreprises ; Parmi ces crédits nous avons : le crédit d'exploitation, le crédit d'investissement.

4.1. Crédits d'exploitation (crédits à court terme CCT)

Les crédits d'exploitations permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisable. Il sert, généralement, à lui procurer des liquidités ; de

⁸ J. DRANGER (1981) « *Le traité d'économie bancaire* », Tome 1, PUF, Paris, P.47

⁹ PETIT-DUTALLIS G. : « *Le risque du crédit bancaire* » ; Edition DUNOD ; Paris ; 1990 ; P.20.

façon à pouvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court termes ou les crédits d'exploitations peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir :¹⁰

- Crédits par caisse ;
- Crédits par signature.

Les premiers comportent des décaissements par le banquier c'est à dire, une mise à la disposition du client de capitaux.

Quant aux seconds représentent des garanties données par la banque à certains organismes, en faveur du client, pour lui permettre l'obtention de délais de paiement, l'obtention d'avances ou la possibilité de réaliser certaines opérations.

4.1.1. Les crédits par caisse

Les crédits par caisse sont très simples et consistent en un accord de la banque pour faire fonctionner un compte au débit jusqu'à un certain montant, plafonné et limité dans le temps.

Ils se caractérisent par des décaissements de fonds et se subdivisent en deux (02) catégories : ¹¹

- Les crédits de trésorerie ;
- Les crédits par caisse spécifiques

4.1.1.1. Les crédits de trésorerie

L'objectif de ces crédits est de financer une partie du bas du bilan (actif circulants), sans qu'ils soient destinés ou rattachés à un besoin bien déterminé. On les appelle crédits en blanc du fait que le banquier prenant en compte que la promesse de remboursement et il n'exige pas des garanties. Ces crédits se présentent sous différentes formes : la facilité de caisse ; le découvert ; le crédit de compagne ; le crédit relais.¹²

▪ La facilité de caisse

Ce crédit assure l'élasticité nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. S'agissant d'une souplesse de trésorerie, son utilisation doit être limitée et doit s'accompagner en contrepartie d'un mouvement significatif, source de commissions pour la banque.

¹⁰ Luc B-R. : « *Principe de technique bancaire* » ; 25^{ème} édition ; DUNOD ; Paris ; 2008 ; P.286

¹¹ OP Cit .P.287.

¹² LARBI, T.M., « *Revue des économies financière, bancaire et de management* », 2018, p.37-38.

Techniquement, le client a l'autorisation de faire fonctionner son compte courant en lignes débitrices. Si ce crédit simple et souple a la faveur des entrepreneurs, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un crédit risqué pour la banque et par conséquent d'un coût plus élevé pour le client. En effet, en l'absence de contrôle formel, ce crédit peut facilement être détourné de son objet initial.¹³

- **Le découvert bancaire**

La notion de découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement¹⁴.

A partir de cette définition, nous constatons que le découvert est un crédit à court terme qui finance les besoins de trésorerie résultants des déferents encaissements non couverts en totalité. Ce genre de crédit est accordé pour une période plus longue qu'une facilité de caisse (quelques semaines à quelques mois).

Le recours à ce type de crédit s'explique généralement par une insuffisance momentanée du fonds de roulement due à un gonflement d'actif circulants et donc une croissance de besoin en fonds de roulement¹⁵.

- **Crédit de campagne**

« Le crédit de campagne est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière »¹⁶

Ce type de concours est généralement utile pour les entreprises qui, dans leurs activités, sont soumises à une distorsion entre leurs productions et la consommation. Autrement dit, l'entreprise sollicitant un crédit de campagne se trouve dans l'un des cas suivants : soit elle supporte de très importants décaissements à l'entrée du cycle puis réalise des ventes échelonnées dans le temps, soit elle décaisse très progressivement puis vend d'un coup sur le marché ses produits en fermant le cycle. Mais quel que soit le cas de figure il lui faut disposer des concours nécessaires pour stocker entre le moment où elle achète ou fabrique et celui où elle vend.¹⁷

- **Les crédits relais**

Le crédit relais est une forme de découvert, lié à une opération ponctuelle hors exploitation (par exemple ; la vente d'un terrain, la cession d'actif, émission obligataire,

¹³ BERNARD, J.M. « *L'essentiel des techniques bancaires* » édition d'organisation, p .255

¹⁴BOUACOUB.F, Op Cit P.234

¹⁵ Ibid. P.234.

¹⁶ BENHALIMA (A.) « *Pratique des techniques bancaires* », édition DAHLAB, 1997, P.63.

¹⁷ CHAINEL. A ; « *la banque et l'entreprise : les techniques actuelles de financement* », édition la revue banque, 1989, p101

augmentation du capital..), qui permet à une entreprise d'anticiper une rentrée de fonds dans un délai déterminé et pour un montant précis¹⁸.

4.1.1.2. Les crédits par caisse spécifiques

Les crédits d'exploitation sont dits spécifiques lorsqu'ils financent des postes spécifiques de l'actif circulant. Ils ont donc un objet bien déterminé ; c'est pour cela qu'on les qualifie de crédits causés. Ces crédits ont une origine précise. Ils présentent l'avantage pour l'entreprise d'accélérer la rotation de son actif cyclique et ainsi disposer plus rapidement de liquidités.

Ces crédits peuvent revêtir les formes suivantes : Escompte commercial ; l'affacturage ; les avances.¹⁹

▪ Escompte commercial

A condition de se renseigner sur la qualité des créances remises à l'escompte, le risque bancaire de cette opération est limité. L'opération financière est sous-tendue par une opération commerciale facilement identifiable. En escomptant l'effet de commerce, la banque en devient propriétaire et bénéficie des garanties que lui confère le droit cambiaire (propriété de la provision, solidarité des débiteurs qui ne peuvent opposer d'exception au paiement de l'effet)

Les aspects techniques de l'escompte commercial sont les suivants :

- Nécessité de mettre en place une autorisation d'escompte calculable en fonction des délais moyens de paiement des clients. Il est possible à l'intérieur de cette ligne de crédit de fixer un encours maximal par client.
- Nécessité d'être vigilant sur les remises du client .Etudier la qualité des tirés (FIBEN fichier bancaire des entreprises).
- Nécessité de surveiller les incidents de paiement ; volume d'impayés par rapport au chiffre d'affaires, les prorogations, la réclamation des effets avant l'échéance²⁰.

▪ L'affacturage «le factoring»

Consiste en l'achat ferme (sans recours) par un établissement spécialisé appelé « factor » qui peut être la banque, des créances détenues par une entreprise (vendeur). Le factor règle d'avance le montant des créances dont l'entreprise demeure propriétaire

¹⁸ BOUACOUB.F, Op. Cit, p235.

¹⁹ LARBI, T.M, Op.Cit p. 38.

²⁰ BERNARD, J.M, Op Cit, p.258

et se charge de suivi de l'encaissement des créances auprès du débiteur initial. Cette technique s'avère intéressante, puisqu'elle permet au vendeur d'éviter le suivi de ses impayés, et des délais de paiement. Les risques d'insolvabilité des débiteurs et de non-paiement à l'échéance sont donc transférés à la société de factoring qui reçoit une quittance subrogative lui transmettant tous les droits que l'entreprise détienne sur ses clients²¹.

▪ **Les avances**

Il existe des crédits qui donnent lieu à des affectations en gage de certains éléments de l'actif circulant, nous avons pu recenser :

- **L'avance sur titres**

Une avance sur titre est un prêt à court terme, octroyé par une banque, garanti par le nantissement de titres financiers, et consenti à une personne morale ou physique. Le montant de l'avance est limité à un certain pourcentage de la valeur vénale des titres mis en nantissement, généralement fonction de leur liquidité et de leur volatilité. Le fonctionnement d'une avance sur titres est assez proche de celui d'un crédit lombard²²

- **L'avance sur marchandises**

L'entreprise qui détient des marchandises en stock peut demander à son banquier une avance sur ces marchandises. Cette avance sera la plupart du temps garantie par les marchandises qui seront donc affectées engage soit dans les locaux de l'entreprise ou ce qui est plus sûr dans les locaux appartenant à un tiers (magasin général par exemple)²³.

- **Les avances sur marché public**

Un marché public est un contrat de fournitures de travaux, de biens ou de services passé avec une personne publique ou une personne privée remplissant une mission de service public(recherche scientifique par exemple).²⁴

- **Avances sur facture**

Une avance sur facture est un crédit de trésorerie consenti sous forme d'avance de courte durée destiné à anticiper à hauteur de 60% le règlement des factures pour lesquelles le client attend des paiements. Cette avance permet au client de couvrir

²¹ Dov Ogien, « *Comptabilité et Audit Bancaire* », 2ème Ed, Ed Dunod, Paris, 2008, p151

²² Site web, « finance de marché .Fr » consulté le 11 /04/ 2024.

²³ BERNET-ROLLANDE, L. « *principe technique bancaire* » 25emeéditions. DUNOD, Paris, 2008, P.308.

²⁴ Ibid ,p 307

certaines charges courantes d'exploitations en attendant l'encaissement du règlement de ses factures²⁵.

4.1.2. Les crédits par signature

En plus des crédits de trésorerie, la banque peut accorder aux entreprises sa signature sous forme d'engagement que l'on appelle des crédits par signature.

Dans cette forme de crédit, le banquier s'engage par lettre, auprès de tiers, à satisfaire aux obligations contractées envers eux par certains de ses clients, au cas où des derniers n'y satisferaient pas eux-mêmes.

Nous distinguons généralement trois types d'engagements par signature : les cautions bancaires, les avales, l'acceptation.²⁶

4.1.2.1. Les cautions bancaires

Le cautionnement « *est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier, à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même.* »²⁷

La caution est un engagement pris par la banque pour le compte de son client, de s'exécuter en cas de défaillance de celui-ci envers un tiers. La caution peut avoir objet²⁸ :

- **De différer des paiements :** Il s'agit, par exemple, de l'obligation cautionnée ou de la caution d'enlèvement ;
- **D'éviter les paiements :** C'est le cas, de la caution d'adjudication ;
- **D'accélérer des rentrées de trésorerie :** Il s'agit, ici, de la caution de remboursement d'acompte ou de retenues de garantie. On peut distinguer entre deux formes de cautionnement, qui sont ²⁹:
- **Le cautionnement simple :** Dans ce cas, la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.
- **Le cautionnement solidaire :** Dans ce cas, la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre, indifféremment, le débiteur principal ou la caution.

²⁵ Site web, « <https://www.bni.ci> »consulté le 11/04/2024.

²⁶ LARBI, T.M, Op Cit, p.39.

²⁷ Article 644 de code civil algérien p.107.

²⁸ Thierry D ; « *Droit bancaire* » ; Édition Dalloz ; Paris ; 2007 ; P.50.

²⁹ BENHALIMA. A , Op Cit P.170.

4.1.2.2. Les avals

L’aval est « un cautionnement solidaire, c’est-à-dire un engagement de payer pour le compte d’un tiers si ce dernier ne s’acquitte pas. Il est donné, obligatoirement, par signature manuscrite, sur une lettre de change, un billet à ordre et même sur un chèque. ³⁰» « L’aval est un engagement fourni par un tiers (généralement la banque) qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d’une créance, généralement un effet de commerce, en cas de défaillance du principal obligé à l’échéance. » ³¹

4.1.2.3. L’acceptation

Ce crédit est surtout utilisé dans le commerce international. Il permet de substituer la signature du banquier à celle de son client. En effet le vendeur ou son banquier n’étant pas en mesure d’apprécier la valeur des signatures de chacun des acheteurs d’un pays étranger, exige la signature du banquier de ceux-ci³².

❖ Les avantages et les inconvénients des crédits par signature : Les effets de crédit par signature sont les suivants³³

Tableau N° 01 : Les avantages et inconvénients de crédit par signature

Pour le banquier	Pour le client
<p>A. Avantage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moment de sa mise en place, un crédit par signature évite toute sortie de fonds. • Il évite les contraintes en cas d’encadrement du crédit. • Il permet la perception de commissions sur l’autorisation voir sur l’utilisation. • Enfin, le banquier est subrogé dans les droits du créancier bénéficiaire de l’engagement (avantage déterminant en cas de coutions fiscales). <p>B .Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le risque est difficile à évaluer. • Le suivi des engagements est lourd à gérer. • Il y a souvent décalage des engagements dans le temps. 	<p>A .Avantage</p> <p>Ce type de concours permet une meilleure gestion de la trésorerie. Il y a souvent abaissement des couts financiers. Enfin, les engagements pris par la banque valorisent l’image de marque de l’entreprise.</p> <p>B .Inconvénients</p> <p>Il y a paiement de commissions même en cas de non-utilisation. L’entreprise doit souvent apporter des garanties. Les concours sont parfois mis en place contre blocage de fonds</p>

Source : établi par nous-mêmes à partir des informations de l’ouvrage : BERNETROLLANDE, L., « principe technique bancaire » 25 édition. DUNOD, paris, 2008, P.311.

³⁰ BERANLOR J-P : « Droit du crédit » ; 4ème Édition ; Aengde ; Paris ; 1997 ; P.189.

³¹ BOUYAKOUB.F,op.cit, p 235

³² Ibid, 233- 240.

³³ BERNET-ROLLANDE, L, Op Cit, P.312-313.

4.2. Crédits d'investissement (Crédits à Moyen et Long Terme)

Le crédit d'investissement est destiné à financer le haut de bilan, c'est à dire les immobilisations. Les crédits d'investissements sont étudiés par le banquier de façon très poussée à cause de leur durée et leurs montants importants. Leurs caractéristiques sont :

- La détermination de l'objet de crédit : extension et/ou modernisation, nouveau projet
- La durée de 2 à 20ans
- Le volume de crédit : inférieur ou égale à 70% de montant de l'investissement.³⁴

Ces crédits sont subdivisés en :

4.2.1. Les crédits à moyen terme (CMT)

Le crédit à moyen terme s'inscrit dans la fourchette deux (02) à sept (07) ans. Il est, essentiellement, accordé pour l'acquisition des biens d'équipements amortissables entre huit (08) et dix ans (10) ans. Le crédit à moyen terme accordé soit par une seule banque, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé.

Celui-ci, s'applique, à des investissements de durée moyenne tels que les véhicules et les machines et de façon plus générale, à la plus part des biens d'équipements et moyens de production de l'entreprise. On distingue trois types du crédit à moyen terme, à savoir :³⁵

- **Le crédit à moyen terme réescomptable**

C'est la forme la plus utilisée au sein des banques algériennes, car elle leur permet de reconstituer la trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit. Le banquier utilisera un billet à ordre souscrit par l'investisseur pour pouvoir le réescompter auprès de la Banque d'Algérie³⁶.

- **Le crédit à moyen terme mobilisable**

Pour ce type de crédit, le banquier ne va pas réescompter le crédit auprès de la banque d'Algérie, mais le mobiliser sur un marché monétaire. Cette possibilité n'existe pas encore en Algérie.³⁷

³⁴ LARBI, T.M. Op Cit, p.36-37.

³⁵ Luc B-R, Op Cit , p.260.

³⁶ La loi 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

³⁷ BOUYACOUB.F, op.cit, p253.

- **Le crédit à moyen terme direct**

Le crédit à moyen terme est dit direct lorsqu'il est nourri par la banque sur sa propre trésorerie. Le billet à ordre souscrit par l'emprunteur est considéré comme une reconnaissance de dette et non comme instrument comptable³⁸

4.2.2. Les crédits à long terme (CLT)

Les crédits à long terme sont d'une durée allant de sept(7) à vingt(20) ans et sont destinés à financer les investissements lourds des entreprises (construction des infrastructures et l'acquisition d'équipements...), avec une période de différé de paiement adaptée à l'activité de chaque entreprise pouvant atteindre 05 ans. Et leurs montants couvrent jusqu'à 80 pourcent du montant de l'investissement. Ces crédits sont généralement accordés par une banque en concours avec un établissement spécialisé.³⁹

- **Le crédit-bail (leasing)**

Le crédit-bail est la traduction française du leasing. « C'est un contrat de location assorti d'une promesse de vente. »⁴⁰

Le leasing est un contrat par laquelle le crédit bailleur (banque, établissement financier) achète un bien et le met à la disposition d'une entreprise, cette dernière utilise ce bien et paye des loyers.

En Algérie, le crédit-bail est défini comme « *une opération commerciale et financière réalisée par les banques et établissements financiers ou par une société de crédit-bail légalement habilitée et expressément agréée en cette qualité, avec des opérateurs économiques nationaux ou étrangers, personnes physiques ou personnes morales de droit public ou privé ; ayant pour support un contrat de location pouvant comporter ou non une option d'achat au profit du locataire ; et portant exclusivement sur des biens meubles ou immeubles à usage professionnel ou sur fonds de commerce ou sur établissements artisanaux* ». ⁴¹

Les intervenants dans une opération de leasing sont :

- **Le bailleur** : il s'agit d'une banque ou une institution de crédit-bail, celui-ci fait l'acquisition du bien et le loue à son client. (Le locataire)
- **Le preneur** : il s'agit du client qui loue le bien avec une option de l'acquérir au terme du contrat.

³⁸ Ibid

³⁹Ibid ;.P258

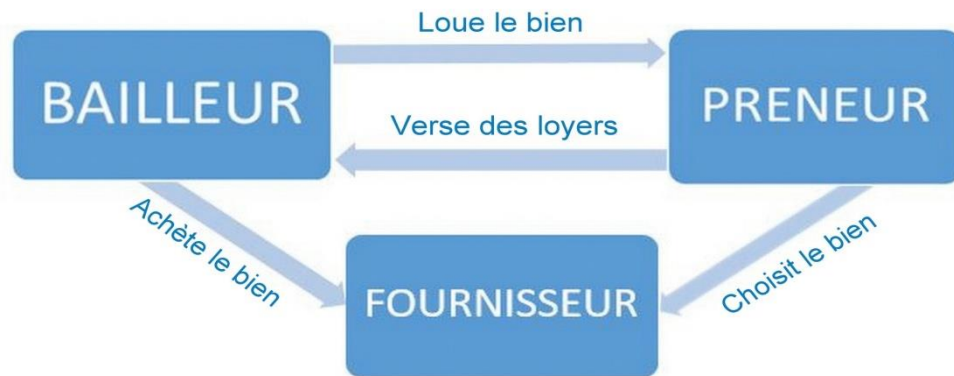
⁴⁰Ibid., P253

⁴¹article 312 de l'Ordonnance n°03-06 du 20 juillet 2003 portant loi relative à la monnaie et au crédit.

- Le **fournisseur** : un producteur ou vendeur de ce bien.

On peut schématiser le fonctionnement du crédit-bail comme suit :

Figure N°10 : Représentation d'une opération de crédit-bail



Source : Gervais.J.F, « les clés du leasing », éditions d'Organisation, Paris, 2004, P. 06.

▪ Les avantages du crédit-bail

Le crédit-bail présente des avantages, qui sont ⁴²:

- Le crédit-bail est d'une grande souplesse d'utilisation ;
- Il n'existe aucun autofinancement,
- L'utilisateur étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle,
- Il n'y a pas d'immobilisation au bilan, puisqu'il s'agit de location
- Les loyers sont passés en frais généraux, à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué.

▪ Les inconvénients du crédit-bail

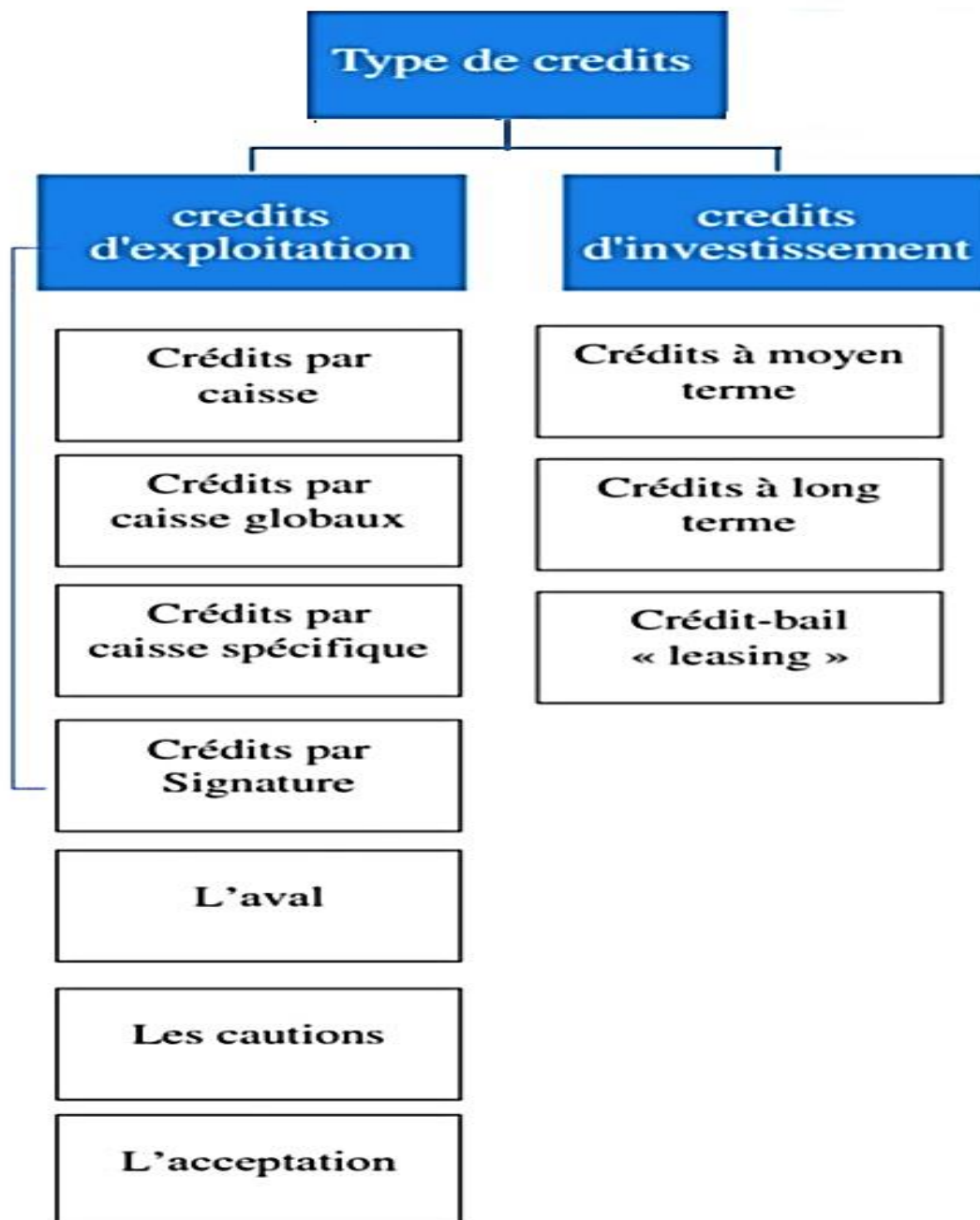
Le crédit-bail présente des inconvénients, qui sont :

- Le principal inconvénient de ce type de financement est son coût, qui demeure élevé notamment pour les petites investissements ;
- Il est aussi réservé à des investissements bien limités, généralement à des biens standards ;
- Les biens financés ne peuvent être donnés en garantie⁴³.

⁴² Luc B-R; Op Cit; P.345.

⁴³Ibid, P344.

Figure N°11 : Les différents modes de financement des entreprises.



Source : Etabli par nous-même.

Section 2 : Les mécanismes d'octroi de crédits aux Entreprises

L'octroi de crédit par les banques est la source du mécanisme de la création monétaire, c'est pourquoi le suivi de l'évolution de la distribution de crédit revêt une importance. Pour éviter le risque de non remboursement des crédits, des exigences ont été soumises aux banques en mettant en place une procédure ou bien un processus de travail.

Pour une banque le processus est un ensemble d'activités effectuées par le banquier, en vue de traiter une demande de financement, il permet au banquier de mener des analyses efficaces sur les dossiers de prêts afin d'appréhender les principaux risques que la banque court lorsqu'elle fait confiance au client.

Le processus d'octroi de crédit obéit à des règles bien précises, il est enclenché dès la manifestation de la demande de financement par l'entreprise. Ainsi, selon GREUNING (2004:140), les prêts doivent être consentis sur une base saine et en fonction de leur caractère recouvrable. Dans ce chapitre nous aborderons les étapes fondamentales d'un processus d'octroi de crédit ainsi que les déterminants de la décision d'octroi de crédit.⁴⁴

1. La manifestation de la demande de financement par l'entreprise à la banque

Pour procéder à une demande de financement l'entreprise doit avoir une domiciliation bancaire, et donc lorsqu'elle a besoin d'une injection de capitaux, les banques lui demanderont de leur soumettre une demande de financement. La demande est faite à travers la rédaction et l'enregistrement d'une note à la banque puis la constitution du dossier de financement.

1.1. Dépôt et enregistrement de la demande de crédit à la banque

Dès que le client entre en contact avec la banque, le chargé de clientèle organise une rencontre avec le client et lui fournit toutes les informations nécessaires en lui recommandant de formuler une demande de financement, qui est ensuite adressée au directeur général, dès réception elle est transmise au directeur du crédit et du partenariat, c'est à ce niveau que commence l'analyse du dossier de crédit.

⁴⁴ Mémoire de Master en Management Des Organisations Financières Et Bancaires « Les Déterminants De La Décision De L'octroi De Crédit Aux Entreprises : Cas De La Banque Populaire Rabat-Kenitra », Par QORCHI Meryem, 2016-2017, p42

Le responsable prend connaissance et transmet à son tour le dossier au Chef de service Crédit, la demande est enregistré à ce niveau. D'après Hutin (2008 :440) la présentation d'une demande de crédit constitue l'élément essentiel de la négociation bancaire.⁴⁵

1.2. La Constitution du dossier de crédit

- Le dossier de crédit est une pièce centrale dans la prise de décision de crédit. Il est constitué de plusieurs éléments d'information sur l'entreprise sollicitant le crédit. D'après Hutin (2008:440), les dossiers de crédit comportent quatre axes à savoir :
- La demande de crédit qui doit décrire le projet de l'entreprise d'une manière très précise en présentant l'entreprise et en indiquant le montant sollicité et les modalités de remboursement ;
- Les documents administratifs et juridiques ces informations sont relatives aux statuts, pour les personnes morales de la société, les délibérations des associés qui autorisent le gérant à contacter des emprunts bancaires. Ils comprennent également les numéros de matricule du registre de commerce, la publicité des annonces légales au bulletin officiel. Il y'a également les titres de propriété, les actes administratifs, ou bail de location de terrain et/ou du local d'exploitation.
- Les documents comptables et fiscaux la banque réclame à l'entreprise, les bilans définitifs et les tableaux de comptes et de résultats (TCR) ainsi que leurs annexes réglementaires des trois derniers exercices. Les pièces fiscales sont composées généralement des déclarations de l'entreprise et des pièces parafiscales.
- Les documents économiques et financiers contiennent l'ensemble des informations dont la banque a besoin pour juger de la qualité du client. Il comprend le plus souvent les états financiers des trois dernières années et une description de l'entreprise. accompagné d'une analyse du marché sur lequel se trouvent l'entreprise, ses principaux concurrents, et les parts de marchés qu'elle détient.⁴⁶

⁴⁵ ibid

⁴⁶ Ibid,p43

2. L'étude de la demande de crédit par la banque**2.1. L'analyse économique**

L'utilisation des méthodes quantitatives d'évaluation du risque de crédit nécessite en parallèle, une activité qualitative de surveillance pour capturer de l'information et alimenter le dispositif quantitatif. Cette analyse qualitative est l'analyse économique. Elle correspond à la partie non chiffrée d'une demande de crédit. Son but est d'évaluer les atouts et les faiblesses. De l'entreprise, ses potentialités de croissance et ses perspectives d'amélioration, sa démarche consiste à collecter un ensemble d'informations sur l'entreprise notamment :

- **L'historique de l'entreprise :** Selon SARDI (2002 :738), il est important pour la banque de connaître la date de création de l'entreprise, cette information permet d'avoir une information pertinente sur la santé financière de l'entreprise. D'après LAMHARTI (2008), une entreprise plus ancienne est une entreprise qui a réussi à survivre et à faire face aux difficultés du marché, les banques ont plus confiance en ce type d'entreprise car elles sont moins risquées.
- **L'activité de l'entreprise :** Il est important pour le banquier de pouvoir connaître le marché sur lequel se trouve l'entreprise, mais surtout d'évaluer. Tout au long de cette évaluation le banquier va vouloir déterminer :
 - Le positionnement de l'entreprise sur son marché.
 - Le portefeuille clients de l'entreprise afin de savoir si l'entreprise a connue durant son exercice des incidents de paiements.
 - La qualité des fournisseurs la société est-elle fortement dépendante de ses Fournisseurs ? Existe-il des postes d'achats sur lequel l'entreprise n'a pas le pouvoir négocié ?
 - La société réalise-t-elle une part de son chiffre d'affaires sur une zone à risques ? Et dans l'affirmative, prend-elle des mesures pour les couvrir ?
 - Le risque environnemental : l'entreprise est-elle déjà soumise à de nouvelles réglementations qui peuvent pénaliser l'évolution de son chiffre d'affaire ? L'entreprise exerce-elle une activité polluante qui lui fait encourir des risques sanitaires élevés ?

- **L'aspect social**

Consiste à porter l'analyse sur le personnel de l'entreprise (son âge, ses motivations), le style du management du dirigeant son expérience et ses compétences, ainsi que sur les actionnaires.⁴⁷

2.2. L'analyse financière

C'est une analyse quantitative de l'entreprise qui permet de porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise en se plaçant dans une perspective de continuité d'exploitation (GRANDGUILLOT, 2007:15). Elle s'appuie sur les états financiers (bilan, compte de résultat, tableaux de financement des ressources et des emplois, annexes), et d'autres ressources telle que le rapport de gestion et les prévisions certifiées et tire son fondement de l'analyse des différents ratios financiers.

L'objectif visé à travers cette étude est d'apprécier la solvabilité, la liquidité et la rentabilité de l'entreprise.⁴⁸

2.2.1. L'appréciation de la solvabilité

Le banquier formule son jugement à travers deux orientations méthodologiques majeures d'une part l'étude du bilan permet de comparer un état actuel des engagements (passif) et des liquidités prévisibles (actif) et donc de justifier un pronostic relatif à l'ajustement futur des règlements obligatoires et des recettes à prévoir. D'autre part l'évolution passée des résultats. Et la situation financière, permet de déceler les tendances lourdes susceptibles de se prolonger dans l'avenir.

Le banquier analyse la capacité d'endettement de l'entreprise et la structure des ressources qu'elle dispose, en calculant la part que représentent les capitaux propres par rapport au total des ressources, et celles qu'ils représentent par rapport au seul total des capitaux permanents.

Le banquier effectuera ce calcul avant et après enregistrement du prêt, pour analyser les conséquences de son éventuel octroi.

⁴⁷ Ibid, P 44

⁴⁸ ibid, p 45

A partir des études statistiques, les spécialistes estiment que lorsque :

- Les capitaux propres représentent les deux tiers du total des ressources → la capacité d'endettement et la solvabilité de l'entreprise sont très grandes.
- Ils représentent plus que la moitié → elles sont satisfaisantes
- Les capitaux propres ne dépassent pas le tiers des ressources totales → la situation financière est délicate et c'est imprudent de prêter à l'entreprise des capitaux à long termes sans exiger d'elle l'augmentation de ses fonds propres.

2.2.2. L'appréciation de la liquidité

Pour la banque, les perspectives de remboursement du prêt sont liées à la santé économique et financière de l'emprunteur, elle cherchera à déterminer la capacité de remboursement et la capacité d'endettement de l'emprunteur, un problème de recouvrement est toujours issu d'une insuffisance de liquidité. Il est donc primordial de bien cerner le risque de liquidité qui provient essentiellement du niveau d'incertitude quant au bénéfice d'exploitation futur.

2.2.3. L'appréciation de la rentabilité

Après que la solvabilité et la liquidité de l'entreprise aient été établies, le banquier sera particulièrement attentif à la capacité bénéficiaire présente et future de celle-ci, son souci principal est de porter un jugement sur la capacité de l'entreprise à dégager, à partir de son exploitation, des résultats et à financer la croissance. Ce sont, en effet les résultats à venir qui permettent de dégager des ressources qui assurent le financement des investissements requis par la croissance et le remboursement futur des dettes contractées par l'entreprise. La rentabilité se mesure à travers le compte de résultat et les soldes intermédiaires de gestion. Le compte de résultat mesure les flux de l'entreprise au cours d'une période donnée, il a pour vocation de mettre en valeur les variables explicatives de la perte ou du profit généré.

Les soldes intermédiaires de gestion. permettent au banquier de mieux analyser la situation dans ses deux aspects: rentabilité économique et rentabilité financière, une fois ces résultats mesurés, ils doivent être comparés à des grandeurs de références dans le même secteur d'activité, traduisant soit le niveau des opérations de l'entreprise (production ou vente), soit le montant des moyens engagés pour obtenir ces résultats C'est seulement dans de telles comparaisons que la rentabilité de l'entreprise peut être évaluée.

Enfin, le jugement relatif à la rentabilité doit prendre en compte, l'influence déterminante exercée par certaines caractéristiques de l'activité à savoir la structure des coûts et les conditions technico-économiques de la production, la structure du financement, ainsi que les contraintes stratégiques, commerciales ou sociales, qui pèsent sur l'entreprise.⁴⁹

- En outre, l'analyse financière fait ressortir plusieurs ratios importants pour l'illustration des réalités financières ; et qui aident la prise de décision de la banque, il s'agit des ratios suivants :

Tableau N° 02: Les ratios financiers

	Libellé	Formule
Ratios de structure financière	Autonomie financière	(Capitaux propres/capitaux permanents)
	Endettement global	(Total dettes/ Total actif)
	Solvabilité générale	(Fonds propres / Total actif)
	Capacité de remboursement	(Dettes financières / Capacité d'autofinancement)
Ratios de liquidité	Liquidité générale	(Actif circulant /dettes à court terme)
	Liquidité réduite	((Valeurs disponible +Valeurs réalisables) / Dettes à court terme)
	Liquidité immédiate	(Disponibilité /dettes à court terme)
Ratios de rentabilité	Rentabilité commerciale	Résultat net / Chiffre d'affaire
	Rentabilité économique	Résultat net /Total actif
	Rentabilité financière	Résultat net/Capitaux propres
Ratios de rotation (de gestion)	Rotation de crédits clients	(Créances clients / Chiffre d'affaire TTC) *360
	Rotation du crédit fournisseurs	(Dettes fournisseurs / Achats TTC) *360
	Rotation des stocks	(Stock de marchandises / Achats de marchandises vendues) *360

Source :Elaborer par nos soins.

⁴⁹ ibid,p 45

L'analyse de la relation bancaire porte sur le fonctionnement du compte, la rentabilité de la relation, et les mouvements confiés.

Le fonctionnement du compte permet d'obtenir des informations utiles quant aux sérieux du client et du respect des engagements qu'il a pris. Selon Hutin (2008:443), l'analyse du fonctionnement du compte a pour objet de définir les pourcentages d'utilisation des crédits risqués (découvert, facilité de caisse ...) et non risqué (escompte) par l'entreprise. L'importance des sommes versées et les mouvements sur les comptes constitueront une solide base dans une bonne relation entre la banque et l'entreprise

La rentabilité est généralement un aspect pris en compte lors de la décision de crédit, elle s'apprécie à travers les agios sur le compte.

2.3.L'analyse des caractéristiques du crédit

Selon EBONDO WA MANDZILLA (2005:188), les caractéristiques du crédit sont un élément important dans la prise de décision du banquier. Ils revêtent deux aspects :

- **L'aspect volume** : il s'agit pour le banquier de savoir si la demande de crédit est assise sur un besoin bien déterminée de l'entreprise emprunteuse, autrement dit si le montant et le motif sont bien justifiés. D'après DESMICHT (2007: 77) Il s'agit pour tout type de crédit donné d'identifier les emprunteurs éligibles, l'objet du crédit, l'intérêt du montant du prêt, le délai et la période de remboursement, le taux d'intérêt appliqué.
- **L'aspect garanti** : Les garanties permettent à la banque d'avoir un surcroit de sécurité quant à la sortie de ses engagements. Elles lui confèrent, en effet un moyen de pression sur les clients douteux, l'importance des garanties réside dans la possibilité qu'elles confèrent à la banque de récupérer des crédits non remboursés.⁵⁰

Il existe deux types de garanties : les suretés personnelles et les suretés réelles.

A. Les sûretés personnelles

La sûreté personnelle est un engagement souscrit par un tiers, personne physique ou morale, de payer en lieu et place du débiteur défaillant.

⁵⁰ Ibid

La caution constitue la principale sûreté personnelle. Dans le langage courant, le mot caution désigne aussi bien le tiers garant que l'engagement, matérialisé par un contrat.

Il convient de noter que :

- le cautionnement est d'interprétation stricte. *«Il ne peut s'étendre au-delà des limites dans lesquelles il a été contracté»*. C'est la raison pour laquelle le banquier évite de donner, dans l'acte, trop de précisions qui pourraient être interprétées comme autant de limitations ;
- *« la caution n'est qu'un débiteur subsidiaire. Sa responsabilité est limitée aux obligations du débiteur principal, elle s'éteint en même temps que l'obligation principale »* ;
- *« la caution peut opposer le bénéfice de discussions, c'est à dire exiger que le créancier poursuive la réalisation des biens du débiteur défaillant avant de s'en prendre à elle. Toutefois, cette limitation ne s'applique pas à la caution solidaire (l'avaliste est toujours solidaire) que les banques ont pour principe d'exiger des tiers payants »*;
- *«la caution qui a payé la dette due dispose d'un recours contre le débiteur principal : elle est subrogée dans les droits et privilèges du créancier»*.

La caution est essentiellement demandée au chef d'entreprise et/ou aux principaux actionnaires des entreprises de petites dimensions. Leurs biens personnels étant engagés, le chef d'entreprises et/ou les principaux actionnaires sont amenés à respecter les engagements de l'entreprise et à répondre, au besoin, sur leurs fortunes personnelles.

La caution peut être demandée à une maison mère lorsque l'emprunteur est une filiale.

La caution peut être celle d'un tiers, personne physique, parente ou non de l'emprunteur, qui n'a aucun lien avec l'entreprise.

Compte tenu des nombreux litiges nés généralement lorsque l'appel à la caution se produit des années après l'engagement pris par l'entreprise, ou lorsque cet engagement porte sur un montant supérieur au montant initial, la tendance actuelle est d'éviter les cautions illimitées en montant et de demander des cautions illimitées dans le temps que pour garantir des opérations à durée indéterminée.⁵¹

⁵¹ BOUYACOUB.F, Op.Cit ,p 233- 240

B. Les sûretés réelles

L'affectation d'un bien en garantie d'un crédit constitue une sûreté réelle. Il peut s'agir d'un bien meuble ou d'un bien immeuble.⁵²

▪ Les sûretés réelles mobilières

Il s'agit essentiellement des nantissements : nantissements d'équipements, nantissements de marchés, nantissements de marchandises, nantissement de fonds de commerce, nantissements de titres, nantissements de véhicules, etc.

«Le nantissement est un contrat par lequel des biens sont affectés à un créancier pour garantir le paiement de sa créance».

Ce type de contrat est généralement réalisé par acte notarié. Il est soumis aux formalités de publicité. Ces formalités, comme celles de la constitution, sont généralement peu coûteuses.⁵³

▪ Les sûretés réelles immobilières

L'hypothèque est la sûreté réelle immobilière par excellence. Elle s'applique sur les biens immeubles.

La réalisation d'une hypothèque donne droit au bénéficiaire de faire vendre le bien immeuble affecté en garantie aux enchères publiques, sans préalable de jugement de condamnation. Le produit de la vente va au créancier à concurrence du montant de la créance impayée auquel s'ajoutent les intérêts, droits et taxes.

L'hypothèque est matérialisée par un acte notarié. Elle est soumise aux formalités de publicité et d'inscription sur les registres de la conservation des hypothèques.

Un même bien immeuble peut faire l'objet de plusieurs hypothèques dont le rang est déterminé par la date d'inscription.

L'hypothèque est une garantie coûteuse comparativement au nantissement. Elle est essentiellement sollicitée en couverture de crédits d'investissements. Mais elle peut être exigée pour couvrir globalement une articulation de crédits d'exploitation lorsque le total de ces concours atteint un montant important.

L'hypothèque a également servi de support au développement d'une forme de crédit à la consommation appelé précisément «crédit hypothécaire».

Le bien hypothéqué peut appartenir au débiteur lui-même ou à un tiers.⁵⁴

⁵² ibid

⁵³ ibid

⁵⁴ Ibid.

2.4. La décision et la mise en place du crédit**▪ Décision finale**

Le comité de crédit est l'organe habilité par lettre de délégation de la Direction Générale à prendre la décision d'octroi des crédits. Dans le cas où le comité de crédit déciderait l'octroi du crédit, il est établi une autorisation de crédit destinée à l'agence du demandeur de crédit, lui fournissant toute information nécessaire pour la mise en place du crédit, à savoir : la forme des crédits autorisés, leur montant, leur échéance, les garanties à recueillir et les conditions particulières.

L'autorisation de crédit est un document interne à la banque qui ratifie l'accord du comité de crédit et permet de mobiliser le crédit dès sa signature.

L'agence notifie l'autorisation au client et l'invite à réunir les conditions exigées pour la mise en place.

▪ La convention du crédit

Suite à l'acceptation du client des conditions de mise en place, le banquier établit une convention de crédit qui est un contrat qui régit la relation du prêteur avec l'emprunteur.

▪ Recueil des garanties

Le banquier doit ensuite procéder au recueil des garanties proposées préalablement par le client, par conséquent il doit s'assurer que ces garanties sont réalisables et qu'elles ne sont pas gagées en autres engagements.

▪ Tableau d'amortissement

Le banquier doit établir un tableau d'amortissement déterminant les échéances selon le mode de remboursement choisi. Ce tableau doit être établi en plusieurs exemplaires et doit être signé par le client

▪ La chaîne de billets

Pour s'assurer de l'engagement du remboursement par le client, et avoir la possibilité du refinancement de la créance détenue sur l'emprunteur, le banquier doit inviter le client à signer des billets à ordre correspondant aux échéances prévues.

▪ Déblocage des fonds

A la fin des procédures qu'on a mentionnées le banquier doit procéder aux dernières vérifications concernant les justificatifs de mobilisation des fonds, et il doit vérifier la destination du montant du crédit.⁵⁵

⁵⁵Document du CPA, « Décision finale » p;22-23

Section 3 : Les risques liés à l'opération de crédit et les moyens de prévention

Le financement bancaire, en Algérie ou ailleurs, est une nécessité sur le plan économique mais il est lié intrinsèquement à la notion de risque ainsi le risque est indissociable de la vie bancaire. On le retrouve à tous les niveaux de l'activité bancaire, que ce soit en amont ou en aval. Le moindre des risques auxquels fait face la banque, s'il est mal appréhendé et maîtrisé, pourrait mettre en péril la pérennité de la banque

1. La notion du risque

Les risques auxquels les banques sont exposées sont des risques spécifiques à l'activité bancaire et pour mieux cerner la notion de risque auquel le métier de la banque est confronté on retrouve ces définitions :

Selon les termes employés par MATHIEU.M : *«le risque consubstantiel à l'exercice du métier de banquier, il même en grande partie son fondement»*⁵⁶ Pour mieux illustrer cet état de fait, on reprend l'exemple de DESMICHT.F qui nous propose le simple cas d'école suivant: *«en acceptant les dépôts des clients sans les conserver dans son coffre pour lui rendre à sa demande ou à une date déterminée, le banquier prend un risque »*⁵⁷.

Ainsi on peut définir le risque comme suit : *«un engagement portant une incertitude dotée d'une possibilité de gain ou préjudice, que celui soit une dégradation ou une perte»*⁵⁸

1.1. La notion du risque de crédit

Il s'agit du risque principal encouru par la banque au cours de l'exercice de son activité traditionnelle d'intermédiation. Il occupe sans doute une place à part. D'une part, parce qu'il est dépendant d'une relation initiale basée sur la confiance dans un client, d'autre part, parce qu'il représente la source principale de provisionnement des banques. DE COUSSERGUES Sylvie définit le risque de crédit comme étant : *«la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu»*⁵⁹,

⁵⁶ MATHIEU.M, Op Cit p.14.

⁵⁷ DESMICHT (François): *«Pratique de l'activité bancaire»*, édition Dunod, Paris, 2004, p23

⁵⁸ NAULLEAU Gérard, ROUACHE Michel, *«le contrôle de gestion bancaire et financière»*, 3ème édition, édition la revue banque édition, Paris, p.310.

⁵⁹ DE COUSSERGUES (Sylvie): *« Gestion de la banque: du diagnostic à la stratégie»*, 4ème édition, édition Dunod, Paris, 2005, p.105.

ou encore on peut le définir comme étant : «*le risque de perte lié à la défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement de crédit détient un engagement*»⁶⁰.

2. Les risques liés à l'opération de crédit

Chaque crédit est soumis à des risques, qui peuvent être différents d'un crédit à un autre. Ainsi, l'étude des risques présentent une importance particulière pour le banquier qui cherche à prévoir les risques de chaque crédit⁶¹

Les risques inhérents aux opérations de crédit peuvent revêtir plusieurs formes :

- Risque d'insolvabilité ;
- Le risque de liquidité ;
- Le risque de taux ;
- Le risque de change.⁶²

2.1. Le risque d'insolvabilité

C'est le risque de non remboursement. Il provient de l'incapacité du client de rembourser les fonds que la banque lui a avancé, suite à un détournement de ses fonds vers un objectif autre que celui où ils ont été destinés, ou bien que l'affaire a une perte d'exploitation. Dans ses deux cas, le client se trouve dans une situation d'insolvabilité, et le banquier court un risque certain de perte. L'insolvabilité du client produit des effets négatifs sur l'exploitation de la banque⁶³.

Le risque de non remboursement se précise quand le client, suite à la détérioration de sa situation financière, ou par mauvaise foi, se trouve dans l'incapacité, ou refuse, de rembourser les sommes dont il est redevable.

Les origines de ce risque proviennent directement des risques liés à l'entreprise elle-même parmi lesquels on peut distinguer :

- **Le risque particulier** : ce risque est, généralement, lié aux capacités techniques de l'entreprise, à la moralité et à la compétence des dirigeants ainsi qu'à la qualité de la clientèle.

⁶⁰ CALVET (Henri):« *Etablissement de crédit: appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière*», édition Economica, Paris, 1997, p.78

⁶¹ Mémoire de Magister en Stratégie, «*Développement et perspectives des PME algériennes*», Par BOUIRA N., Université d'Oran, 2014, p.43.

⁶² DUBERNET, M. « *gestion actif-passif et tarification des services bancaire* » Ed Economica, 1997, P. 64

⁶³ BESSIS J., «*Gestion des Risques et Gestion Actifs-Passif des Banques*», Edition DALLOZ, Paris, 1995, p.20

- **Le risque sectoriel** : il est lié au processus de production utilisé, au produit ou au service réalisé, à la situation du marché, à la conjoncture de la branche d'activité dans laquelle évolue l'entreprise emprunteuse.
- **Le risque global ou général** : le risque global plus difficile à appréhender, du fait qu'il est engendré par des facteurs externes issus de la situation politico-économique du pays, mais aussi d'événements imprévisibles (incidents catastrophiques, naturels ou provoqués par l'homme).⁶⁴

2.2. Le risque de liquidité

La liquidité est au centre des préoccupations de la banque. Cette dernière ne pourrait survivre même quelques heures sans des liquidités.

Le risque de liquidité est : « *celui de ne pas pouvoir faire face à ses exigibilités immédiates avec ses liquidités disponibles* »⁶⁵.

Ce type de risque désigne l'insuffisance de liquidité bancaire pour faire face à ces besoins inattendus. En effet, ce risque peut conduire à la faillite de la banque suite à un mouvement de panique des déposants, qui peuvent demander leurs dépôts au même temps. Le recours aux retraits massifs des fonds par les épargnants, ainsi que leurs inquiétudes sur la solvabilité de l'établissement bancaire, peut aggraver la situation de cette dernière et entraîner ce qu'on appelle « une crise de liquidité brutale ».⁶⁶

2.3. Le risque de taux

C'est la situation où le prêteur ou l'emprunteur est soumis à une variation du taux d'intérêts. Pour le banquier, en tant que prêteur, le risque de plus ou moins persiste dans les deux cas. Si le taux d'intérêts augmente, le client qui a emprunté des fonds aura des frais financiers supplémentaires à supporter, ce qui va diminuer le résultat de son activité et donc la diminution de ses capacités de remboursement, surtout si le client a contracté des emprunts dans d'autres banques.

Dans le deuxième cas, si le taux d'intérêts diminue, cela implique une rémunération moins importante que celle souhaitée par le banquier.

Pour limiter donc le risque de taux auquel les banques sont confrontées, ces dernières doivent s'efforcer d'adosser au mieux la durée de leurs emplois avec celles

⁶⁴ BOUYACOUB.F, Op Cit , p 20-21

⁶⁵ DARMON (Jacques): «*Stratégie bancaire et gestion de bilan*», édition Economica, Paris, 1998, p.98

⁶⁶ BESSIS J.Op Cit

de leurs ressources, ou encore, de mettre en place des échéanciers permettant une meilleure prévision du rendement des emplois.

2.4. Le risque de change

Il s'agit de la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change pose aussi un problème sur le résultat des établissements du crédit, étant donné, d'une part, les comptes de la correspondance libellée en devise. Et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leurs actifs et passif.

ROUACH M. NAULLEAU G., le définissent comme « *une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellée en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque* ». ⁶⁷

Pour pouvoir réduire les possibilités de ce risque, le banquier peut prendre quelques dispositions en exigeant au client la signature d'un engagement de prise en charge de risque de change.

3. Les conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire

Nous pouvons citer quelques conséquences négatives du risque crédit sur l'activité bancaire :

- **La dégradation du résultat de la banque** : cette dégradation est due aux provisionnements et aux pertes liées au non remboursement des créances ;
- **La dégradation de la solvabilité de la banque** : en effet, la banque pourrait recourir à ses fonds propres pour couvrir des niveaux de risques élevés (pertes inattendues). Ce qui peut remettre en cause sa solvabilité ;
- **La baisse de son rating** : une dégradation des résultats de la banque pourrait engendrer une baisse de son rating car ce dernier est un indicateur de solvabilité ;
- **Un risque systémique** : le risque systémique correspond au risque que le défaut d'une institution soit « contagieux » et conduise d'autres institutions à faire défaut. En effet, le risque de crédit peut provoquer par effet de contagion une crise systémique. La stabilité globale du système financier est, dans un tel contexte, compromise ;

⁶⁷ Raouch M, Naulleau G., « *le contrôle de gestion bancaire et financière* », Edition, Paris, 3ème édition la revue bancaire, 1998, p, 312.

- **La dégradation de la relation banque-client :** une diminution des résultats de la banque suite au non remboursement de ses créances oblige cette dernière à augmenter les taux des prêts afin de pouvoir absorber les pertes enregistrées. Cependant, cette augmentation des taux de crédit induit l'exclusion d'une partie de clientèle même solvable à toute possibilité de contracter des prêts et donc le recours à la concurrence pour financer leurs besoins. Etant donné les conséquences désastreuses que peut avoir le risque crédit sur la banque voire même sur tout le système bancaire et financier, la mise en place d'une réglementation prudentielle est apparue nécessaire⁶⁸.

4. Les moyens de prévention et de limitation du risque crédit :

4.1. Prévention du risque

4.1.1. Les sources d'information

C'est st à partir d'informations émanant d'origines diverses que le banquier apprécie, prévient et limite le risque.

4.1.1.1. Les renseignements obtenus du client

Le dossier du client renferme plusieurs documents, sources précieuses d'informations statuts, délibérations, relevés de comptes.... Mais les plus riches en éléments d'informations sont les documents comptables dont la pièce maîtresse, le bilan, doit être reclassée en fonction d'une présentation moins rigide et enrichie d'éléments que la discussion avec le chef d'entreprise dégagera.

En effet, les conversations engagées entre le banquier et le chef d'entreprise à l'occasion d'une demande de crédit peuvent être fructueuses à plus d'un titre. Elles permettent déjà à l'un et à l'autre de mieux se connaître et de comprendre les contraintes, préoccupations et appréhensions de chacun. C'est d'ailleurs à la suite de conversations franches et sincères que peut naître une confiance réciproque.

Ces discussions permettent au banquier de connaître les projets futurs de son client, ses espoirs, voire ses problèmes. Elles lui offrent ensuite la possibilité d'obtenir des indications complémentaires et notamment des éclaircissements sur certains postes du bilan - qui peuvent paraître obscurs ainsi que des précisions sur ses engagements hors bilan, comme elle lui permettent aussi de s'informer sur la surface financière

⁶⁸ Mémoire de Master en sciences économiques Option : Economie Appliquée & Ingénierie Financière, « Gestion du risque de crédit par la méthode crédit scoring : Cas de la DRE-BNA de Bejaia », Par BENSAL Samir, BOURDACHE Moussa, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2013

personnelle du client, ainsi que sur les garanties réelles (hypothèques et/ou nantissement d'équipements, de marchandises, de titres, de marchés) or personnelles (aval, caution) que le chef d'entreprise a pu formaliser en faveur d'une autre banque ou d'un tiers.

Ces discussions informent enfin le banquier sur la situation de son client vis à vis des créanciers privilégiés. Un extrait de rôle (délivré par l'administration fiscale) et une attestation parafiscale (délivrée par la caisse de sécurité sociale) sont généralement réclamés

4.1.1.2. Les renseignements obtenus de l'extérieur

Le recours à la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie permet de savoir si le client est déjà engagé auprès des confrères.

Rappelons que chaque banque commerciale est tenue d'adresser régulièrement à la Centrale des Risques le montant des crédits consentis à sa clientèle. La Centrale des Risques totalise ces informations par client et par nature de crédit, et retourne à chaque établissement le volume des concours octroyés à chaque client, tous établissements de crédit confondus. Il est ainsi possible, pour chaque banque prêteuse, de connaître le niveau d'engagement de son emprunteur auprès des confrères.

La Centrale des Bilans de la Banque d'Algérie, une fois opérationnelle, fournirait bon nombre d'informations et indications. Il serait possible notamment de mieux positionner l'entreprise étudiée au regard des ratios de référence du secteur concerné

Des informations utiles peuvent être obtenues d'autres administrations, telles le cadastre pour les biens à hypothéquer, le greffe du tribunal de commerce pour les nantissements, l'administration fiscale et la sécurité sociale pour les attestations fiscales et parafiscales

Il est également possible d'obtenir des renseignements commerciaux auprès des confrères

Enfin, le milieu professionnel dans lequel évolue le client peut four me des informations qu'il faut, bien sûr, prendre avec toutes les réserves qui s'imposent, compte tenu de l'aspect concurrentiel qui régit les relations entre deux entreprises exerçant dans un même créneau.

La banque s'efforce de limiter les risques qu'elle prend, en matière de crédit, en procédant à une étude approfondie des affaires qui sollicitent son aide financière, et en divisant ces risques sur un maximum de clients et de secteurs d'activité.⁶⁹

4.1.2. Nécessité d'une étude approfondie des dossiers de crédit

L'étude méticuleuse de la situation passée, présente et future des entreprises qui sollicitent son aide financière est le moyen le plus efficace dont dispose le banquier pour limiter les risques liés à l'octroi de crédits.

En réalité, c'est le type de crédit sollicité qui va déterminer l'orientation des investigations du banquier et la gamme d'instruments d'analyse à mettre en œuvre. C'est ainsi que l'étude d'une demande de financement d'un projet sera plus développée et obéira à une démarche différente de celle de l'examen d'une demande de crédit d'exploitation. Nous consacrerons, plus loin, des développements pour l'étude des dossiers de crédits d'exploitation ou d'investissement.

D'une manière générale, et lorsqu'il s'agit de financements sollicités par des entreprises en activité, c'est au travers de l'évolution dans le temps des postes des trois derniers bilans et comptes de résultats, que le banquier apprécie leur structure financière, leur situation de trésorerie, leur solvabilité et leur rentabilité.

L'étude de ces documents, l'évolution des ratios sur plusieurs exercices, l'analyse des tendances et comportements de ces entreprises lui permettent de tirer des conclusions sur leurs politiques financières, industrielles et commerciales, et donc de se faire une idée du risque probable.

En effet et si la comptabilité nous a imprégné de la règle de la précision, l'analyse du risque, domaine de l'incertitude par excellence, nous invite à réfléchir en termes de probabilité.

Mais l'étude du risque ne saurait se contenter de la seule analyse des performances financières de l'entreprise et de leur projection dans le temps. Cette étude doit nécessairement s'élargir aux facteurs économiques et humains qui sont à l'origine des performances de l'entreprise. Les compétences techniques, commerciales et humaines des dirigeants, la qualité de leur gestion passée, le marché sur lequel ils opèrent, les produits qu'ils offrent, sont autant d'éléments indispensables dans l'évaluation du risque de crédit.

⁶⁹ BOUYACOUB.F, Op Cit ,p 23

Enfin et même s'il existe une certaine méthodologie dans l'étude Tune demande de crédit, celle-ci ne peut être insérée dans le cadre étroit d'une science. C'est d'ailleurs ce qui a fait dire à un éminent banquier qu'en matière de crédit, la banque demeure un art beaucoup plus qu'une science, et c'est ce que la rend passionnante aux des praticiens.

Briser la rigidité des chiffres pour leur faire livrer leurs secrets, expliquer le passé, justifier le présent, prévoir le futur et déterminer les actions à mener ou les mesures à prendre pour influencer positivement sur le devenir de l'entreprise et, partant, sur sa solvabilité, c'est là l'abor tassement de l'étude d'un dossier de crédit.⁷⁰

4.2. Limitation du risque

4.2.1. Limitation du risque par sa division

La banque limite également ses risques en répartissant ses emplois sur le plus grand nombre possible d'entreprises, de secteurs d'activités et de régions.

La division du risque constitue l'un des principes de base de la distribution du crédit. Il s'agit d'un principe universel, consacré d'ailleurs par les ratios prudentiel.

La division du risque suppose d'abord l'atomisation du montant des crédits possibles sur le plus grand nombre d'emprunteurs possibles. Il s'agit donc de limiter en volume les crédits qui peuvent être accordés à un seul client.

Cette division du risque sur le plan individuel doit être complétée par une division du risque sur le plan sectoriel, voire régional, afin d'amoindrir les conséquences d'une crise conjoncturelle ou structurelle qui viendrait frapper telle ou telle profession, telle ou telle activité, telle ou selle région, crise qui compromettrait le remboursement d'une part importante des emplois bancaires.

En principe, et pour chaque année, la banque détermine un plafond global de crédits et fixe, à l'intérieur de cette enveloppe, des limites par type de concours

A l'étranger, et en vertu du principe de la limitation du risque pat client, il est courant de voir deux ou plusieurs établissements bancaires intervenir en faveur d'un même client, compte tenu de ses besoins importants de crédits. Ce financement partagé peut reposer sur un accord tacite entre les banques du client ou résulter du montage et de la mise en place d'un crédit dit « consortial ».

Il ya accord tacite lorsque le client discute et obtient de ses bailleurs de fonds des concours, de sorte que chaque établissement finance une partie des besoins de

⁷⁰ibid p 25

l'entreprise, souvent en connaissance de l'appui financier prodigue par d'autres banquiers, mais sans qu'il y ait concertation entre eux.

Il y a crédit consortial lorsqu'un pool bancaire est constitué sous la direction d'un chef de file, ou d'un banquier principal, L'aspect administratif est pris en charge par le chef de file qui doit, en outre, exercer une surveillance soutenue des activités de l'entreprise.⁷¹

4.2.2. Limitation du risque par le respect des règles prudentielles

Tenue de se conformer aux règles universelles de l'orthodoxie bancaire en matière de crédit, la banque commerciale algérienne doit également obéir aux règles prudentielles édictées par la banque d'Algérie.

Ces règles imposent, comme dans la plupart des pays, une première limite aux engagements globaux des banques et une seconde à leurs engagements sur un même client. Elles obligent également au provisionnement strict des crédits en fonction de la situation du bénéficiaire de secteur dans lequel il évolue.

Les règles prudentielles ont notamment pour objet :

- d'éviter le risque de concentration des engagements sur un seul et même bénéficiaire ou groupe de bénéficiaires ;
- d'interrompre la détérioration du ratio de solvabilité de la banque et de garantir les dépôts de sa clientèle en assurant une couverture minimale permanente des crédits distribués, par ses fonds propres ;
- d'harmoniser les pratiques du secteur bancaire et financier national et de les rapprocher des normes et pratiques internationales,⁷²

4.2.3. Limitation du risque par une politique sélective du crédit

Pour réduire la masse des crédits et limiter la création monétaire, mais aussi pour obliger les banques commerciales à une politique sélective du crédit, la Banque d'Algérie procède à un contrôle quantitatif et qualitatif des crédits consentis par les banques commerciales.

⁷¹ Ibid p26

⁷² Ibid p27

Elle fixe, pour chacune d'elles, des limites de réescompte et use de son pouvoir discrétionnaire en matière d'admission ou de rejet des concours proposés au réescompte.

La centrale des risques lui permet de contrôler l'utilisation des crédits.⁷³

4.2.4. Limitation du risque par le contrôle de la Commission Bancaire

La Commission Bancaire est un organe présidé par le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Cette Commission est composée de magistrats de la Cour Suprême et de deux membres choisis pour leurs compétences bancaires, financières et comptables.

Elle est chargée notamment d'examiner les conditions d'exploitation et la situation financière des banques et établissements financiers. De contrôler la bonne application de la réglementation bancaire, de sanctionner les manquements et de veiller au respect des règles de bonne conduite de la profession.⁷⁴

⁷³ Ibid p28

⁷⁴ ibid

Conclusion

Ce chapitre a mis en lumière le rôle prépondérant des banques en tant qu'établissements de crédit dans le financement des entreprises. Grâce à une large gamme de crédits adaptés aux besoins spécifiques de chaque entreprise, les banques leur permettent de concrétiser leurs projets de développement et d'investissement.

Cependant, l'octroi d'un crédit ne se fait pas à la légère. Le banquier doit examiner minutieusement le dossier de crédit afin d'évaluer les risques potentiels et s'assurer de la solidité financière de l'emprunteur.

En effet, l'omniprésence du risque dans le domaine du crédit bancaire impose aux banques d'identifier, de mesurer et de maîtriser ces risques pour préserver leur propre solidité financière.

Le chapitre suivant mettra en pratique ces notions en analysant concrètement un dossier de crédit d'exploitation.

*Chapitre 3 : Etude de l'octroi de
crédit d'exploitation par le «
Crédit Populaire d'Algérie »*

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Introduction

Afin de mettre en pratique nos connaissances théoriques sur le rôle des banques dans le financement des entreprises, nous avons réalisé une étude empirique au sein de l'agence 120 du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) à Tizi-Ouzou. Pour approfondir notre compréhension du sujet, nous avons mené une enquête auprès de notre promotrice au sein du service crédit de la banque. Cette enquête visait à obtenir des réponses à nos interrogations et à enrichir notre travail.

Le stage s'est avéré très bénéfique pour nous, car il nous a permis d'acquérir des connaissances précieuses pour notre future vie professionnelle. Nous avons notamment pu découvrir l'étude de dossiers réalisée par les banquiers pour décider de l'octroi ou non d'un crédit d'exploitation à leurs clients.

Ce chapitre présente tout d'abord une vue d'ensemble du Crédit Populaire d'Algérie, en mettant en avant ses avantages spécifiques. Ensuite, nous nous focalisons sur l'organisme d'accueil, l'agence CPA 120. Enfin, nous nous intéressons au système de crédit d'exploitation, également appelé "crédit de financement du bas de bilan", en étudiant un cas concret d'une Pharmacie.

Démarche méthodologique :

Notre stage pratique au sein du CPA 120, qui s'est déroulé du 28 mars au 30 mai 2024, a constitué une expérience enrichissante. Durant dix séances de travail, nous avons bénéficié d'un accompagnement précieux pour l'interprétation des données mises à notre disposition. Ce soutien nous a permis d'affiner notre analyse et d'en tirer des conclusions plus éclairées.

Par ailleurs, notre étude s'articule autour des axes suivant :

- **Historique et structure organisationnelle**

Nous avons consulté des documents que l'agence CPA 120 a mis à notre disposition, notamment un organigramme et une revue historique retraçant les étapes clés de son développement.

- **Présentation des services offerts par le CPA**

Pour cerner les différents avantages et services que le CPA propose à sa clientèle, nous avons consulté les informations disponibles sur son site web.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

- **Performance financière**

L'analyse des documents comptables mis à notre disposition par l'agence (bilans, comptes de résultat, plans de trésorerie) relatifs aux études prospective et provisionnelle nous a permis d'évaluer la performance financière de l'entreprise étudiée.

En combinant ces approches, nous visons à dresser un portrait complet et précis du CPA, en mettant en lumière son organisation, les services qu'il propose à ses clients et sa procédure d'octroi de crédits bancaire.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Section 1 : Présentation générale du Crédit Populaire d'Algérie.

1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie

Le Crédit Populaire d'Algérie est né le lendemain de l'indépendance, dans un contexte marqué par une volonté de nationaliser tous les organismes bancaires étrangers qui gravitaient autour de la toute récente Banque Centrale d'Algérie. Dans cette phase de genèse et d'affirmation progressive du système bancaire national, le Crédit Populaire d'Algérie (C.P.A.) a été la seconde banque à être créée, après la naissance de la Banque National d'Algérie

Le CPA a été créée par l'ordonnance N°66-366 du 29 Décembre 1966 à partir des réseaux hérités des quatre banques populaires (la Banque Populaire Commerciale et Industrielle à Alger, Oran, Annaba et Constantine), et de la société marseillaise de Crédit. Ses statuts ont été ensuite définis par l'ordonnance N°67-78 du 11 juillet 1967 en lui donnant pour principale mission la promotion des secteurs du B.T.P.H , de santé et du médicament, du commerce et de la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, la PME/PMI et l'artisanat. Son patrimoine a été ensuite augmenté par l'intégration des patrimoines de la banque Algérie-Misr et de la compagnie française du crédit et de la banque.

Avec l'ordonnance des textes intérieurs relatifs à la gestion socialiste des entreprises, et la promulgation de la loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, le C.P.A, devenue entreprise publique économique a opéré une déspecialisation, par la diversification de son portefeuille client.

Après avoir satisfait aux conditions d'éligibilité prouvées par la disposition de la banque d'Algérie, le C.P.A a obtenu son agrément du conseil de la monnaie et du crédit le 07 Avril 1997, devenant ainsi la deuxième banque en Algérie à être agréée.

Aujourd'hui, le capital social du CPA s'élève à 200.000.000,00 DA, dont 30% est constituée des actionnaires à travers l'ouverture de son capital et 70% restante appartient à l'Etat.¹

2. L'organisation de CPA

La transformation radicale de l'environnement économique a mené la banque à introduire du nouveau dans son organisation et réorganiser ses structures commerciales, pour faire face aux exigences de l'environnement concurrentiel. La réorganisation des

¹ Document fourni par le CPA-crédit populaire d'Algérie agence-120-Tizi-Ouzou

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

structures centrales réalisées au cours des dernières années visait l'adoption de l'architecture commerciale de la banque (CPA) à l'économie de marché et l'intégration de nouvelles techniques dans l'organisation.²

- Le CPA compte un fort maillage géographique avec 161 agences réparties sur l'ensemble du territoire algérien, Parmi ces agences, existe l'agence CPA 120 située à Tizi-Ouzou ; le lieu de déroulement de notre stage pratique.
- La Banque compte également 102 guichets dédiés à la finance islamique, ainsi qu'une vingtaine d'espace digitaux,
- Le CPA a renforcé sa proximité via le lancement de produits de banque en ligne : Mobile CPA, e-banking, e-cp@, et deux centres d'appels dont un dédié aux produits monétique qui assure la continuité de service,
- Pour réaliser ses objectifs, la banque compte à ce jour plus de 4451 collaborateurs,
- Le CPA reste le partenaire privilégié des entreprises quelles que soit sa taille, start-up et professionnelles
- Le produit net bancaire résulte de l'ensemble de ses activités. En 2022, a atteint 70 148 million/DA avec un résultat net de 37 500 million/DA
- Le CPA est, aussi, Banque citoyenne par excellence, qui assume pleinement sa responsabilité sociétale en tant que partenaire, sponsor et mécène des actions et événements qui visent à développer et promouvoir notre pays.³

3. Quelques avantages offerts aux professionnels

Le CPA (Crédit Populaire d'Algérie) offre une large gamme de produits et services bancaires à ses clients, particuliers et professionnels. Voici quelques-uns des avantages d'être client du CPA :

3.1. Banque à distance

3.1.1. E-Banking

Le Crédit Populaire d'Algérie met à la disposition de sa clientèle la solution e-banking leurs permettant de consulter leurs comptes de manière sécurisée et à tout moment et de suivre les opérations bancaires en instantané et d'exécuter des opérations.

² ibid

³ <https://www.cpa-bank.dz/>, consulté le 13/05/2024

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Le service e-banking comprend les remises des ordres de « Virement Unitaire et Multiple à distance », ce dernier est un service de banque à distance par lequel la Banque met à la disposition de sa clientèle (particulier et/ou entreprise) un canal de distribution « e-Banking » via internet et par Mobile CPA permettant l'initiation, la signature et la transmission à distance à n'importe quel moment et à n'importe quel endroit de leurs ordres de virement sans se présenter au niveau des guichets de la banque.

En d'autres termes, c'est la prise en charge, par la banque via « e-Banking » des ordres de virement dématérialisés émis par sa clientèle en vue de leur traitement soit en interbancaire (par le système ATCI (hors système ARTS) soit en Intrabancaire (compte à compte sur même agence et en inter agence).

Le client peut suivre l'évolution des ordres de virements unitaires et/ou multiples transmis à la banque pour exécution.

❖ Pour bénéficiaire du service E-Banking

- Le client doit être titulaire d'un ou plusieurs compte(s) ouvert(s) auprès de la Banque ;
- avoir déjà souscrit un abonnement e-Banking ;
- Avoir adhérer au service des ordres de virements unitaires et/ou multiples à distance.⁴

3.1.2. Mobile CPA

Le service « Mobile CPA » (via internet), permet au client depuis son téléphone mobile (smartphone ou tablette) de :

- Consulter le solde de ses comptes (dinars, devise, épargne) et l'historique de ses transactions ;
- Effectuer des virements domestiques (inférieurs à un (01) million de dinars) à distance en toute sécurité au profit d'un ou de plusieurs, bénéficiaires sans se déplacer à son agence de domiciliation (ceux domiciliés au CPA et également ceux domiciliés chez les confrères) ;
- Commander son chéquier à distance ;
- Recevoir son relevé d'identité bancaire (RIB) par SMS ou par e-mail ;

⁴ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

- Contacter son agence par e-mail ou par téléphone en toute sécurité.

Avec l'application « Mobile CPA », le client peut également :

- Localiser l'ensemble des agences du CPA et déterminer l'itinéraire exacte de son agence domiciliaire ;
- Surveiller la courbe de l'évolution de son solde ;
- Convertir les devises ;
- Personnaliser ses comptes.

❖ Pour bénéficier du service « Mobile CPA »

Il suffit au client de souscrire un abonnement auprès de son agence domiciliaire, au service « e-banking » et adhérer au service « Mobile CPA » par la signature d'un contrat y afférent.⁵

3.1.3. Services des ordres de virements par échange de données informatisées (EDI)

La solution WEB EDI permet aux clients de la banque de transférer des fichiers de virements dans des conditions de sécurité raisonnables.

Les services mis en place sont destinés aux clients Entreprises de la banque selon les dispositions de la norme sur les virements par EDI établie par la Banque d'Algérie.

NB : Les clients de la banque doivent impérativement disposer de l'autorisation d'accès au service e-Banking (autorisation Web) afin d'être habilités à utiliser le nouveau service de transfert des fichiers de virements par EDI.

❖ Pour Accéder au service de transfert de fichiers par EDI

A. Nouveaux abonnés

Pour les nouveaux abonnés l'accès au service de transfert de fichiers nécessite un abonnement préalable aux services e-Banking. Le client doit se rapprocher de l'agence où sont domiciliés ses comptes et demander un abonnement aux services internet e-Banking et aux services WEB EDI.

L'agence lui communiquera alors un nom d'utilisateur et un mot de passe personnel qui lui permettra d'accéder aux services auxquels il s'est abonné.

⁵ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

B. Anciens abonnés au service internet

Déjà abonné au service internet e-Banking de la banque, dans ce cas le client doit juste se rapprocher de son agence afin de demander une souscription aux services WEB EDI.

❖ Le service web EDI garantit pour le client

- **Une sécurité raisonnable**
 - une sécurité raisonnable et une célérité dans le traitement des opérations du client qui se font sans qu'il se déplace auprès de son agence bancaire.
- **Rapidité**
 - Les échanges électroniques permettent d'offrir pour le client des gains de productivité grâce à la rapidité d'exécution des opérations.
- **Efficacité**
 - La qualité des traitements est accrue par l'élimination du risque d'erreur de saisie;
 - Les paiements sont facilités et accélérés.
- **Intégrité des opérations**
 - Non altération en ligne des données échangées.
- **Fiabilité**
 - La fiabilité des messages est renforcée par différents contrôles : intégrité, traçabilité des messages et authentification des partenaires.
- **Confidentialité**
 - Confidentialité des informations échangées.
- **Accessibilité et commodité**
 - Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7 à partir de n'importe quel ordinateur doté d'une connexion internet.⁶

3.1.4. E-paiement

Le e-cp@ est un service adossé à la carte CPA CIB et permet au client de faire des opérations de paiement en ligne, via internet, en toute sécurité auprès des sites web marchands algériens, acceptants le paiement en ligne par cartes interbancaires CIB.

⁶ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Ce service est assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

❖ Pour adhérer au service e-cp@:

- Le client doit se Rapprocher de son agence bancaire ;
- Il doit demander sa carte CPA CIB : Classic/ Gold, Corpor@te, Corpor@te+ ;
- Signer le contrat d'adhésion au niveau de son agence domiciliaire ;
- Il va recevoir, sous pli scellé, son nom d'utilisateur et un mot de passe qui vont lui permettre de s'inscrire sur le site cpa-bank.dz / "Espace Cartes".⁷

3.2. Crédits professionnels

3.2.1. PROMED : crédit pour les professionnels de la santé

Le crédit « Promed » est un crédit d'investissement à moyen et long terme (CMT/ CLT Promed), destiné au financement de :

- L'achat des équipements nécessaires à chaque professionnel ;
- L'aménagement du local et achat d'équipements ;
- L'achat ou l'aménagement d'un local à usage professionnel ;
- L'achat combiné du local et des équipements.

❖ Il est destiné

Pour toute personne physique ou morale (cabinet de groupe) ayant la qualité et le statut de :

- Médecin généraliste ;
- Médecin Spécialiste (toutes spécialités) ;
- Chirurgien-Dentiste ;
- Pharmacien ;
- Psychiatre ;
- Vétérinaire ;
- Psychologue clinicien.

⁷ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

❖ Conditions d'éligibilité

Pour être éligible au crédit « Promed », le demandeur doit réunir les conditions suivantes:

- Avoir un agrément ou une décision d'installation délivrée par le Ministère habilité ou l'Autorité Concernée ;
- Justifier d'une capacité d'autofinancement.⁸

3.2.2. PROLIB : crédit pour les professions libérales

Le crédit « Prolib » est un crédit d'investissement à moyen et long terme (CMT/CLT Prolib) destiné au financement de :

- L'achat d'un local à usage professionnel ;
- L'aménagement du local ;
- L'achat des équipements nécessaires à l'exercice de l'activité ;
- L'achat combiné du local et des équipements.

❖ Il est destiné

Pour toute personne physique ou morale (cabinet de groupe) ayant la qualité d'un professionnel ou d'officier public exerçant à titre indépendant à savoir :

- Expert-comptable ;
- Commissaire aux comptes ;
- Comptable agréé ;
- Avocat ;
- Commissaire-priseur ;
- Notaire ;
- Huissier ;
- Architecte ;
- Agent général de compagnie d'assurance ;
- Géomètre ;
- Expert et consultant dans les domaines technique et économique...

⁸ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

❖ Conditions d'éligibilité

Pour être éligible au crédit « Prolib », le demandeur doit réunir les conditions suivantes :

- Avoir la qualité de professionnel ou d'officier public exerçant une activité réglementée à titre indépendant ;
- Avoir un agrément ou une décision d'installation délivrée par le Ministère habilité ou l'autorité concernée ;
- Justifier d'une capacité d'autofinancement ;
- Disposer d'un acte de propriété ou d'un bail de location couvrant la durée du crédit pour les cas où il n'y a pas de demande de financement de l'acquisition d'un local⁹

3.2.3. La PME by CPA : Des solutions financières pour les PME

Le CPA propose les nouveaux services de la PME qui aide à réussir des projets qui permet d'offrir :

- Un espace conseil dédié aux entreprises au niveau des agences bancaires du CPA,
- Une équipe d'expert,
- Des solutions de financement alliant modernité, efficacité et célérité,
- Un accompagnement et une prise en charge personnalisés avec les Chargés de Compte du CPA.

On distingue deux formes de services :

- SAHEL MAHEL
- SAHEL NACHATI

A. SAHEL MAHEL

Pour devenir propriétaire d'un espace commercial, ou de louer un local pour développer une activité **ou** réaliser des travaux de rénovation ou d'extension dans une entreprise que ce soit une très petite ,petite ou moyenne entreprise, ou une Start-up, **SAHEL MAHEL** est la solution et cela :

- Pour l'acquisition le CPA finance jusqu'à 70% de la valeur du local commercial

⁹ ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

ou des coûts d'aménagement à hauteur de 150 000 000,00 DA (sur une durée de 15 ans).

- Pour la location le CPA finance une année de location à hauteur de 1 500 000,00 DA /an.

Avec :

- Des taux d'intérêts flexibles et étudiés pour répondre à la Capacité Financière,
- Un accompagnement et une prise en charge personnalisés avec leur Chargés de Compte présents pour écouter et conseiller les clients,

B. SAHEL NACHATI

SAHEL NACHATI est la solution financière qui offre :

- L'accès simplifié au crédit avec un dossier très allégé,
- Un traitement rapide du dossier,
- Des montants pouvant aller jusqu'à 2 000 000,00 DA,

Avec :

- Un déblocage de fonds sur 90 jours, réutilisables sur 12 mois,
- Un accompagnement et une prise en charge personnalisés avec leur Chargés de Comptes présents pour écouter et conseiller les clients.¹⁰

¹⁰ *ibid*

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil (Agence CPA 120, Tizi-Ouzou)

1. Présentation Générale de l'agence CPA 120

Faisant partie de l'ensemble des agences du CPA implantées sur le territoire nationale, l'agence CPA 120 est une agence de première catégorie située au Boulevard Colonel Amirouche, dans le chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou.

Elle a ouvert ses portes en 1966 et elle est chargée d'accomplir toutes les opérations couramment traitées par une banque commerciale.

Malgré la rareté de l'activité industrielle dans cette localité, différentes agences bancaires se sont installées, ainsi l'agence CPA exerce ses activités entourée de plusieurs banque dans un périmètre de 200 mètre, à savoir la BNA, la BEA, et la BDL. Cela a donné naissance à une rude concurrence professionnelle.

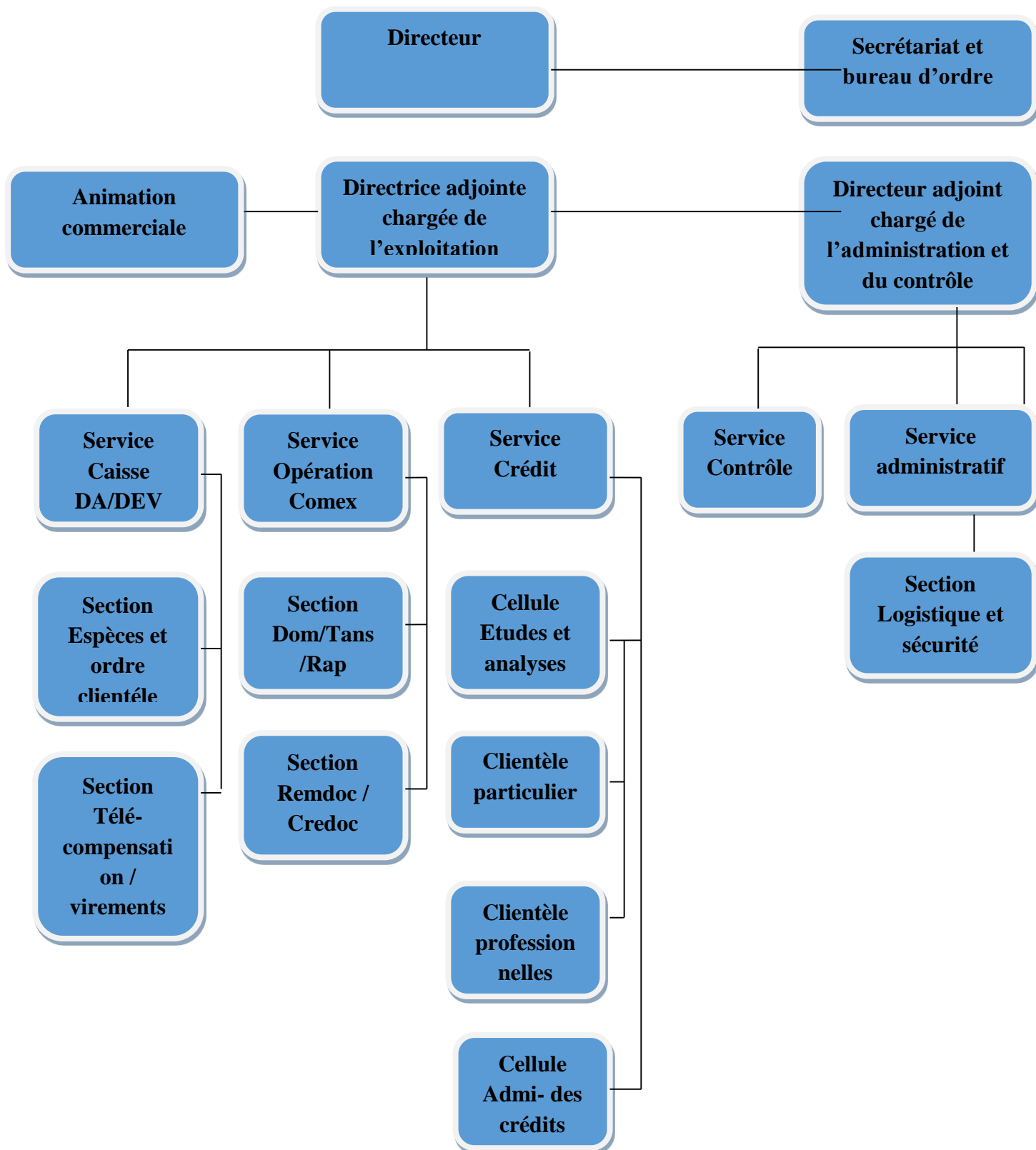
L'agence CPA 120 est dotée d'un comité de crédit présidé par le directeur d'agence et regroupant le sous-directeur, les chargés d'étude et éventuellement le chef du service exploitation. Ce comité est chargé de se prononcer sur les demandes des crédits introduites par la clientèle.

La ville de Tizi-Ouzou se caractérise principalement par la présence remarquable de commerçants et des grossistes qui constituent la majeure partie de la clientèle de cette agence.¹¹

¹¹ Document fournit par le CPA-crédit populaire d'Algérie agence-120-Tizi-Ouzou

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

2. Organigramme de l'agence CPA 120



Source : ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

3. Missions de l'agence CPA 120

L'agence est chargée des principales missions suivantes :

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci.
- Réaliser le plan d'action commercial.
- Recevoir, étudier, décider et mettre en place des crédits dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire, conformément aux règles et procédures internes (satisfaction des conditions préalables exigées et le recueil des garanties...)
- Assurer la gestion et le suivi des crédits octroyés et des garanties exigées.¹²

4. Fonctions de l'agence CPA 120 :

L'agence CPA 120 est organisée en cinq 05 principaux compartiments qui sont :

- Caisse et portefeuille ;
- Crédit ;
- Commerce extérieur ;
- Administration ;
- Contrôle.¹³

5. Le service crédit

5.1. Rôle du service crédit

Le service crédit a pour missions principales :

- Renseigner la clientèle sur les possibilités de financement de ses objectifs ;
- La réception et le montage des dossiers de crédit ;
- L'étude et l'appréciation des risques à chaque dossier de crédit ;
- La mise en place des lignes de crédit après recueil des garanties ;
- Suivre, confectionner et exploiter la statistique des engagements ;
- Etablir les rapports d'activités périodiques du service ;
- Assurer le recouvrement des créances litigieuses et contentieuses en collaboration avec la cellule juridique

¹² Ibid

¹³ Ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

5.2. Relations du service crédit

Le service crédit est le compartiment le plus important dans l'organisation d'une agence. Il entretient des relations plus au moins étroites avec les autres services de l'agence, les structures de la banque et les confrères. Ces relations sont soit d'ordre fonctionnel ou hiérarchique.

5.2.1. Les relations d'ordre fonctionnel

Le service crédit entretient des relations fonctionnelles avec les autres compartiments de l'agence et avec l'ensemble des structures de la banque par le biais du Directeur d'agence à savoir :

- Le Service des opérations de commerce extérieur, en vue d'assister la clientèle dans ses opérations avec ses partenaires étrangers ;
- La Direction de crédit pour l'assistance et le conseil dans l'étude, l'évaluation des risques et la mise en place des crédits ;
- La Direction Financière pour les besoins financiers (accréditif permanent, appels de fonds) et pour la mobilisation des crédits ;
- La Direction des Affaires Juridiques et Contentieux pour recommandations et orientations juridiques, la prise en charge des affaires précontentieuses et contentieuses ;
- La Direction de la Comptabilité pour les aspects comptables liés aux opérations traitées.

5.2.2. Les relations hiérarchiques

Le Service Crédit dépend hiérarchiquement du Directeur d'agence qui coordonne entre les différents compartiments de l'agence et représente celle-ci auprès :

- Des structures centrales : la Direction du Réseau, la Direction des crédits (Direction des crédits aux entreprises du B.T.P.H, la Direction des Crédits à l'Industrie et Services) ;
- De l'Administration Fiscale ;
- Des Autorités Locales.¹⁴

¹⁴ Ibid

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Section 3 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation

Pour remédier aux insuffisances temporaires du cycle d'exploitation, l'entreprise sollicite l'aide de son banquier, qui pourra lui proposer des concours en adéquation avec les besoins exprimés et c'est le cas de notre étude.

Dans cette section nous présentons l'analyse financière de ce crédit, ainsi que la situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable.

La présente étude de cas porte sur le renouvellement avec extension des crédits d'exploitation déjà obtenus par l'officine (pharmacie).

La demande de crédit introduite par l'officine consiste à la vente des produits pharmaceutiques ou parapharmaceutiques.

Le montant global de la demande de crédit déposée par le client au niveau de l'agences'élève à **3 000 000 ,00 DA**

1. L'examen de la demande

1.1. Identification du demandeur du crédit

Le client est gérant d'une officine âgé de 42ans, titulaire et diplômé en pharmacie est connu par sa grande expérience dans le domaine pharmaceutique .Il est propriétaire d'une pharmacie situé au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou .Cette pharmacie domiciliée au CPA 120 depuis le 07/03/2005.

1.2. Motivations du client

Afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de son officine, un stock de sécurité et honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, le client sollicite le CPA à l'effet de lui renouveler son crédit d'exploitation sous forme d'un découvert et ce à hauteur de 3.000.000,00DA.

Garanties engagées : Délégation assurance MRP ; Nantissement du fonds de commerce

1.3. Les activités de l'officine

Vente des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

1.4. L'analyse de l'environnement de l'officine

▪ clients

La clientèle de l'officine ne paie pas immédiatement, elle procède au règlement via la carte CHIFA.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

▪ fournisseurs

Les produits pharmaceutiques, sont acquis auprès des fournisseurs locaux avec lesquels l'officine arrive à négocier des délais fournisseurs importants.

▪ Dépendance aux fournisseurs et clients

Dans le cadre de son activité le client est contraint de mettre à la disposition de sa clientèle les produits pharmaceutiques bien avant le règlement effectif de ceux-ci. De surcroit la CNAS et la CASNOS tardent dans l'exécution de leurs virements au profit de l'officine.

▪ Position par rapport aux concurrents

L'officine dispose d'une expérience considérable dans le domaine, active dans un marché opportun. Tous ces éléments nous amènent à dire que la pérennité de cette officine ne semble pas s'exposer à des menaces extérieures fortes dans l'état actuel des choses

▪ Produits et services

L'activité de l'officine consiste en la vente des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

1.5. Constitution de dossier

Le dossier de crédit doit comporter l'ensemble des documents qui permettent d'appréhender la situation générale de l'officine et de faire une étude financière convenable, Ces documents retracent la situation administrative juridique, économique, et financière.

1.6. La relation banque-client

Il est domicilié dans les guichets de CPA 120 depuis sa création, l'officine et l'agence n'a connu aucune difficulté majeure quant à l'issue de remboursement des crédits déjà octroyés

2. L'analyse financière du crédit d'exploitation

Nous avons procédé à :

- Analyse rétrospective basée sur des documents à savoir les bilans et TCR des années 2018, 2019,2020.
- Analyse prospective basée sur le bilan prévisionnel de clôture 2021 et le plan de la trésorerie.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

2.1. L'analyse rétrospective

2.1.1. Présentation et analyse des bilans financiers

Cette analyse nous permet de connaître ce qui est possédé par une entreprise (son actif) et ce qu'elle doit (son passif). Dans le but de déterminer la solvabilité de l'entreprise sur le court terme

Après avoir effectué les retraitements et reclassements des bilans comptables des trois dernières années 2018, 2019, 2020, nous avons élaboré les bilans financiers suivants :

A. Situation de l'actif du bilan financier

L'actif représente l'ensemble du patrimoine d'une entité. Il s'agit en fait de ce que possède l'entreprise dans sa globalité. Les éléments de l'actif se présentent par ordre de liquidité croissante (aptitude à être transformés en argent)

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Tableau N° 03 : Représentation des bilans financiers de l'entreprise durant les années 2018, 2019 et 2020 concernant le poste de l'actif

Unité : KDA

Actif	2018	2019	2020
Actif immobilisé	4 528	3 565	2 603
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	4 528	3 565	2 603
Terrains	0	0	0
Bâtiments	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	4 528	3 565	2 603
Immobilisation en concession	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0
Titres mis en équivalence	0	0	0
Autres participations et créances rattachées	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts et autres actifs financier non courants	0	0	0
Impôts différés actif	0	0	0
Actif circulant	20 156	22 054	23 627
Valeurs d'exploitation	13 068	19 768	20 981
Stocks et encours	13 068	19 768	20 981
Valeurs réalisables	1 200	1 668	1 471
Clients	553	749	120
Autres débiteurs	0	0	175
Impôts et assimilés	647	919	1 176
Autres créances emplois assimilés	0	0	0
Valeurs disponibles	5 888	618	1 175
Placements et autres actifs financiers courants	0	0	0
Trésorerie	5 888	618	1 175
TOTAL ACTIF	24 684	25 619	26 230

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

B. Situation du Passif du bilan financier

Le passif du bilan financier est la partie du bilan qui regroupe les dettes de l'entreprise mais également ses capitaux propres.

Tableau N° 04 : Représentation des bilans financiers de l'entreprise durant les années 2018,2019 et 2020 concernant le poste du passif.

Unité : KDA

Passif	2018	2019	2020
Capitaux permanents	14 182	14 262	14 268
Fonds propres	13 744	14 262	14 268
Capitale émis	11 807	13 180	12 752
Capital non appelé	0	0	0
Primes et réserves	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0
Ecart d'équivalence	0	0	0
Résultat net	1 937	1 082	1 516
Report à nouveau	0	0	0
Dettes à long et moyen terme	438	0	0
Emprunts et dettes financières	438	0	0
Impôts (différés et provisionnés)	0	0	0
Autres dettes non courantes	0	0	0
Provisions et produits constatés d'avance	0	0	0
Dettes à court terme	10 502	11 357	11 962
Fournisseurs et comptes rattachés	9 505	10 313	11 755
Impôts	50	56	64
Autres dettes	947	413	143
Trésorerie passif	0	575	0
TOTAL PASSIF	24 684	25 619	26 230

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

2.1.2. L'analyse financière par la méthode des grandes masses

2.1.2.1. Les bilans financiers en grandes masses

Pour analyser la structure financière, il est important et indispensable de voir l'évolution des grandes masses du bilan et d'étudier les relations qui existent entre elles et entre leurs composantes principales, on pourra alors donner un avis sur les équilibres fondamentaux.

Tableau N°05 : Représentation des bilans financiers en grandes masses poste de l'actif

Unité : KDA

Année	2018	%	2019	%	2020	%
VI	4 528	18%	3 565	14%	2 603	10%
VE	13 068	53%	19 768	77%	20 981	80%
VR	1 200	5%	1 668	7%	1 471	6%
VD	5 888	24%	618	2%	1 175	4%
Total	24 684	100%	25 619	100%	26 230	100%

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Commentaires sur l'actif du bilan

– L'actif non courant

- **Actif immobilisé** : les valeurs immobilisées représentent les biens durables acquis par l'officine en vue de les utiliser pendant plus d'un an.

D'après ces trois bilans en grandes masses, on constate que la valeur des immobilisations de l'officine pour chaque exercice représente une partie stable et peu importante du total de l'actif et cela s'explique par la nature de l'activité de cette pharmacie. Elles passent de 18% en 2018 à 14% en 2019 puis de 14% % à 10% de 2019 à 2020. Cette diminution est à la fois en valeur absolue et valeur relatifs. (Augmentation parallèle des VE)

– Actif courant

- **Valeur d'exploitation** : Les valeurs d'exploitation représentent les stocks nécessaire a l'activité de l'officine. D'ailleurs , elles représentent une part non négligeable de l'actif courant ce qui se justifie par le fait que l'officine a besoin

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

de constituer de gros stocks pour répondre à la demande qui est de plus en plus forte. Mais avoir beaucoup de stocks pourrait engendrer des coûts importants. D'une manière globale, il y a lieu de constater les variations remarquables des valeurs d'exploitation elles passent de 53% en 2018, à 77% en 2019, à 80% en 2020.

- **Valeur réalisable** : les valeurs réalisables représentent les créances clients. Elles sont relativement stables mais demeurent faibles. Cela signifie que l'officine a mis en place des actions plus rigoureuses pour recouvrer ses créances clients, comme un meilleur suivi impayés.
- **Valeur disponible** : les valeurs disponibles représentent les disponibilités de l'officine, c'est-à-dire les avoirs liquides. On constate une diminution des valeurs au cours des dernières années, passant de 24% en 2018, à 2% en 2019 et à 4% en 2020. Cette diminution importante peut s'expliquer par le fait que les clients procèdent au règlement via la carte CHIFA ce qui affecte les flux d'encaissements de trésorerie.

Tableau N° 06 : Représentation des bilans financiers en grandes masses poste de passif

Unité : KDA

Année	2018	%	2019	%	2020	%
capitaux permanents	14 182	57%	14 262	56%	14 268	54%
Capitaux Propre	13 744	56%	14 262	56%	14 268	54%
DLMT	438	2%	0	0%	0	0%
DCT	10 502	43%	11 357	44%	11 962	46%
Total	24 684	100%	25 619	100%	26 230	100%

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Commentaires sur le passif du bilan

– Les capitaux permanents

Le montant des fonds propre a connu une légère augmentation mais une légère diminution en valeur relative.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

– Dette à court terme

Le montant des DCT a connu une augmentation en valeur relative et en valeur absolue. Elles occupent une part importante dans l'ensemble du passif.

2.1.2.2. Les indicateurs de l'équilibre financier

L'appréciation de l'équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le FR, le BFR et le solde de la trésorerie, comme l'indique la synoptique et le tableau ci-après :

Tableau N°07 : Représentation de l'équilibre financier par la méthode des grandes masses

Unité : KDA

Les indicateurs	2018	2019	2020
Capitaux permanent	14 182	14 262	14 268
Actif non circulant	4 528	3 565	2 603
Fond de roulement(FR)	9 654	10 697	11 665
Actif circulant (AC)	20 156	22 054	23 627
Valeur d'exploitation (VD)	5 888	618	1 175
Passif circulant (DCT hors TP)	10 502	10 782	11 962
Besoin de fonds de roulement (BFR)	3 766	10 654	10 490
Fond de roulement (FR)	9 654	10 697	11 665
Besoin de fonds de roulement (BFR)	3 766	10 654	10 490
Trésorerie TN	5 888	43	1 175

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Commentaires

D'après le tableau, nous remarquons que :

▪ Le fond de roulement

Il existe deux méthodes pour calculer le fonds de roulement : la méthode de haut de bilan et la méthode du bas de bilan, ces fonds de roulements pour les trois années qu'on a étudiées.

– Calcul du FR par le haut de bilan

$$\text{Fonds de roulements} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif non courant}$$

$$\text{FR} = \text{KP} - \text{ANC}$$

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

– Calcul du FR par le bas du bilan

Fonds de roulements = Actif circulant – Dette à court terme

$$\text{FR} = \text{AC} - \text{DCT}$$

Nous avons utilisé la méthode du haut du bilan pour les calculs.

D'après les résultats obtenus, l'officine, dispose d'un fond de roulement positif durant les trois années d'étude, Ce qui signifie qu'elle peut couvrir une partie de son exploitation, non financée par les dettes à court terme, par l'excédent des ressources permanentes à savoir le fonds de roulement net.

▪ **Le besoin en fond de roulement :**

Le besoin en fond de roulement s'agit d'un besoin qui se dégage par les opérations d'exploitation de l'entreprise (achat, vente, fabrication, ...) il est calculé comme suit :

Besoin en Fonds de Roulement = [Actif circulant – Valeurs disponibles] - [DCT- Dettes financière à court terme]

$$\text{BFR} = [\text{AC} - \text{VD}] - \text{DCT}$$

Le BFR de l'officine est positif sur les trois années d'étude, donc elle exprime un besoin de financement de son cycle d'exploitation sur les trois années d'étude. Malgré que ce besoin peut être remédié par le fond de roulement mais reste insuffisant, ce que justifié la demande d'un crédit d'exploitation sous forme d'un découvert bancaire.

▪ **Trésorerie nette :** elle se calcule à partir deux méthodes :

- **La première méthode :** La trésorerie résulte de la confrontation entre le BFR et le FR.

Trésorerie nette = Fonds de roulement – Besoin en Fonds de Roulement

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

- **La deuxième méthode** : La trésorerie résulte de la différence entre la trésorerie actif et la trésorerie passif.

Trésorerie nette = trésorerie actif – trésorerie passif

$$TR = TA - TP$$

Nous avons utilisé la première méthode pour les calculs.

La trésorerie de l'officine a connu une baisse considérable en 2019 par rapport à 2018 mais demeure positive, par contre en 2020 a enregistré une hausse très importante.

Nous pouvons dire que la structure de l'officine montre un équilibre sain et dispose des ressources pour assurer le financement de ses besoins.

2.1.3. L'analyse de l'activité

A. Détermination et analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestion permettent d'analyser le résultat et l'activité d'une entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants. Ainsi, le tableau suivant, nous présente ces différents soldes intermédiaires de gestion pour le cas de l'officine à partir des TCR des années 2018 ,2019 et 2020.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Tableau N°08 : Représentation des soldes intermédiaires de gestion

Unité : KDA

Rubrique	2018	2019	2020
Chiffre d'affaire	26 610	26 919	28 252
Variation de stocks produits finis et en cours	0	0	0
Production immobilisée	0	0	0
Subvention d'exploitation	0	0	0
(1) Production de l'exercice	26 610	26 919	28 252
Achats consommés	-22 175	-22 432	-23 543
Services extérieurs et autres consommations	-712	-827	-153
(2) Consommation de l'exercice	-22 887	-23 259	-23 696
Valeur ajoutée d'exploitation (1) +(2)	3 723	3 660	4 556
Charges de personnel	-1 356	-1 507	-1 982
Impôts, taxes et versements assimilés	-271	-275	-284
Excédent brut d'exploitation	2 096	1 878	2 290
Autres produits opérationnels	144	214	202
Autres charges opérationnelles	0	0	0
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-300	-962	-962
Reprise sur pertes de valeurs et provisions	0	0	0
(3) Résultat opérationnel	1 940	1 130	1 530
Produits financiers	0	0	0
Charges financières	-1	-46	-11
(4) Résultat financier	-1	-46	-11
Produits extraordinaires	0	0	0
Charges extraordinaires	0	0	0
Résultat extraordinaires	0	0	0
Résultat de l'exercice avant impôts (3) +(4)	1 939	1 084	1 519
impôts exigibles sur résultats ordinaires	0	0	0
impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	0	0	0
Résultat net de l'exercice	1 939	1 084	1 519

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Détail du CA	2018	2019	2020
Vente de marchandises	26 610	26 919	28 252
Produits fabriqués	0	0	0
Prestations de services	0	0	0
Vente de travaux	0	0	0
Produits annexes	0	0	0
Rabais, Remise, Ristournes accordées	0	0	0

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Commentaires

▪ La production de l'exercice

La production de l'exercice a enregistré une augmentation durant les trois années : de 309 KDA entre l'année 2018 et 2019, et de 1 333 KDA entre l'année 2019 et 2020. Cette augmentation est due à la hausse des productions vendues par rapport aux autres comptes.

▪ La consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice a enregistré une augmentation durant les trois années successives : de 372 KDA entre l'année 2018 et 2019, et de 437 KDA entre 2019 et 2020. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de la production.

▪ La valeur ajoutée d'exploitation

La valeur ajoutée a enregistré une diminution de 63 KDA entre l'année 2018 et 2019. Cette diminution est due à l'augmentation des charges par rapport à la production de l'exercice. Entre l'année 2019 et 2020 l'officine a enregistré une augmentation de 896 KDA. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des charges par rapport à la production de l'exercice.

▪ Excédent brut d'exploitation

Est positif durant les trois années cela grâce à la valeur ajoutée dégagée par l'officine. Nous remarquons que l'EBE couvre et les charges du personnel et les impôts et taxes.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

▪ **Résultat opérationnel**

Représente le résultat avant charge et produits financier. On a constaté des fluctuations dans les montants des trois années à savoir : 2018, 2019, 2020. En effet, il a connu une légère diminution en 2019 puis une légère reprise à la hausse ce qui est dû aux mouvements du l'EBE.

▪ **Résultat financier**

Le résultat financier est négatif durant les trois années 2018,2019 et le 2020. Cela s'explique par diminution de résultat d'exploitation et augmentation de charges financières.

▪ **Résultat extraordinaire**

Le résultat extraordinaire est nul durant les trois années 2018 ,2019 et le 2020 car il y'a pas d'activités hors exploitation.

▪ **Résultat de l'exercice**

Les résultats d'exercices restent positifs pour les trois années de l'étude ce qui indique que l'officine s'est enrichie sur l'exercice comptable, et ce qui lui permet de générée un bénéfice et cela signifie que la rentabilité de l'officine est performante mais ils devraient être importants puisque c'est par rapport à cela que le banquier décide du montant autorisé du crédit.

❖ **Le mouvement d'affaires confié**

Les mouvements confiés par l'officine sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils démontrent la centralisation de son chiffre d'affaires aux guichets de l'agence.

Tableau N°09: Représentation de mouvement d'affaires confié

Unité : KDA

Rubrique	2018	2019	2020	30/11/2021
Chiffre d'affaire	26 610	26 919	28 252	17 032
Mvt confié	25 001	29 173	30 300	26 157
MVC /CA %	94%	108%	107%	154%

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

❖ Commentaire

Le client centralise la totalité de son chiffre d'affaires au niveau des guichets de la banque.

B. Calcul de la capacité d'autofinancement

Le calcul de la capacité d'autofinancement permet de déterminer le montant des ressources internes générées par l'officine, qui permettent d'assurer son financement.

Le tableau suivant nous permet de déterminer la CAF de l'officine pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Tableau N° 10 : Représentation du calcul de la capacité d'autofinancement

Unité : KDA

Rubrique	2018	2019	2020
Résultat net de l'exercice	1 939	1 084	1 519
Dotations aux amortissements provisions	-300	-962	-962
Capacité d'autofinancement	1 639	122	557

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Commentaire

L'officine réalise une capacité d'autofinancement nettement positive, ce qui signifie qu'elle dégage un surplus monétaire et dispose de possibilités de financement de ses nouveaux investissements, et de remboursement de ses emprunts.

Et une CAF qui a connu une baisse très importante entre l'exercice 2018 et 2019, en raison de l'augmentation pré significative des dotations qui passent de 300KDA à 962KDA. Et une légère reprise entre 2019 et 2020 en raison de l'augmentation du résultat net qui passe de 1 084 KDA à 1 519KDA.

2.1.4. L'analyse financière par la méthode des ratios

Afin d'avoir une idée globale de la santé financière de l'entreprise, nous procéderons à l'analyse par les ratios et présenterons dans le tableau ci-dessous, les ratios les plus significatif et compatibles avec l'activité de la pharmacie.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

A. Les ratios de structure financière

Ces ratios nous renseignent sur la structure du patrimoine de l'entreprise c'est à dire des composantes du bilan financier.

On calcul ces ratios à partir de ce tableau :

Tableau N°11: Calcul des Ratios de structure financière

Unité : KDA

Désignation	Formules	2018	2019	2020
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propre}}{\text{Capitaux permanents}}$	0.97	1	1
Endettement global	$\frac{\text{Total dettes}}{\text{Total actif}}$	0.44	0.44	0.46
Solvabilité générale	$\frac{\text{Fonds propres}}{\text{Total actif}}$	0.56	0.56	0.54
Capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$	0.27	0	0

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Interprétation

- **Ratio d'autonomie financière** : il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter. Nous constatons d'après ce ratio qui est de 1 en 2019 et 2020 et c'était 0.97 en 2018 que les capitaux propres représentent la totalité des capitaux permanents, ce qui signifie que cette officine est indépendante de l'extérieur, la totalité des ressources du bilan sont propres à l'officine. Elle jouit d'une forte autonomie financière.
- **Ratio d'endettement global** : Ce ratio d'endettement faible <0.5 est un signe de bonne santé financière de cette officine, cette dernière est crédible c'est-à-dire elle a la capacité à avoir de nouveaux emprunts.
- **Ratio de solvabilité générale** : il mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant de l'actif.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Selon le ratio >0.5 , l'officine est solvable cela veut dire qu'elle peut faire face à l'ensemble de ses dettes en cas de liquidité.

- **Capacité de remboursement :** Les DLMT de l'officine sont faibles voir nulles dans les trois exercices, d'où une bonne capacité de remboursement.

B. Les ratios de liquidité

La liquidité mesure la capacité d'une entreprise à régler ses dettes à court terme arrivées à échéance. L'analyse de cette liquidité peut être effectuée à partir de ratios. On distingue le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate

Tableau N°12 : Calcul des Ratios de liquidité

Unité : KDA

Désignation	Formules	2018	2019	2020
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif circulant}}{\text{DCT}}$	1.92	1.94	1.98
Liquidité réduite	$\frac{\text{VR+VD}}{\text{DCT}}$	0.67	0.2	0.22
Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{DCT}}$	0.56	0.05	0.1

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Interprétation

D'après ce tableau on constate que :

- **Ratio de liquidités générales :** il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme.

On remarque que le ratio de liquidité générale est supérieur à 1 pendant les trois années, c'est-à-dire que les actifs circulants arrivent à couvrir la totalité des dettes à court terme et dégagent chaque année une marge très importante.

- **Ratio de liquidité réduite :** il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.

Le ratio pour les trois années 2018,2019 et 2020 est inférieur à 1, l'officine est obligée de vendre les stocks pour payer ses dettes à court terme DCT.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

- **Ratio de liquidité immédiate** : il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités.

Nous remarquons que ce ratio est inférieur à 1, en 2018, 2019 et 2020 ce qui est signifié que l'officine est incapable de couvrir ses dettes à court terme par ses disponibilités, donc sa trésorerie est en difficulté.

C. Les ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité sont des indicateurs financiers qui mesurent la performance d'une entreprise par rapport aux moyens mis en œuvre.

Tableau N°13 : Calcul des ratios de rentabilité

Unité : KDA

Désignation	Formules	2018	2019	2020
Rentabilité commerciale	Résultat net	0.07	0.04	0.05
	Chiffre d'affaire			
Rentabilité économique	Résultat net	0.08	0.04	0.06
	Total Actif			
Rentabilité financière	Résultat net	0.14	0.08	0.11
	Capitaux propres			

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Interprétation

- **Rentabilité commerciale** : il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du chiffre d'affaire

La rentabilité commerciale est en baisse de 0.03 de 2018 au 2019 mais augmente de 0.01 de 2019 au 2020. L'officine doit agir sur ses coûts de manière à réduire ses charges de production et d'exploitation de sorte qu'elle puisse dégager une richesse couvrant à un meilleur niveau ses dépenses.

- **Rentabilité économique** : il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir du total actif.

Durant les trois exercices, le ratio de la rentabilité économique de l'officine est positif, cela signifie que la rentabilité est satisfaisante, autrement dit ses actifs économiques étaient rentables.

- **Rentabilité financière** : il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Ce ratio a connu une baisse par rapport à 2019 mais il reste quand même positif et cela signifie que la situation financière de l'officine est saine car les capitaux propres sont rentabilisés.

D. Les ratios de rotation (de gestion)

On calcul ces ratios à partir de ce tableau :

Tableau N°14 : Calcul des ratios de rotation (de gestion)

Unité : KDA

Désignation	Formules	2018	2019	2020
R. rotation de crédits clients	Créances clients	7J	10J	2J
	$\frac{\text{Chiffre d'affaire TTC}}{\text{Créances clients}} \times 360$			
R. rotation du crédit fournisseurs	Dettes fournisseurs	154J	166J	180J
	$\frac{\text{Achats TTC}}{\text{Dettes fournisseurs}} \times 360$			
R. rotation des stocks	Stock de marchandises	630J	424J	407J
	$\frac{\text{Achat de marchandises vendues}}{\text{Stock de marchandises}} \times 360$			

Source : Elaboré par nos soins à partir des documents du CPA

❖ Interprétation

D'après ce tableau on constate que :

▪ Crédit client

D'après les résultats obtenus pour les trois années, la durée était très courte cela se justifie par l'utilisation des clients de la carte CHIFA pour le règlement.

▪ Crédit fournisseur

Les délais fournisseurs sont longs par rapport aux délais clients durant les trois exercices, on constate que cette officine arrive à négocier avec ses fournisseurs ce qui est un point favorable.

▪ Rotation des stocks

Cela représente le nombre de fois ou le stock a été entièrement renouveler et en l'occurrence, et dans notre cas les stocks sont très longs ce qui signifie une mauvaise gestion de stock.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

2.2.L'analyse prospective (prévisionnelle)

L'analyse prévisionnelle va porter sur :

- Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021
- Le plan de trésorerie 2021

2.2.1. Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021

Dans le cadre d'un emprunt bancaire, un bilan prévisionnel obligatoire avant de l'accorder ou non.

Il permet à la banque de vérifier que l'entreprise a la solidité financière nécessaire pour supporter ce crédit dans les années à venir.

Tableau n°11 : L'actif du bilan prévisionnel de clôture pour l'exercice 2021

Unité : KDA

Actif	2021	%
Actif immobilisé	4 216	27%
Immobilisations incorporelles	0	
Immobilisations corporelles	4 216	
Terrains	0	
Bâtiments	0	
Autres immobilisations corporelles	4 216	
Immobilisations en concession	0	
Immobilisations encours	0	
Immobilisations financières	0	
Titres mis en équivalence	0	
Autres participations et créances rattachées	0	
Autres titres immobilisés	0	
Prêts et autres actifs financiers non courants	0	
Impôts différés actif	0	
Actif circulant	11 560	73%
Valeurs d'exploitation	9 836	62%
Valeurs réalisables	0	0%
Clients	0	
Autres débiteurs	0	
Impôts et assimilés	0	
Autres créances et emplois assimilés	0	
Valeurs disponibles	1 724	11%
Placements et autres actifs financiers courants	0	
Trésorerie	1 724	
Total actif	15 776	100%

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Tableau N° 12 : Le passif du bilan prévisionnel de clôture pour l'exercice 2021

Unité : KDA

Passif	2021	%
Capitaux permanents	15 711	99.59%
Capitaux propres	15 711	99.59%
Capital émis	13 869	
Capital non appelé	0	
Primes et réserves - Réserves consolidés	0	
Ecart de réévaluation	0	
Ecart d'équivalence	0	
Résultat net – Résultat net du groupe	1 842	
Autres capitaux propres – Report à nouveau	0	
Dettes à long et moyen terme	0	0%
Emprunts et dettes financières	0	
Impôts (différés et provisionnés)	0	
Autres dettes non courantes	0	
Provisions et produits constatés d'avance	0	
Dettes à court terme	65	0.41%
Fournisseurs et comptes rattachés	0	
Impôts	7	
Autres dettes	58	
Trésorerie passif	0	
Total passif	15 776	100%

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

❖ L'analyse des indicateurs de l'équilibre financiers

Tableau N° 13 : Tableau représentatif des indicateurs de l'équilibre financiers

Unité : KDA

Libellé	Calcule	Prévisionnel 2021
FR	KP – VI = 15 711 - 4 216	11 495
BFR	(AC – VD)- DCT= (11 560 – 1 724) – 65	9 771
TR	FR – BFR= 11 495 – 9 771	1 724

Source : Elaborer par nos soins à partir des documents du CPA

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

❖ Interprétation

D'après le bilan prévisionnel de 2021 et les indicateurs de l'équilibre financiers cités ci-dessus,

L'officine jouira d'un équilibre financier rassurant, étant donné que son activité sera sécurisée par l'importance de ses capitaux propres. Ainsi, elle dégage un fond de roulement positif pendant cet exercice, et l'excédent de FRNG constitue une trésorerie positive de 1 724 KDA.

Nous remarquons pour le cycle d'exploitation que le besoin en fond de roulement positif de 9 771 KDA, cela signifie que l'actif courant sera plus important que le passif courant.

2.2.2. L'analyse de l'activité

❖ Plan de trésorerie

Le plan de trésorerie est un tableau qui recense l'ensemble des encaissements et des décaissements de l'entreprise au cours d'une année, avec une ventilation mensuelle en général. Il permet de suivre l'équilibre financier de l'entreprise en calculant, à l'issue de chaque mois, le solde de trésorerie.

Le plan de trésorerie prévisionnel de l'officine reflète un besoin de trésorerie durant les premiers mois de l'année (voir l'annexe N°14), il est constitué principalement des recettes qui sont ventes de marchandises et des dépenses qui sont achats de marchandises, frais personnel, autres services et impôts et taxes.

2.3. Étude de risque

Les analyses effectuées et les indicateurs présentés dans cette partie nous permettent de fournir les conclusions suivantes :

- Le client est sérieux;
- Les capitaux engagés par le client dégagent de bonnes performances rentables qui permettent de financer largement l'activité de l'officine, ce qui dénote une structure financière équilibrée et autonome et lui confère une capacité d'accroître ses engagements futurs.
- Le Risque fiscal et parafiscal est à écarter étant donné que le client a justifié sa position vis à vis des administrations concernées par la remise d'attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et d'un extrait de rôle apuré (sous dossier).

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

- L'officine est actuellement en activité et dispose d'une bonne expérience dans le domaine ;
- Le créneau d'activité est porteur, il offre de manière abondante des opportunités de marché et donc l'occasion d'augmenter le CA

2.4.La décision finale

Domiciliée aux guichets de CPA depuis sa création, l'officine a sollicité de renouveler son crédit d'exploitation sous forme d'un découvert afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de son officine, un stock de sécurité et honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, et pouvoir ainsi faire face aux éventuels décalages de trésorerie dû essentiellement aux retards qu'accusent la CNAS et CASNOS quant aux règlements de leurs virements.

A cet effet, et compte tenu des éléments qui entourent le présent dossier, le CPA est d'avis favorable pour le renouvellement de son crédit d'exploitation sous forme de découvert d'un montant de 3.000.000,00DA.

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie »

Conclusion

Ce chapitre a mis en lumière les nombreux avantages et services offerts aux clients du CPA, ainsi sa procédure d'octroi de crédit. L'analyse des cas étudiés en collaboration avec la banque nous permet de conclure que la pharmacie demande le renouvellement de son crédit d'exploitation pour combler les décalages de trésorerie entre la date d'exécution des ventes et leur encaissement. Les remboursements s'effectueront au fur et à mesure de la perception des recettes.

Sur la base de l'analyse financière de la pharmacie, comprenant une analyse rétrospective des bilans, comptes de résultat, grandes masses et ratios sur les années 2018, 2019 et 2020, complétée par une analyse prospective de l'exercice 2021, nous concluons à une structure financière saine et à un équilibre financier de l'entreprise. L'analyse prévisionnelle confirme cette stabilité financière future, ce qui constitue un élément positif pour la banque.

Par ailleurs, l'officine présente des points forts et une capacité d'endettement importante, des éléments favorables à l'octroi du crédit sollicité.



Conclusion Générale

Conclusion Générale

Au terme de ce présent mémoire, nous avons essayé de présenter les avantages et les mécanismes d'octroi de crédits bancaires aux entreprises au sein du CPA 120. Pour y parvenir, nous avons d'abord souligné le rôle vital de l'intermédiation financière – selon Gurley et Shaw – dans la finance économique.

Deux principaux modes de financement ont été identifiés : le financement direct et le financement indirect. Il est crucial d'apprécier ces différences si nous voulons donner un sens à la manière dont les capitaux circulent au sein d'une économie.

Le financement direct consiste à faire une combinaison entre les investisseurs et les emprunteurs sans aucun intermédiaire impliqué dans le processus.

En revanche, dans le financement indirect, un intermédiaire financier comme une banque s'interpose entre les investisseurs et les emprunteurs et sert d'intermédiaire. Les emprunteurs reçoivent des prêts de l'intermédiaire après que les investisseurs ont déposé leur argent auprès d'eux.

Nous avons également évoqué les fonctions des différents intermédiaires financiers qui contribuent au bon fonctionnement et à l'efficacité du système financier. Pour ce faire, ils réduisent les coûts de transaction, freinent les asymétries d'information, garantissent la liquidité et gèrent les risques.

Les banques jouent un rôle central dans l'économie moderne en tant qu'intermédiaires financiers en s'interposant entre les agents à besoin de financement et ceux à capacité de financement, ce qui favorise la croissance au sein des entreprises et, en fin de compte, stimule le développement économique.

La durabilité d'une entreprise ne repose pas seulement sur ses ressources humaines ou sur ce qu'elle produit et vend, mais dépend également dans une large mesure de la disponibilité d'un mécanisme de financement adéquat. Cela permet de répondre aux besoins d'investissements et de fonds de roulement, de développer l'activité, de développer de nouveaux produits et d'allouer des fonds à l'innovation.

La banque propose de nombreux crédits pour répondre aux besoins particuliers des entreprises. Parmi eux, l'un des plus courants est le crédit d'exploitation ; ces crédits sont destinés à financer le flux des opérations au sein de l'entreprise, par exemple les achats liés aux stocks, aux salaires ainsi qu'à d'autres dépenses courantes. Un autre type courant est celui des crédits d'investissement : ils sont destinés à financer la vision et la croissance d'investissements à long terme tels que l'acquisition de machines ou de biens immobiliers.

L'octroi de crédit est un soutien essentiel au développement des entreprises, mais il tend de toute façon à être risqué en cas de défaut de paiement de l'emprunteur. Menacer la stabilité financière d'une banque.

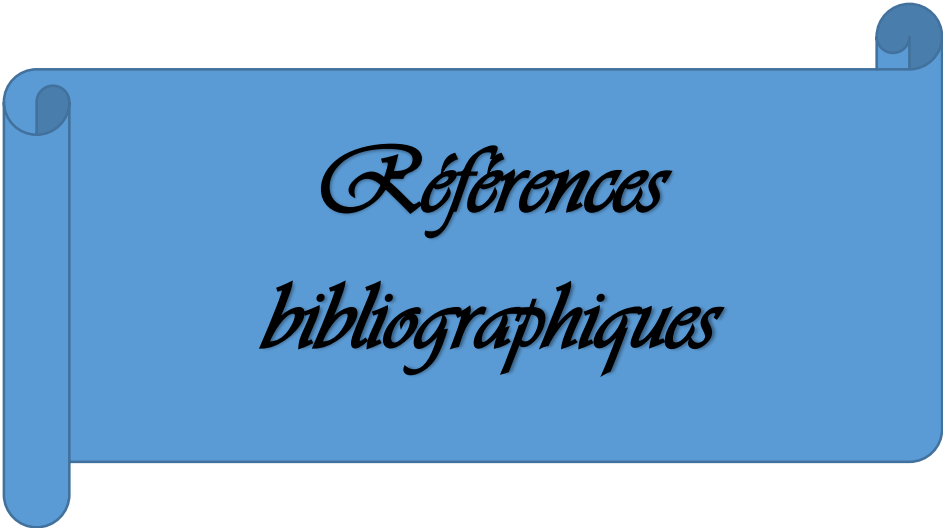
Nous avons également parlé des divers risques que Les banques sont confrontées, notamment le risque d'insolvabilité, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Pour réduire ces risques de crédit, les banques ont mis en place des mécanismes stricts d'évaluation des dossiers de crédit. Ceux-ci font partie d'un cadre réglementaire et prudentiel bien défini.

Notre stage au CPA Établissement Bancaire 120 de Tizi-Ouzou met en pratique ces concepts en analysant un cas réels de crédit d'exploitation Ces expériences pratiques ont été précieuses pour nos études et ont enrichi notre compréhension des procédures et des critères d'attribution des crédits.

Nous avons analysé en profondeur les documents comptables du client, comprenant le bilan et le compte de résultat des exercices 2018, 2019 et 2020. Cette analyse approfondie visait à évaluer sa santé financière et à identifier ses forces et faiblesses. Le client a satisfait à toutes les exigences bancaires en matière de normes de crédit. De plus, nous avons mené des études prévisionnelles pour mieux comprendre sa capacité future à générer des revenus et à rembourser ses dettes.

Notre analyse des dossiers de crédit d'une pharmacie a révélé l'importance d'une évaluation approfondie de la capacité de remboursement, de la situation financière et de la situation économique d'un emprunteur.

Cette analyse rigoureuse est essentielle pour minimiser le risque de défaut de paiement et s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques. Notre stage nous a également permis de découvrir la variété de produits et services innovants offerts par CPA pour répondre aux besoins spécifiques des différents clients. Ces produits et services aident les banques à diversifier leurs sources de revenus.



*Références
bibliographiques*

OUVRAGES

1. ARMAND. D. et ALL, « Manuelle de gestion », vol 2, 2^{ème} Edition, Ellipses, 2004.
2. AUGÉY D. & BRAMOULLE G « Economie Monétaire » Dalloz, Paris, 1998.
3. BANCEL. F, « Les choix d'investissement, méthodes traditionnelles », édition Economica, 1995.
4. BARREAU. J, DELAHAYE.J, & DELAHAYE .F, « Gestion financière : DECF 4 », 14^{ème} édition, Dunod, 2005.
5. BELKAHIA. R, & OUDAD. H (2007), « Finance d'entreprise : Analyse et diagnostic financiers : Concepts, outils, cas corrigés », Imprimerie Najah el Jadida Casablanca.
6. BENCIVENGA V.R. & SMITH B.D, « Financial Intermediation and Endogenous Growth ».
7. BENHALIMA (A.) « Pratique des techniques bancaires », édition DAHLAB, 1997.
8. BERANLOR J-P : « Droit du crédit » ; 4^{ème} Édition ; Aengde ; Paris ; 1997 .
9. BERNARD, J.M. « L'essentiel des technique bancaire » édition d'organisation.
10. BERNET-ROLLANDE, L. « principe technique bancaire » 25^{ème}éditions. DUNOD, Paris, 2008.
11. BESSIS J., «Gestion des Risques et Gestion Actifs-Passif des Banques», Edition DALLOZ, Paris, 1995.
12. BODIE .Z. & MERTON .R « Finance » traduit par THIBIERGE. C, Pearson, Paris, 2^{ème} Ed., 2007.
13. BOUYAKOUB. F « l'entreprise et le financement bancaire», éd. CASBAH, Alger, 2003.
14. CALVET (Henri):« Etablissement de crédit: appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière», édition Economica, Paris, 1997.
15. CAPRIO G. Jr. & Levine R « Reforming Finance in Transitional Socialist Economies » The World Bank Research Observer, vol. 9, n° 1, 01.1994.
16. CECLCE. G, « L'entreprise et la banque », édition banque, paris 1983.
17. CHAINEL. A ; « la banque et l'entreprise : les techniques actuelles de financement », édition la revue banque, 1989.
18. CHANTAL B, MARTINE P, « Economie et gestion de l'entreprise », 4^{ème} Edition, France, 2006.
19. CHICHTI Jamel Eddine (2000) : « Intermédiation financière des banques et des assurances ». Imprimerie officielle.
20. DARMON (Jacques):«Stratégie bancaire et gestion de bilan», édition Economica, Paris, 1998.
21. DE COUSSERGUES (Sylvie):« Gestion de la banque: du diagnostic à la stratégie», 4^{ème}édition, édition Dunod, Paris, 2005.
22. Dees, Stéphane, « Macroéconomie financière ».
23. DEHOVE. Mario, « institutions et théorie de la monnaie », Mars 2001.
24. DESMICHT (François): «Pratique de l'activité bancaire», édition Dunod, Paris, 2004.
25. DIATKINE S « Institutions et Mécanismes Monétaires » Armand Colin, « Cursus », Paris, 2^{ème} Ed., 1996.
26. Dov Ogien, « Comptabilité et Audit Bancaire », 2^{ème} Ed, Ed Dunod, Paris, 2008.
27. DUBERNET, M. « gestion actif-passif et tarification des services bancaire » Ed Economica, 1997.
28. Gérard CHARREAUX (2000), « Finance d'entreprise », 2^{ème} Edition EMS.

Références bibliographiques

29. GUERLEY et SHAW(1960), dans BERNOU. N (2005), « les éléments d'économie bancaire.
30. GURLEY J.G. ET SHAW E.S, « Money in a theory of finance», édit. B.I.W, New York, 1960.
31. HADJ SADOUK.Tahar « Les risques de l'entreprise et de la banque » Edition Dahlab, 2007.
32. J. DRANGER (1981) « Le traité d'économie bancaire », Tome 1, PUF, Paris, P.47
33. LARBI, T.M., « Revue des économies financière, bancaire et de management », 2018.
34. LAURENCE Scialom « Économie bancaire ». Collection repères.
35. LOBEZ Frédéric « Banque et marchés du crédit » Edition Puf, mai, 1997.
36. MANSOURI Mansour « Système et pratique bancaires en Algérie » 2006, Edition HOUMA.
37. MOURGUES. N, « Le choix des investissements dans l'entreprise», édition Economica, 1994.
38. NARASSIGUIN P « Monnaie, Banques et Banques Centrales dans la Zone Euro » De Boeck, Bruxelles, 2004.
39. NAULLEAU Gérard, ROUACHE Michel, «le contrôle de gestion bancaire et financière»,3 ème édition, édition la revue banque édition, Paris.
40. P. GARSNAUL et S.PARIANI « La banque fonctionnement et stratégie » édition : economica, Paris, 1997.
41. P.GARSUAULT. S. PRIAMI : « La banque, fonctionnement et stratégie. »,2ème édition, economica, Paris 08
42. PATAT.JP (1982) : « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris.
43. PATRICK H.T, « Financial Development and Economic Growth in Underdeveloped Countries » Economic Development and Cultural Change, vol. 14, n° 2, 01.1966.
44. PETIT-DUTALLIS G. : « Le risque du crédit bancaire » ; Edition DUNOD ; Paris ; 1990.
45. Pierre-Andre GUALINO, « Macroéconomie Financière » Dunod, 2019
46. PRUCHAUD .J, « Evolution des techniques bancaires », Editions scientifiques RIBER, Paris, 1960.
47. Raouch M, Naulleau G., « le contrôle de gestion bancaire et financière », Edition, Paris, 3ème édition la revue bancaire, 1998.
48. Ric MANCHON (2001), « Analyse bancaire de l'entreprise », 5ème édition, Economica, Paris.
49. ROUSSELOT P, VERDIE J-F, « La gestion de la trésorerie », 2e édition Dunod, 1999.
50. S.BOUKRAMI « vade-mecum de la finance », Edition O.P.U 1992.
51. Thierry D ; « Droit bancaire » ; Édition Dalloz ; Paris ; 2007.
52. Sylvie de Coussergues. « La banque structure marché gestion »2e _éd .Paris. Dalloz, 1996.

Dictionnaires

53. Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO, Anne-Mary DRAI, « Dictionnaire des sciences économiques », Edition Mehdi, Algérie, 2013 .
54. ALAIN. B, « dictionnaire d'économie », édition Armand colin, paris, 2001.
55. Dictionnaire Larousse.

Références bibliographiques

Mémoires

56. DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID Makhoulf « Le crédit à la consommation » ;Promotion 2020/2021.
57. LALALIR, « contribution à l'étude de la bancarisation et la collecte des ressources en Algérie ;cas des banques de la wilaya de Bejaia », UAMB ;Promotion 2003.
58. QORCHI Meryem, « Les Déterminants De La Décision De L'octroi De Crédit Aux Entreprises : Cas De La Banque Populaire Rabat-Kenitra » ;Promotion 2016-2017
59. BENSAI Samir, BOURDACHE Moussa, « Gestion du risque de crédit par la méthode crédit scoring : Cas de la DRE-BNA de Bejaia », Promotion 2013
60. BOUHRIZ DAIDJ Aicha « innovation technologique des services bancaire et financiers », Promotion 2004BOUKROUS, Djamila. « Les circuits de financement des PME en Algérie : Etude d'un crédit bancaire »,Promotion 2008.

Thèses

61. AHOUISSOU B-A., 2011, « Financement de l'entreprenariat rural dans la région du centre de Cameroun », Thèse de Doctorat en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Liège-Comloux- AgroBiotech. « Activité, théorie et réglementation. », Thèse de doctorat, Université Lumière2-Lyon
62. DONGMO TSOBJIO Franklin, « Activité d'octroi de crédit et rentabilité des banques commerciales au Cameroun », Analyse et Politiques Economiques, Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de Master of science (M. Sc) en Sciences Economiques, Juillet 2013

SITE WEB

63. <http://fr.wikipedia.org/wiki/entreprise>, consulté le 04/03/2024
64. <https://www.marketing-etudiant.fr/cours/e/lentreprise-et-ses-frontieres.php>, consulté le : 15/03/2024.
65. <https://www.creer-entreprendre.fr/>, consulté le 20/03/2024
66. <http://finance.de.marche.fr>,consulté le 11/04/ 2024.
67. <http://www.bni.ci> »consulté le 11/04/ 2024.
68. <https://www.cpa-bank.dz/>,consulté le 13/05/2024

Textes réglementaires

69. Article 312 de l'Ordonnance n°03-06 du 20 juillet 2003 portant loi relative à la monnaie et au crédit.
70. Article 644 de code civil algérien.
71. Article 66 à 72 de l'ordonnance 03-11 du 26/08/2003, modifiée par l'ordonnance 10-04 de 28/08/2010.
72. Article n°32, loi du 1^{er} Avril 1^{er}86 de la législation bancaire relative à la monnaie et au crédit
73. Article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.La loi 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
74. La loi n 82 du 18août 1986 portant le régime des banques marque de la refonte du système bancaire Algérien.

Article et Revues

75. AMABLE B. & CHATELAIN J-B « Systèmes Financiers et Croissance : Les Effets du « Court-termisme », Revue Economique, vol. 46, n° 3, 05.199.
76. ANAIRI, Fadoua ; RADI, Saïd. « Sources de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et contraintes de survie ». European Scientific Journal, 2017.
77. BERNARD V. et COLLI J.C., « Les crédits bancaires aux entreprises », Revue bancaire.
78. BESSON J-L « *Monnaie et Finance* » Office des Publications Universitaires, Alger, 1993, p 117.
79. BISIGNANO J « *Towards an Understanding of the Changing Structure of Financial Intermediation: An Evolutionary Theory of Institutional Survival* » Société Universitaire Européenne de Recherches Financières, Amsterdam, 1998.
80. BOLDRINI .J-C, (2008), « Caractériser les pratiques de conception des PME pour mieux accompagner leurs projets d'innovation », Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, 21(1).
81. CHAINEL. A ; « la banque et l'entreprise : les techniques actuelles de financement », édition la revue banque, 1989.
82. HAIRAUT, JEAN-OLIVIER ; PORTIER, Franck. « Dix ans d'intermédiation financière en France ». Revue d'économie financière, 1991.
83. JOURNAL
84. LAGOUTE Christine (2005) : « Le paradoxe des banques britanniques », Revue d'économie financière n°77. Paris 2000.
85. LARBI, T.M., « Revue des économies financière, bancaire et de management », 2018.
86. LEVINE, Ross. « Financial development and economic growth »: views and agenda. Journal of economic literature, 1997, 35.2 : 688-726.
87. MARTY, ALVIN L. GURLEY and SHAW, « Money in a Theory of Finance. » Journal of Political Economy, 1961, 69.1 : 56-62.
88. The Review of Economic Studies, vol. 58, n°2, 04.1991.
89. ULMO.Y, « intermédiation, intermédiaires financiers et marché », revue trimestrielle de l'association d'économie financière, N°89, juillet 2007.

AUTRES DOCUMENTS

90. Document du CPA, « Décision finale ».
91. Document fournit par le CPA-crédit populaire d'Algérie agence-120-Tizi-Ouzou
92. Le guide de la banque, comptes, carte bancaire, services, Edition.
93. Notes de cours de comptabilité générale (inédit), ULK, Kigali, 200
94. R.W.GOLDSMITH (1955), dans Alexandere. Asselineau, Quelle peut être la « la raison d'être » des banques dans les systèmes financiers contemporain ? Une approche par les théories microéconomiques des intermédiaires financiers, document extrait de cahier de recherche 1/2006.
95. THOMSON, A. and STRICK LAND, Dans OKOKO OSAMBO «Cours de management stratégique » ,2007.



Annexes

Annexe N°01 : Demande de renouvellement de la ligne de crédit d'exploitation

Tizi-Ouzou, le 05/12/2021

Pharmacie
Tizi. Ouzou

A
Monsieur Le Directeur
C.P.A
Tizi-Ouzou

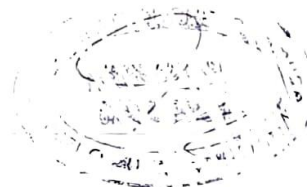
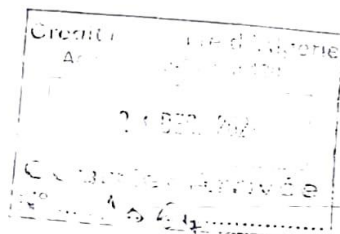
**OBJET : Demande de renouvellement de la ligne
de crédit d'exploitation : 3 000 000,00DA.**

Monsieur Le Directeur,


J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me renouveler la ligne de crédit d'exploitation pour un montant de **3 000 000,00 DA (Trois Million Dinars)** que j'utiliserai exclusivement dans le cadre de l'exploitation de mon activité.

Je m'engage à respecter les clauses liées à la ligne de crédit d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, mes sincères salutations.



Annexe N°02 : Demande du crédit

Demande de Crédit		Crédit Populaire d'Algérie 	
Délégation de crédit	<input checked="" type="checkbox"/> Agence	<input type="checkbox"/> G.E	<input type="checkbox"/> DGA Eng
			<input type="checkbox"/> D.G.
Agence :	Tizi-Ouzou 120	Groupe d'Exploitation : 827	Tizi-Ouzou
Chargé d'études agence :			
Date de la demande :		<input type="checkbox"/> Nouvelle demande	<input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement de crédit
Information Client			
Identifiant Client :			
Date d'ouverture de compte :	07/03/2005		
Raison Sociale :			
Nom du groupe d'Affaires :			
Nom des actionnaires principaux :			
Description de l'activité/Projet	PHARMACIE		
Type d'entreprise	<input type="checkbox"/> Grande Entreprise	<input type="checkbox"/> PME	<input type="checkbox"/> Professionnel
Demande de crédit			
Objet de la demande :	Crédit d'exploitation.		
Structure de financement :	Découvert d'un montant de 3.000.000,00DA.		
Garantie(s) proposées :	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation assurance MRP. - Nantissement du fonds de commerce. 		
Motivations du client :			
Afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de son officine, un stock de sécurité et honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, notre client nous sollicite à l'effet de lui renouveler son crédit d'exploitation sous forme d'un découvert d'un montant de 3.000.000,00DA.			
Risques identifiés et appréciation quantitative et qualitative du chargé d'études Agence :			
Les analyses effectuées et les indicateurs présentés dans cette partie nous permettent de fournir les conclusions suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le client est sérieux et de très bonne moralité ; ✓ Les capitaux engagés par le client dégagent de bonnes performances rentables qui permettent de financer largement l'activité de l'officine, ce qui dénote une structure financière équilibrée et autonome et lui confère une capacité d'accroître ses engagements futurs ; ✓ Le Risque fiscal et parafiscal est à écarter étant donné que monsieur _____ a justifié sa position vis à vis des administrations concernées par la remise d'attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et d'un extrait de rôle apuré (sous dossier) ; 			

Demande de Crédit		Crédit Populaire d'Algérie
<p>✓ L'Affaire est actuellement en activité et dispose d'une bonne expérience dans le domaine ;</p> <p>✓ Le créneau d'activité est porteur, il offre de manière abondante des opportunités de marché et donc l'occasion d'augmenter le CA.</p>		
Date : 21/12/2021	Signature:	
Décision/Avis du Président du Comité de Crédit Agence		
<p><i>Domiciliée à nos guichets depuis sa création, la relation nous sollicite à l'effet de lui renouveler son crédit d'exploitation sous forme d'un découvert afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de son officine, un stock de sécurité et honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs.</i></p> <p><i>A cet effet, nous sommes d'avis favorable pour un découvert d'un montant de 3.000.000,00DA.</i></p>		
<p>Garanties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation assurance MRP. • Nantissement du fonds de commerce. 		
Directeur d'Agence :	Date :	Signature :
Date :	Nom :	Signature :

Annexe N°03 : Compte rendu de visite

Compte rendu de visite

Affaire :

Activité : Pharmacie

Adresse : ..

TIZI OUZOU.

Type de crédit : Exploitation.

PIECES JOINTES : PHOTOS

Notre relation a établi une demande le renouvellement de son crédit d'exploitation, Pour ce, une visite des lieux s'est faite le 10/01/2022 pour constater de visu l'existence de cette activité et déterminer sa situation.

Par conséquent nous avons pu relever les points suivants :

L'officine est scindée en deux compartiments, le premier est dédié à la vente et à l'accueil de la clientèle, celui-ci est doté d'un présentoir et d'étagères sur lesquels sont étalés les produits pharmaceutiques, une caisse enregistreuse et trois ordinateurs pour la gestion des ordonnances entrant dans le cadre de la convention avec la CNAS.


Le deuxième est consacré au stockage des produits pharmaceutiques ; des étagères y sont installées, une table et un micro-ordinateur ainsi qu'un frigo destiné à conserver les produits périssables.

Notre relation possède aussi un véhicule utilitaire acquis dans le cadre de d'un crédit leasing.

La relation compte parmi son personnel, trois (03) employés ainsi que le gérant.

Etat Des stocks : le niveau des stocks réel est de 15.000.000,00

Annexe N°04 : Fiche signalétique

Fiche signalétique		Crédit Populaire d'Algérie 	
Agence :	120	Groupe d'Exploitation :	827
Chargé d'études Agence :			
Information Client			
Identifiant Client :			
N° du compte :			
Date d'ouverture de compte	07/03/2005		
Nom du client :			
Nom du groupe d'affaire :			
Forme juridique :	PERSONNE PHISIQUE		
Capital social :			
Immatriculation au RC :	N° RC :	Échéance :	
Date de création :	22/05/2005		
Objet social :	Pharmacie		
Domicile (siège) :	, TIZI OUZOU		
Adresse de l'unité de production :			
Propriété siège/unité de production :	Bail de location : <input checked="" type="checkbox"/>	Concession : <input type="checkbox"/>	Acte de propriété : <input type="checkbox"/>
Type de client :	Grande Entreprise : <input type="checkbox"/>	PME : <input type="checkbox"/>	Professionnel : <input checked="" type="checkbox"/>
Nom du Gérant/DG/PDG :			Date de naissance :
Actionnaires / Associés (noms, % participation) :			
Historique client			
comportement en matière de paiement :	Client de très bonne moralité, qui n'a enregistré aucun incident.		
Situation fiscale et parafiscale			
Attestations	Date délivrance	Date de validité	Situation
Extrait de Rôle	13/12/2021	13/03/2022	Apuré
MAJ CNAS	06/12/2021	31/01/2022	A jour
MAJ CASNOS	12/04/2021	31/12/2021	A jour
Date : 21/12/2021		Signature :	

Annexe N°05 : Le bilan de l'entreprise De l'exercice 31/12/2018

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION	N.I.F
Désignation de l'entreprise:	
Activité:	PHARMACIE
Adresse:	TIZI OUZOU
Exercice clos le	31/12/18
BILAN (ACTIF)	

ACTIF	2018			2017
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	11 261 683	6 733 499	4 528 183	4 361 347
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	11 261 683	6 733 499	4 528 183	4 361 347
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	13 526 184	458 028	13 068 156	8 739 791
Créances et emplois assimilés				
Clients	553 153		553 153	307 656
Autres débiteurs				42 020
Impôts et assimilés	647 884		647 884	472 915
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	5 888 472		5 888 472	6 734 033
TOTAL ACTIF COURANT	20 615 694	458 028	20 157 666	16 297 023
TOTAL GENERAL ACTIF	31 877 377	7 191 527	24 685 849	20 658 371

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION		N.I.F
Désignation de l'entreprise:		
Activité:	PHARMACIE	
Adresse:	TIZI OUZOU	
Exercice clos le		31/12/18
BILAN (PASSIF)		

	2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	10 920 962	10 920 962
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	1 937 100	1 181 128
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	13 744 852	12 102 090
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	438 056	1 683 496
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	438 056	1 683 496
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 505 637	6 076 324
Impôts	50 390	15 540
Autres dettes	946 912	780 919
Trésorerie passif		
TOTAL III	10 502 940	6 872 783
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	24 685 849	20 658 371

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexe N°06 : Le bilan de l'entreprise De l'exercice 31/12/2019

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION		N I F		
Désignation de l'entreprise:				
Activité	PHARMACIE			
Adresse	TIZI OUZOU			
Exercice clos le		31/12/19		
BILAN (ACTIF)				
ACTIF	2019			2018
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	11 261 683	7 696 417	3 565 265	4 528 183
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	11 261 683	7 696 417	3 565 265	4 528 183
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	20 226 480	458 028	19 768 451	13 068 156
Créances et emplois assimilés				
Clients	749 907		749 907	553 153
Autres débiteurs				
Impôts et assimilés	919 540		919 540	647 864
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	617 041		617 041	5 888 472
TOTAL ACTIF COURANT	22 512 968	458 028	22 054 940	20 157 666
TOTAL GENERAL ACTIF	33 774 652	8 154 446	25 620 205	24 685 849

MPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION NIF

Désignation de l'entreprise:

Localité PHARMACIE

Adresse TIZI OUZOU

Exercice clos le 31/12/19

BILAN (PASSIF)

	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	13 180 116	11 807 752
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)	1 082 477	1 937 100
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	14 262 594	13 744 852
PASSIFS NON-COURANTS		438 056
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		438 056
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 313 151	9 505 637
Impôts	55 950	50 390
Autres dettes	412 834	946 912
Trésorerie passif	575 675	
TOTAL III	11 357 610	10 502 940
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	25 620 205	24 685 849

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

PRIME DESTINEE A L'ADMINISTRATION N.I.F. _____
 PRIME DESTINEE A L'ADMINISTRATION N.I.F. _____
 Désignation de l'entreprise:

Activité: PHARMACIE
 Adresse: TIZI OUZOU
 Exercice clos le 31/12/20

E.J.U AVRIL 2021

BILAN (PASSIF)

	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	12 752 408	13 180 116
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	1 515 919	1 082 477
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	14 268 328	14 262 594
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 754 973	10 313 151
Impôts	64 340	55 950
Autres dettes	143 310	412 834
Trésorerie passif		575 675
TOTAL III	11 962 623	11 357 610
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	26 230 952	25 620 205

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F

Désignation de l'entreprise:

Activité: PHARMACIE

Adresse: TIZI OUZOU

Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

COMPTE DE RESULTAT/.

RUBRIQUES	2018		2017	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	1 356 486		1 064 019	
Impôts et taxes et versements assimilés	271 120		272 060	
IV-Excédent brut d'exploitation		2 095 046		2 141 074
Autres produits opérationnels		144 000		165 818
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	300 664		1 125 763	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		1 938 382		1 181 128
Produits financiers				
Charges financières	1 281			
VI-Résultat financier	1 281			
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		1 937 100		1 181 128
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 937 100		1 181 128

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexe N°09 : Le compte de résultat de l'exercice 31/12/2019

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION NIF

Désignation de l'entreprise:

Activité PHARMACIE

Adresse TIZI OUZOU

Exercice du 01/01/19 au 31/12/19

COMPTÉ DE RESULTAT

10 JAN 2020

RUBRIQUES	2019		2018	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		26 919 000		26 610 000
Production vendue				
Produits fabriqués				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		26 919 000		26 610 000
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		26 919 000		26 610 000
Achats de marchandises vendues	22 432 500		22 175 000	
Matières premières				
Autres approvisionnements	236 900		30 600	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	52 939		167 630	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations				
Services				
Entretien, réparations et maintenance	32 871		33 817	
Primes d'assurances	217 368		185 411	
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	30 000		30 000	
Publicité				
Déplacements, missions et réceptions			12 250	
Autres services	257 406		252 637	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	23 259 985		22 887 346	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		3 659 014		3 722 653

... la suite sur la page suivante

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F

Désignation de l'entreprise:

Activité

PHARMACIE

Adresse

TIZI OUZOU

Exercice du 01/01/19 au 31/12/19

COMPTE DE RESULTAT .J..

RUBRIQUES	2019		2018	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	1 507 189		1 356 486	
Impôts et taxes et versements assimilés	275 120		271 120	
IV-Excédent brut d'exploitation		1 876 704		2 095 046
Autres produits opérationnels		214 909		144 000
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	962 918		300 664	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		1 128 695		1 938 382
Produits financiers				
Charges financières	46 217		1 281	
VI-Résultat financier	46 217		1 281	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		1 082 477		1 937 100
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 082 477		1 937 100

(*) A détailler sur état annexe à joindre

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F.

Désignation de l'entreprise:

Activité: PHARMACIE

Adresse: TIZI OUZOU

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

COMPTE DE RESULTAT ..

RUBRIQUES	2020		2019	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	1 982 109		507 189	
Impôts et taxes et versements assimilés	284 930		275 120	
IV-Excédent brut d'exploitation		2 287 829		1 876 704
Autres produits opérationnels		202 909		214 909
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	962 918		962 918	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		1 527 819		1 128 695
Produits financiers				
Charges financières	11 900		46 217	
VI-Résultat financier	11 900		46 217	
VII-Résultat courant (V+VI)		1 515 919		1 082 477
Eléments exceptionnels (produits) (*)				
Eléments exceptionnels (charges) (*)				
VIII-Résultat ordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (provisions) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT DE L'EXERCICE		1 515 919		1 082 477

(*) A détailler en annexe à joindre

Annexe N°11 : Feuille de dépouillement du bilan



Feuille de dépouillement du bilan

Informations Client

Groupe d'exploitation	TIZI OUZOU
Agence	TIZI OUZOU 120
Nom du chargé d'études	

Identifiant Client dans Delta-Bank	
Raison sociale	
Numéro de compte	

Formulaire de dépouillement des données financières

Bilan													
Postes Actif	2020	2019	2018	2017	2016	NON- N/A	N/A- N/A	Postes Passif					
								2020	2019	2018	2017	2016	
Ecart d'acquisition (ou goodwill positif ou négatif)	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Capital versé (ou compte de l'exploitant)	12 752	13 160	11 801	-3%	+12%
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Capital non appelé	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Immobilisations corporelles	11 262	11 659	2 603	3 565	4 528	-27%	-21%	Primes et réserves (Réserves consolidées)				#DIV/0!	#DIV/0!
Terreins			0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Ecart de réévaluation	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Bâtiments	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Ecart d'épuration	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Autres immobilisations corporelles	11 262	11 659	2 603	3 565	4 528	-27%	-21%	Résultat net (Résultat par le groupe)	1 516	1 082	1 937	+2%	+4%
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Autres capitaux propres (report à nouveau)	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Part de la société consolidante	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Titres mis en équivalence (entreprise associée)	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Part des minoritaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Autres participations et réserves rattachées	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	FONDS PROPRES	14 268	14 262	13 744	+0%	+4%
Autres libérations à verser	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Emprunts et dettes financières	0	0	438	#DIV/0!	-100%
Prêts et autres actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Banque	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Impôts différés actif	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Autres	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL ACTIF NON COURANT	11 262	11 659	2 603	3 565	4 528	-27%	-21%	Autres dettes non courantes	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
STOCK ET ENCOURS	21 439	458	20 981	19 768	13 068	+6%	+51%	Impôts (différés et provisionnés)	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Stock de marchandises	21 439	458	20 981	19 768	13 068	+6%	+51%	Provisions et produits comptabilisés d'avance	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Matières et fournitures	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	0	0	438	#DIV/0!	-100%
Produits fins	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	TOTAL PASSIF NON COURANT	14 268	14 262	14 182	+0%	+4%
Autres (encours à l'extérieur)	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Fournisseurs et comptes rattachés	11 755	10 311	9 505	+14%	+9%
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	1 471	0	1 471	1 648	1 200	-%	+39%	Impôts	61	56	50	+14%	+12%
Clients	120	0	120	249	553	-%	+15%	Autres dettes	143	413	547	+5%	+5%
Autres débiteurs	175	0	175	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Trésorerie Passif	0	595	0	-100%	#DIV/0!
Impôts à recevoir	1 176	0	1 176	919	647	-%	+47%	Banque	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Autres créances (à l'extérieur)	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Carte	0	575	0	-100%	#DIV/0!
DISPONIBILITE ET RESERVES	1 175	0	1 175	611	5 888	+90%	+90%	Accrédités	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Placements et autres actifs financiers courants	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	TOTAL PASSIF COURANT	11 962	11 357	10 582	+5%	+8%
Trésorerie Actif	1 175	0	1 175	611	5 888	+90%	+90%	Dont:					
Banque	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Dettes à long terme	0	0	438	#DIV/0!	-100%
Carte	1 175	0	1 175	611	5 888	+90%	+90%	Dettes à court terme	11 962	11 357	10 582	+5%	+8%
Accrédités	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	Dettes financières	0	0	438	#DIV/0!	-100%
TOTAL ACTIF COURANT	24 085	458	23 627	22 034	20 156	+7%	+9%	TOTAL PASSIF	26 230	25 619	24 694	+2%	+4%
TOTAL ACTIF	35 347	9 117	26 230	25 619	24 684	+2%	+4%						

contrôle: écart actif-passif

TCR					
	2022	2019	2018	N-1	N-2
Chiffres d'affaire	28 252	26 919	26 610	+5%	+1%
Variation stocks produits finis et en cours			0	#DIV/0!	#DIV/0!
Production immobilisée	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Dotations d'exploitation	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
(I) Production de l'exercice	28 252	26 919	26 610	+5%	+1%
Achats consommés	-23 543	-22 432	-22 175	+5%	+1%
Services extérieurs et autres consommations	-153	-827	-742	81%	+6%
(II) Consommation de l'exercice	-23 696	-23 259	-22 917	+2%	+2%
Charges de personnel	-1 982	-1 507	-1 356	+32%	+11%
Impôts, taxes et versements assimilés	-284	-275	-271	+3%	+1%
Autres produits opérationnels	202	214	144	-6%	-4%
Autres charges opérationnelles	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	-962	-962	-300	-6%	+22%
Profits (sur pertes de valeurs et provisions)	1 577	1 111	1 522	+1%	+1%
Produits financiers	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Charges financières	-11	-46	-1	-36%	+300%
Produits extraordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Charges extraordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Résultat de l'exercice avant impôts	1 519	1 084	1 520	+4%	-4%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Résultat net de l'exercice	1 519	1 084	1 520	+4%	-4%
	5%	4%	7%		
Détail du CA					
	2022	2019	2018	N-1	N-2
Vente de marchandises	28 252	26 919	26 610	+5%	+1%
Produits fabriqués				#DIV/0!	#DIV/0!
Prestations de services	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
Vente de travaux				#DIV/0!	#DIV/0!
Produits annexes				#DIV/0!	#DIV/0!
Rabais Remise, Retournes acc...				#DIV/0!	#DIV/0!

Ratios bilanciels et d'activité					
	2022	2019	2018	N-1	N-2
Ratios de trésorerie					
Valeur Ajoutée / CA	16%	14%	14%	+1%	+1%
Pro. de roulement en jour de CA (FR + 360)/CA	149	141	131	+4%	+1%
Del. en jour de roulement en jour de CA (BR + 360)/CA	134	141	51	-6%	+100%
Del. (de régl.) net des clients (tranches clients + 360)/CA	2	10	7	80%	+3%
Décalage de règlement des fournisseurs (différence) / CA	150	138	129	+9%	+7%
Ratios de liquidité					
ACT/Stocks/DCT	22%	21%	67%	+1%	-7%
Disponibilité (net) / Actif	4%	0%	34%	+260%	10%
Disponibilité (net) / DCT	10%	0%	56%	+214%	2%
Charges financières / EBE	0%	2%	0%	80%	+104%
DCT/Tota dette	100%	100%	96%	-4%	-4%
Rotation des stocks	1.0	1.0	1.5	4%	3%
Ratios de rentabilité					
Résultat net après impôts / Total actif	5.8%	4.2%	7.0%	+17%	4%
Résultat net / Fonds propres	10.6%	7.5%	11.1%	-40%	4%
CAF / CA	4.0%	21.1%	122.1%	-110%	-70%
Valeur Ajoutée d'exploitation / CA	16.1%	13.1%	14.0%	+1%	7%
EBE / CA	8.1%	7.0%	7.9%	+1%	1%
Résultat opérationnel / CA	5.4%	4.2%	7.2%	-29%	-4%
Résultat Financier / CA	0.0%	0.2%	0.0%	77%	-44%
Résultat net avant impôts / CA	5.4%	4.0%	7.2%	-34%	-4%
Résultat net après impôts / CA	5.4%	4.0%	7.2%	-34%	-4%
Ratios de structure financière					
Total dettes / Total Actif	45%	44%	44%	+1%	-4%
Dettes financières / Fonds propres	0%	0%	3%	#DIV/0!	10%
Fonds propres / Passif non courant	100%	100%	97%	-4%	-3%
Fonds propres / Total actif	54%	55%	55%	2%	-2%
Dettes financières / Résultat net	0.0	0.0	0.2	#DIV/0!	100%
Dettes liées à terme / CAF	1.0	0.0	0.0	#DIV/0!	90%

Annexe N°12 : Le bilan prévisionnel de l'exercice 31/12/2021

BILAN PREVISIONNEL

Designation de l'entreprise:

Activité: **Pharmacie**

Adresse:

Tizi Ouzou

Article n°

Exercice clos le: 31/12/2021

BILAN (ACTIF) PREVISIONNEL			
LIBELLE	N		
	BRUT	AMO/PROV	NET
ACTIFS NON COURANTS			
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Bâtiments			
Autres immobilisations corporelles:	11 261 683	7 045 517	4 216 166
Immobilisations en concession			
Immobilisations encours			
Immobilisations financières			
Titres mis en équivalence			
Autres participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants			
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	11 261 683	7 045 517	4 216 166
ACTIF COURANT			
Stocks et encours	9 836 453		9 836 453
Créances et emplois assimilés			
Clients			
Autres débiteurs			
Impôts et assimilés			
Autres créances et emplois assimilés			
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actifs financiers courants			
Trésorerie	1 723 739		1 723 739
TOTAL ACTIF COURANT	11 560 192	-	11 560 192
TOTAL GENERAL ACTIF	22 821 875	7 045 517	15 776 358

CABINET D'ETUDES
COMPTABLES & FISCALES
Mohamed SEHMI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cité les Touffes Villias Bl. E N° 50
TIZI-OUZOU

Designation de l'entreprise:

Activité: Pharmacie

Adresse: Tizi Ouzou

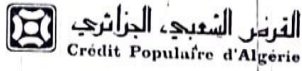
Article n° :

Exercice clos le: 31/12/2021**BILAN (PASSIF) PREVISIONNEL**

PASSIF	N
CAPITAUX PROPRES	
Capital émis	13 869 756
Capital non appelé	
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	
Ecart de réévaluation	
Ecart d'équivalence (1)	
Résultat net - Résultat net du groupe (1)	1 841 551
Autres Capitaux propres - Report à nouveau	
Part de la société consolidante (1)	
Part des minoritaires (1)	
TOTAL I	15 711 307
PASSIFS NON-COURANTS	
Emprunts et dettes financières	
Impôts (différés et provisionnés)	
Autres dettes non courantes	
Provisions et produits constatés d'avance	
TOTAL II	
PASSIFS COURANTS:	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Impôts	7 251
Autres dettes	57 800
Trésorerie passif	
TOTAL III	65 051
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	15 776 358

CABINET D'ETUDES
COMPTABLES & FISCALES
Mohamed S F I H I
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cité les Tours Villes Bl. N° 50
TIZI-OUZOU

Annexe N°13 : Feuille de dépouillement bilan prévisionnel



Feuille de dépouillement bilan prévisionnel

Informations Client et Réseau CPA

Groupe d'exploitation Agence Nom du chargé d'études	TIZ OUZOU TIZOUZOU 120	Identifiant Client dans Delta-Bank Raison sociale Numéro de compte
---	---------------------------	--

Formulaire de dépouillement des données financières

Partie Actif	Bilan				Partie Passif				
	2017	2018	2019	2020					
Carte d'exposition (au passif positif ou négatif)	0	0	0	0	Capital versé (au compte de l'épandant)	12 752	13 803	0	13 803
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	Capital non appelé	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	11 262	8 659	7 643	8 639	4 216	Part de réserves (Réserves consolidées)	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	Carte de remobilisation	0	0	0
Bâti/mobilier	0	0	0	0	0	Carte d'épandage	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	11 262	8 659	7 643	8 639	4 216	Résultat net (Résultat part de groupe)	15 16	1 892	1 642
Immobilisations en cession	0	0	0	0	0	Autres capitaux propres Report à nouveau	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	Part de la société consolidante	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	Part des membres	0	0	0
Titres mis en disposition entreprises associées	0	0	0	0	0	FONDS PROPRES	14 268	15 781	5 111
Autres participations et créances rattachées	0	0	0	0	0	Créances et dettes financières	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	Banque	0	0	0
Prêts et autres actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	Autres	0	0	0
Impôts différés actif	0	0	0	0	0	Autres dettes non courantes	0	0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	11 262	8 659	7 643	8 639	4 216	Impôts différés et provisions	0	0	0
STOCK ET ENCOURS	21 429	428	20 991	9 985	9 836	Provisions et produits comptabilisés d'avance	0	0	0
Stock de marchandises	21 429	428	20 991	9 985	9 836	AUTRES PAS - NON COURANTS	0	0	0
Matières et fournitures	0	0	0	0	0	TOTAL PAS - NON COURANT	14 268	15 781	5 111
Produits finis	0	0	0	0	0	Fournitures et comptes rattachés	11 753	0	0
Autres (provisions et provisions)	0	0	0	0	0	Impôts	64	9	7
CREANCES ET REDEVANCES ASSIMILES	1	0	1 421	0	0	Autres	143	23	19
Débiteurs	0	0	1 421	0	0	Dotations	0	0	0
Autres débiteurs	1	0	1 421	0	0	Dividendes	0	0	0
Impôts et taxes	1 155	0	1 155	0	0	Caisse	2	0	0
Autres créances assimilées	0	0	0	0	0	Accroissements	0	0	0
RESPONSABILITES ASSIMILES	1 155	0	1 155	0	0	TOTAL PAS - NON COURANT	11 962	0	0
Provisions et autres dettes financières courantes	0	0	0	0	0	Dot	0	0	0
Provisions de	1 155	0	1 155	0	0	Dettes à court terme	0	0	0
Banque	0	0	0	0	0	Dettes à court terme	11 962	0	0
Caisse	1 155	0	1 155	0	0	Dettes financières	0	0	0
Accroissements	0	0	0	0	0	TOTAL PASSIF	26 230	15 781	5 111
TOTAL ACTIF COURANT	24 085	428	23 627	14 964	11 368				
TOTAL ACTIF	25 547	9 117	26 270	15 803	15 176				

contrôle: écart actif-passif

Annexe N°14 : Plan de trésorerie Prévisionnel

Pharmacie

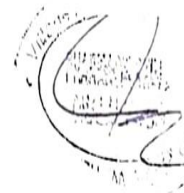
Wilaya Tizi Ouzou

PLAN DE TRESORERIE PREVISIONNEL


Période: 12 Mois

Désignations	Périodes												TOTALX
	1er Mois	2eme Mois	3ème Mois	4ème Mois	5ème Mois	6ème Mois	7ème Mois	8ème Mois	9ème Mois	10ème Mois	11ème Mois	12ème Mois	
Recettes													
Solde Initial													
Vente de marchandises	1 508 000	1 683 200	1 558 002	2 998 003	2 758 004	3 858 005	3 250 000	2 553 241	3 952 000	3 562 520	3 202 100	3 147 925	34 031 000
Total recettes	1 508 000	1 683 200	1 558 002	2 998 003	2 758 004	3 858 005	3 250 000	2 553 241	3 952 000	3 562 520	3 202 100	3 147 925	34 031 000
Dépenses													
Achat de Marchandises	3 348 611	2 488 612	1 078 613	2 608 614	1 236 615	1 389 602	2 232 000	2 658 300	3 520 000	3 252 000	2 021 200	2 525 000	28 359 167
Autres services	37 400	37 400	38 520	45 821	51 200	51 200	39 520	20 152	20 152	32 600	31 000	43 835	448 800
Frais de personnel	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	173 188	2 078 256
Impôts et taxes	15 080	16 832	15 580	29 980	27 580	38 580	32 500	25 532	39 520	35 625	32 021	31 479	340 310
Total des dépenses	3 574 279	2 716 032	1 305 901	2 857 603	1 488 583	1 652 570	2 477 208	2 877 172	3 752 860	3 493 413	2 257 409	2 773 502	31 226 533
Solde de la Période	-2 066 279	-1 032 832	252 101	140 400	1 269 421	2 205 435	772 792	-323 931	199 140	69 107	944 691	374 423	2 804 467
Solde fin de Période	-2 066 279	-3 099 111	-2 847 010	-2 706 610	-1 437 189	768 246	1 541 038	1 217 106	1 416 246	1 485 353	2 430 044	2 804 467	

COMPTABLES & FISCALES
 Mohamed SFIHI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Cité les Tours Villas Bl. E N° 50
 TIZI OUZOU



Annexe N°15 : Tableau du mouvement d'affaire confié

Analyse de l'Activité		Crédit Populaire d'Algérie 			
Mouvements confiés/ chiffre d'affaires :	Rubrique	2018	2019	2020	30 11 2021
	Chiffre d'affaires	26 610	26 919	26 332	17 032
	Mvt confié	25 001	29 173	30 300	26 157
	MVC/CA %	94%	108%	107%	154%
Commentaire :		Le client centralise la totalité de son chiffre d'affaires à nos guichets.			
Conclusion :	De ce qui précède nous pouvons conclure que l'activité de notre relation s'améliore d'une année à une autre.				
Date : 29/12/2021		Signature :			

Fiche d'analyse de l'activité

21

Annexe N°16 : Réponse de la centrale des risques

23/12 2021 16:00 FAX

DSRC

0001-0001



Direction de Surveillance du Risque Crédit
Département SCAR

Alger le : 23/12/2021

Réponse de la Centrale des Risques

Mois de Centralisation: octobre-2021

S/CDT Comm./ Réf N°:

D. Crédit / G. Exploitation / Agence :		TIZI OUZOU	120	N° FAX : 026.19.63.87	
N°	Nom de la Relation	Date de naiss./créat.	N° Registre commerce	Résultat de la consultation	Observations / NIF (*)
1		30/05/1980		Figure sans engagements en cours chez les confrères	

Total demandes consultées : 1

Total demandes Rejetées : 0

Visa du Responsable:



NIF (*) : Veuillez saisir le numéro d'identification fiscal NIF dans le Système d'Informations DELTA.

NB: Pour permettre à notre banque de déclarer les clients figurant ci-dessus à la Banque d'Algérie, il est indispensable de renseigner dûment la fiche client sous DELTA. Il est à rappeler que la responsabilité de l'agence est entièrement engagée.

Tél: 023-50-82-95 / Fax: 023-50-82-91 / Fax: 023-50-83-03

23-DEC-2021 15:57 From:

ID:026200288

Page:001

R:95%

Annexe N°17 : Fiche comite de crédit Agence

FICHE COMITE DE CREDIT AGENCE		
Date du : 29/12/2021		
<input checked="" type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> G.E <input type="checkbox"/> DGA Eng <input type="checkbox"/> D.G.		
Agence : Tizi-Ouzou	Code :	N° :120
Raison Sociale :		
Activité :	PHARMACIE	
Identifiant Client :		
N° du compte :		
Membres	Avis	Signature
	Avis favorable.	
	Avis favorable	
	Avis Favorable	
Avis du comité de crédit		
<p>Domiciliée à nos guichets depuis sa création, la relation nous sollicite pour un crédit d'exploitation afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de son officine, un stock de sécurité et aussi honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs, et pouvoir ainsi faire face aux éventuels décalages de trésorerie dû essentiellement aux retards qu'accusent la CNAS et CASNOS quant aux règlements de leurs virements.</p> <p>A cet effet, et compte tenu des éléments qui entourent le présent dossier, nous sommes d'avis favorable pour le renouvellement de son crédit d'exploitation sous forme de découvert d'un montant de : 3.000.000,00DA.</p>		
<p>Les garanties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation assurance MRP. • Nantissement du fonds de commerce. 		

Avis / Décision du Président du comité de crédit

Compte tenu des éléments qui entourent le présent dossier, nous sommes d'accord pour le renouvellement de son crédit d'exploitation sous forme de prêt d'un montant de : 3.000.000,00DA.

Les garanties :

- Délégation assurance MRP.
- Nantissement du fonds de commerce.





Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale01

Chapitre1 : Intermédiation financière et bancaire : un pilier de l'Economie moderne

Introduction05

Section 1 : Les rouages de l'intermédiation financière.....06

1. L'approche théorique de l'intermédiation financière06

1.1.Définition de l'intermédiation financière06

1.2. Théorie de l'intermédiation financière07

2. Les formes de l'intermédiation financière08

3.Critiques adressées au modèle de Gurley et Shaw11

4. Les différents types d'intermédiaires financiers11

4.1. La Banque Centrale12

4.2. Les Banques Commerciales14

4.3. Les Fonds d'Investissements17

4.4. Les Compagnies d'Assurance17

4.5. Les Caisses de Retraite18

4.6. Le trésor public19

4.7. Les organismes de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)19

5. La fonction de l'intermédiation financière dans le processus de la finance indirecte19

5.1. La réduction des coûts de transaction20

5.2. La réduction des asymétries d'informations20

5.3. L'assurance de liquidité20

5.4. La gestion des risques20

Section 2 : Intermédiation financière des banques22

1. Définitions de la banque22

1.1. Aspect étymologique22

1.2. Aspect juridique22

1.3. Aspect économique23

2. Typologie de la banque26

2.1. Banque centrale (banque d'Algérie)26

2.2. Banque commerciale27

2.3. Banque d'affaire27

2.4. Banque mixte27

2.5. Banque d'investissement27

2.6. Banque islamique.....	28
3. Les ressources bancaires	28
3.1. Les dépôts des clients	28
3.2. Les provisions	28
3.3. Les obligations	29
3.4. Les emprunts interbancaires	29
3.5. Les fonds propres	29
3.6. Les certificats de dépôts	29
4. Les fonctions de la banque	30
4.1. Les activités d'intermédiation	30
4.2. L'octroi de crédit	31
4.3. La collecte des dépôts	31
4.4. La gestion des moyens de paiement	31
4.5. La création monétaire	32
4.6. Une mission d'assurance	32
Section 3 : Banques et entreprises : une interdépendance vitale.....	33
1. Identification des besoins de financement des entreprises	33
1.1. Généralité sur l'entreprise.....	33
1.1.1. Définition de l'entreprise	33
1.1.2. Les typologies de l'entreprise	34
1.1.2.1. Classification selon les critères économiques.....	34
1.1.2.2. Classification selon les critères juridiques	36
1.1.2.3. Classification selon la propriété du capital	36
1.1.3. Mission de l'entreprise	37
1.1.4. Objectif de l'entreprise	37
1.2. Les besoins de l'entreprise.....	37
1.2.1. Les besoins liés au cycle d'investissement	38
1.2.1.1. La notion d'investissement	38
1.2.1.2. La notion de cycle d'investissement	41
1.2.1.3. Les besoins de financement relatifs au cycle d'investissement	42
1.2.2. Les besoins liés au cycle d'exploitation	42
1.2.2.1. La notion du cycle d'exploitation	42
1.2.2.2. Les besoins de financement relatifs au cycle d'exploitation	44
1.2.2.3. La notion de besoin en fonds de roulement	46
1.2.3. Les besoins liés à l'innovation	47
2. Les financements de l'entreprise par la banque.....	47
2.1. Pour le financement des Equipements et des investissements de l'entreprise.....	47
2.2. Pour le financement des besoins d'exploitation des entreprises	48
3. La relation banque-entreprise	48
3.1. Les attentes de la banque de son entreprise	49
3.2. Les attentes d'une entreprise de sa banque	50
3.3. Avantages et inconvénients de la relation.....	51
Conclusion	52

Chapitre 2 : Le financement bancaire des entreprises

Introduction	53
Section 1 : Les crédits bancaires accordés aux entreprises	54
1. Définition du crédit	54
1.1. Définition économique	54
1.2. Définition juridique	55
2. Fonctions d'un crédit bancaire	56
3. Le rôle du crédit	56
4. Les types de crédit bancaires accordés aux entreprises	56
4.1. Crédits d'exploitation (crédits à court terme CCT)	56
4.1.1. Les crédits par caisse	57
4.1.1.1. Les crédits de trésorerie	57
4.1.1.2. Les crédits par caisse spécifiques	59
4.1.2. Les crédits par signature	61
4.1.2.1. Les cautions bancaires	61
4.1.2.2. Les avals	62
4.1.2.3. L'acceptation	62
4.2. Crédits d'investissement (Crédits à Moyen et Long Terme)	63
4.2.1. Les crédits à moyen terme (CMT)	63
4.2.2. Les crédits à long terme (CLT)	64
Section 2 : Les mécanismes d'octroi de crédits aux Entreprises	67
1. La manifestation de la demande de financement par l'entreprise à la banque	67
1.1. Dépôt et enregistrement de la demande de crédit à la banque	67
1.2. La Constitution du dossier de crédit	68
2. L'étude de la demande de crédit par la banque	69
2.1. L'analyse économique	69
2.2. L'analyse financière	70
2.2.1. L'appréciation de la solvabilité	70
2.2.2. L'appréciation de la liquidité	71
2.2.3. L'appréciation de la rentabilité	71
2.3. L'analyse des caractéristiques du crédit	73
2.4. La décision et la mise en place du crédit	76
Section 3 : Les risques liés à l'opération de crédit et les moyens de prévention	77
1. La notion du risque	77
1.1. La notion du risque de crédit	77
2. Les risques liés à l'opération de crédit	78
2.1. Le risque d'insolvabilité	78
2.2. Le risque de liquidité	79
2.3. Le risque de taux	79
2.4. Le risque de change	80

3. Les conséquences du risque de crédit sur l'activité bancaire	80
4. Les moyens de prévention et de limitation du risque crédit	81
4.1. Prévention du risque	81
4.1.1. Les sources d'information	81
4.1.1.1. Les renseignements obtenus du client.....	81
4.1.1.2. Les renseignements obtenus de l'extérieur.....	82
4.1.2. Nécessité d'une étude approfondie des dossiers de crédit.....	83
4.2. Limitation du risque	84
4.2.1. Limitation du risque par sa division.....	84
4.2.2. Limitation du risque par le respect des règles prudentielles	85
4.2.3. Limitation du risque par une politique sélective du crédit.....	85
4.2.4. Limitation du risque par le contrôle de la Commission Bancaire.....	86
Conclusion	87

Chapitre 3 : Etude de l'octroi de crédit d'exploitation par le « Crédit Populaire d'Algérie»

Introduction.....	88
Section méthodologique	89
Section 1 : Présentation générale du Crédit Populaire d'Algérie.	90
1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie	90
2. L'organisation de CPA	90
3. Quelques avantages offerts aux professionnels	91
3.1. Banque à distance	91
3.1.1. E-Banking	91
3.1.2. Mobile CPA	92
3.1.3. Services des ordres de virements par échange de données informatisées (EDI)	93
3.1.4. E-paiement	94
3.2. Crédits professionnels	95
3.2.1. PROMED : crédit pour les professionnels de la santé.....	95
3.2.2. PROLIB : crédit pour les professions libérales.....	96
3.2.3. La PME by CPA : Des solutions financières pour les PME	97
Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil (Agence CPA 120, Tizi-Ouzou).....	99
1. Présentation Générale de l'agence CPA 120	99
2. Organigramme de l'agence CPA 120	100
3. Missions de l'agence CPA 120	101
4. Fonctions de l'agence CPA 120 :.....	101
5. Le service crédit	101
5.1. Rôle du service crédit	101
5.2. Relations du service crédit	102
5.2.1. Les relations d'ordre fonctionnel	102
5.2.2. Les relations hiérarchiques	102
Section 3 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation	103
1. L'examen de la demande	103
1.1. Identification du demandeur du crédit	103

1.2. Motivations du client	103
1.3. Les activités de l'officine	103
1.4. L'analyse de l'environnement de l'officine	103
1.5. Constitution de dossier	104
1.6. La relation banque-client	104
2. L'analyse financière du crédit d'exploitation	104
2.1. L'analyse rétrospective	105
2.1.1. Présentation et analyse des bilans financiers	105
2.1.2. L'analyse financière par la méthode des grandes masses	108
2.1.2.1. Les bilans financiers en grandes masses	108
2.1.2.2. Les indicateurs de l'équilibre financier	110
2.1.3. L'analyse de l'activité	112
2.1.4. L'analyse financière par la méthode des ratios	116
2.2. L'analyse prospective (prévisionnelle)	121
2.2.1. Le bilan prévisionnel de clôture pour l'année 2021	121
2.2.2. L'analyse de l'activité	123
2.3. Étude de risque	123
2.4. La décision finale	124
Conclusion	125
Conclusion générale	126
Références bibliographiques.	
Annexes	
Résumé.	

Résumé

Dans l'économie, les banques jouent un rôle important en tant qu'intermédiaires financiers entre les épargnants et les emprunteurs. Elle propose divers crédits pour le financement des entreprises.

Dans le cadre de notre travail, nous avons examinés les avantages et les mécanismes d'octroi du crédit bancaire au sein de la Banque de Crédit Populaire d'Algérie (CPA). Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué un stage au sein de l'agence CPA 120 à Tizi-Ouzou. Grâce à ce stage, nous avons pu identifier les avantages particuliers que le CPA offre à ses clients d'entreprises et connaître les différentes procédures mises en œuvre pour octroyer des crédits.

Pour accorder un crédit d'exploitation, une analyse approfondie du profil de l'emprunteur est nécessaire. La banque collecte toutes les informations nécessaires pour évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur. Ces facteurs influencent tous la décision d'une banque, d'accepter ou de refuser une demande de crédit.

Mots clés : Banque, Crédit d'exploitation, Intermédiaire financier, Entreprise, Epargnants, Emprunteurs, Rentabilité, Solvabilité, Capacité de remboursement, Mécanismes D'octroi de Crédit.

Abstract

In the economy, banks play an important role as financial intermediaries between savers and borrowers. It offers various credits for business financing.

As part of our work, we examined the advantages and mechanisms for granting bank credit within the Bank of Popular Credit of Algeria (CPA). To achieve this objective, we did an internship at CPA 120 agency in Tizi-Ouzou. Thanks to this internship, we were able to identify the particular advantages that the CPA offers to its business clients and to know the different procedures implemented to grant credits.

In order to grant an operating credit, an in-depth analysis of the borrower's profile is necessary. The bank collects all necessary information to assess the borrower's profitability, solvency and repayment capacity of the borrower. These factors all influence a bank's decision to accept or reject a credit application.

Keywords: Bank, Operating Credit, Financial Intermediary, Business, Savers, Borrowers, Profitability, Solvency, Repayment capacity, Credit granting mechanisms.